



Rapport financier annuel 2020



Fluxys



shaping together a bright energy future

Nous nous engageons à continuer de construire un avenir énergétique plus vert pour les générations futures. Les personnes, les industries et les communautés ont toutes besoin d'énergie pour se développer et prospérer. Fluxys répond à ce besoin en transportant l'énergie dans son infrastructure. Nous acheminons du gaz naturel tout en ouvrant la voie au transport de l'hydrogène, du biométhane ou de tout autre vecteur énergétique neutre en carbone ainsi que du CO₂, dont nous visons à faciliter le captage, l'utilisation et le stockage.

Sommaire



Message du président et de l'administrateur délégué	3	Nouveaux tronçons de canalisation pour TENP I	36
DESFA développe sa dynamique	36	Implication dans le GNL à petite échelle	37
Fluxys : notre profil	9	Transporter l'énergie de l'avenir	39
Qui nous sommes et ce que nous faisons	10	Donner forme à l'infrastructure hydrogène et CO ₂ en Belgique	41
Notre purpose et stratégie	14	Contribuer au développement du marché du biométhane	48
Nos actionnaires au 31 mars 2021	16	Réduire notre propre impact sur le climat	50
Structure simplifiée du groupe Fluxys au 31 mars 2021	17	Investir en dehors de l'Europe	53
Gestion des risques	18	Une croissance durable sur une base géographique plus large	55
Cadre légal et réglementaire	20	Premier projet en Amérique du Sud	56
Gouvernement d'entreprise	22	Prospection de projets en Asie du Sud-Est	57
Continuer à évoluer et à croître en Belgique et en Europe	25	Notre personnel et notre organisation	59
Réaction rapide à la pandémie	27	Une attention particulière et des initiatives dans le cadre du Covid-19	61
Soutien actif pour aider à répondre aux besoins liés au coronavirus	27	Se préparer à l'avenir	62
Efforts particuliers pour la vente de capacités de transport	28	Situation financière : informations clés	65
Forte augmentation du trafic de navires au Terminal GNL résultant du service de transbordement	30	Principaux chiffres financiers 2020 (consolidés)	65
Open Season réussie pour des capacités de regazéification supplémentaires	30	Fluxys SA – Résultats 2020 (consolidés)	66
Trans Adriatic Pipeline en service	31	Fluxys SA – Résultats 2020 (en normes belges)	67
Passage du gaz naturel à bas pouvoir calorifique au gaz naturel à haut pouvoir calorifique	32	Perspectives 2021	67
Ligne droite vers la mise en service totale d'EUGAL	33	États financiers	69
Première en Europe : une installation de désodorisation unique	34	Rapport du commissaire et déclaration des personnes responsables	226
Partenariat dans le projet de terminal GNL à Stade	34	Glossaire	234
L'infrastructure Fluxys : solution pour l'acheminement vers l'Allemagne	35		





Message du président et de l'administrateur délégué



Revenons sur une année particulière. Une année au cours de laquelle la pandémie a donné un autre visage à la société et durant laquelle l'organisation de la vie et du travail a dû être réinventée. Malgré ces circonstances sans précédent, 2020 a été une excellente année pour Fluxys.

Tout au long de l'année, la société a pu compter à tout moment sur nos services essentiels en tant que groupe d'infrastructures gazières: dans tous les pays où nous sommes actifs, nous avons continué à transporter l'énergie en continu. En parallèle, nous avons fait de grands progrès dans la mise en œuvre de notre stratégie pour une croissance durable du groupe.

Daniël Termont
Président du Conseil d'Administration

Pascal De Buck
Administrateur délégué et CEO



Grâce à nos infrastructures en Europe, nous fournissons du gaz naturel comme source d'énergie à faibles émissions et nous espérons pouvoir endosser ce rôle en dehors de l'Europe également. Là où le marché est prêt, nous mettons également tout en œuvre pour pouvoir transporter, grâce à notre infrastructure, les molécules pour un avenir neutre en carbone.

Ce sont nos collaborateurs qui ont fait de 2020 une grande année pour Fluxys. Leur dynamisme, leur ingéniosité et leur dévouement étaient essentiels pour continuer de garantir de manière optimale nos services à la société et à nos clients et pour nous tourner vers l'avenir du groupe dans ces circonstances difficiles. Nous sommes très fiers de nos collaborateurs pour leur résilience et la manière dont ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes durant cette année difficile.



Les efforts fournis par les équipes de vente ont permis de maintenir à niveau la vente de capacités compte tenu des conditions particulières du marché. En outre, la première année complète de services de transbordement au Terminal GNL de Zeebrugge a apporté une contribution positive aux revenus.

Continuer à évoluer et croître en Belgique et en Europe

Grâce à notre capacité à agir rapidement et à la résilience et l'engagement sans réserve de nos collaborateurs, nous avons, durant la pandémie, fait en sorte que nos services essentiels restent opérationnels dans tous les pays où nous sommes actifs, et ce, en toute sécurité.

Fluxys a également consenti de nombreux efforts pour aider à répondre, dans un contexte social large, aux besoins causés par la pandémie. Pendant la période de confinement, de nombreux collaborateurs dans toute l'entreprise se sont engagés personnellement dans des actions au sein et en dehors de Fluxys afin d'apporter une aide sociale et sanitaire.

Outre les initiatives dans les entreprises du groupe, Fluxys a, avec le soutien des actionnaires, dégagé près de 1 million d'euros pour aider diverses organisations et institutions actives auprès de groupes vulnérables et de professionnels de première ligne, ou soutenir la recherche scientifique dans le cadre du coronavirus.

Pour nos infrastructures de canalisations en Europe, le contexte de marché en 2020 représentait un défi majeur pour la vente de capacités, d'autant plus que la vente de capacités pour Interconnector et FluxSwiss était particulièrement élevée l'année précédente. Les efforts fournis par les équipes de vente ont permis de maintenir à niveau la vente de capacités compte tenu des conditions particulières du marché. En outre, la première année complète de services de transbordement au Terminal GNL de Zeebrugge a apporté une contribution positive aux revenus.

2020 a également été une année intense compte tenu de la mise en service de nouvelles infrastructures. Ainsi, la canalisation TAP en Grèce, en Albanie et en Italie a été mise en service après 4 ans et demi de pose, ouvrant une nouvelle route énergétique vers l'Europe. À partir de 2021, l'infrastructure contribuera toute l'année aux revenus du groupe.

En Allemagne, nous avons mis en service l'installation de désodorisation qui permet à nos clients une plus grande flexibilité pour faire circuler du gaz naturel depuis le sud en direction de

l'Allemagne. La pose de la deuxième canalisation EUGAL s'est poursuivie et toute la capacité de la canalisation a été mise en service début avril 2021.

En parallèle, Fluxys a continué à miser pleinement sur des infrastructures et des services permettant aux clients de fournir de petites quantités de GNL en tant que carburant de substitution à faibles émissions pour le transport maritime, le transport routier lourd ou en tant qu'énergie pour l'industrie hors réseau. Tant à Dunkerque qu'à Anvers, nous avons adapté des infrastructures ou mis en service de nouvelles installations à cet effet; en Grèce, DESFA a pris la décision d'investissement pour une infrastructure supplémentaire; et à Zeebrugge, nous examinons la construction de quais supplémentaires pour continuer à répondre sans problème à la demande croissante en chargements pour les camions-citernes de GNL.

Grâce à son approche, le groupe a maintenu stables les produits des activités ordinaires et nous proposons le même dividende que l'année précédente.

En vue de renforcer la croissance, les équipes de vente sont parvenues à vendre une quantité considérable de capacités de regazéification supplémentaires pour le Terminal GNL de Zeebrugge, ce qui a permis de franchir une nouvelle étape importante dans le développement du Terminal.

En 2020, nous avons également entamé les préparatifs pour devenir partenaire dans le projet de construction d'un terminal GNL dans la ville de Stade en Allemagne. Le terminal pourra grandement soutenir l'Allemagne dans sa sortie du nucléaire et dans l'arrêt programmé et progressif de la production d'électricité à partir de charbon et de lignite. La décision d'investissement pour le projet sera prise entre autres sur la base de l'intérêt du marché pour la réservation de capacités dans l'installation.



La canalisation TAP en Grèce, en Albanie et en Italie a été mise en service en 2020 après 4 ans et demi de pose, ouvrant une nouvelle route énergétique vers l'Europe. À partir de 2021, l'infrastructure contribuera toute l'année aux revenus du groupe.



Transporter l'énergie de l'avenir

L'engagement de Fluxys en matière de durabilité est inhérent à notre *purpose*: *shaping together a bright energy future* – avec nos parties prenantes, nous nous engageons à continuer de construire un avenir énergétique plus vert pour les générations futures. Nous soutenons dès lors totalement les objectifs climatiques fixés dans l'Accord de Paris et dans le Green Deal européen.

De plus, le Green Deal et le plan de relance européen qui a pris forme en 2020 à la suite de la pandémie ont créé une dynamique permettant d'accélérer de manière proactive notre stratégie pour la transition énergétique. C'est en Belgique que nous avons le plus avancé dans ce cadre, mais



Conformément à la stratégie de la Commission européenne et compte tenu des évolutions nécessaires du cadre légal et réglementaire, nous pourrions convertir et développer progressivement notre infrastructure en Belgique en réseaux complémentaires au sein desquels nous transporterons également de l'hydrogène et du CO₂, par exemple. Nous contribuons également à ouvrir la voie au système énergétique de demain en Allemagne et en Suisse.



nous contribuons aussi à ouvrir la voie au système énergétique de demain en Allemagne et en Suisse.

Nous avons ainsi élaboré en 2020 un plan pour la Belgique en vue d'utiliser durablement notre infrastructure comme instrument de la transition énergétique. Conformément à la stratégie de la Commission européenne et compte tenu des évolutions nécessaires du cadre légal et réglementaire, nous pourrions convertir et développer progressivement notre infrastructure en réseaux complémentaires au sein desquels nous transporterons également de l'hydrogène et du CO₂, par exemple. Le plan sera concrétisé en collaboration avec nos clients, les gestionnaires de réseau de distribution, les pouvoirs publics et d'autres parties prenantes. L'objectif est de procéder étape par étape en tenant compte de l'évolution du marché. Dans un même temps, grâce aux molécules de demain, nous posons les bases pour consolider durablement le rôle de nos infrastructures.

En parallèle, nous unissons nos forces à celles de différents ports en Belgique et aux Pays-Bas, de toute une série d'entreprises industrielles et d'autres entreprises d'infrastructures gazières dans le cadre de plusieurs projets pour que l'hydrogène, en sa qualité de vecteur énergétique neutre en carbone, et les chaînes pour le captage et la réutilisation/le stockage de CO₂ trouvent leur place dans le système énergétique et le tissu économique. Nous collaborons également avec diverses universités en Belgique dans des activités de recherche, dont les résultats aideront à franchir de nouvelles étapes dans la transition énergétique.

En 2020, nous avons également continué à soutenir le développement du marché du biométhane en Belgique en participant activement aux systèmes de certification pour les gaz neutres en carbone. En outre, nous avons élaboré les modalités pour le raccordement de producteurs de biométhane à notre réseau. Un autre développement important est l'obtention par le Terminal GNL de Zeebrugge de la certification officielle en tant qu'installation reconnue en Europe pour mettre à disposition du bio-GNL.

En parallèle, Fluxys a poursuivi la mise en œuvre de son plan d'action en Belgique pour réduire de moitié ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025 par rapport à 2017. Nous sommes dans les temps pour atteindre cet objectif. Une nouveauté dans le plan d'action pour le Terminal GNL:

3 regazéificateurs à l'eau de mer supplémentaires seront construits, ce qui fera diminuer significativement la consommation d'énergie et, par conséquent, aussi les émissions du Terminal.

Se développer en dehors de l'Europe

De nombreuses régions en dehors du Vieux Continent présentent des perspectives importantes de croissance pour la demande en gaz pour concilier le besoin d'énergie supplémentaire et les défis en matière de climat et de qualité de l'air. Pour Fluxys, il s'agit d'une double opportunité: c'est une manière supplémentaire de se développer de façon durable et en même temps de valoriser sur une base géographique plus large l'expertise et les connaissances au sein de l'entreprise.



Un travail en toute sécurité et qui donne du sens est une notion qui a reçu une dimension supplémentaire durant l'année 2020, marquée par la pandémie. C'est pourquoi nous avons continué à investir tout au long de l'année pour soutenir le bien-être et le développement de nos collaborateurs ainsi que le renforcement des liens entre eux.

Nous souhaitons être actifs dans des régions qui présentent de bonnes perspectives en matière de demande énergétique associées à un bon climat d'investissement et dans lesquelles l'expérience et l'expertise du groupe apportent une valeur ajoutée aux partenaires potentiels. Sur cette base, nous nous concentrons principalement sur l'Asie du Sud-Est et l'Amérique du Sud.

Malgré le contexte compliqué de la pandémie et des contraintes qui y étaient associées, nous sommes parvenus à enregistrer de belles avancées. Nous avons différents projets à l'étude tant en Asie du Sud-Est qu'en Amérique latine. En Amérique latine, nous avons en outre atteint un moment charnière avec un premier projet au Brésil. Début 2021, nous y avons conclu un accord pour devenir partenaire dans le gestionnaire de réseau de transport de gaz TBG. Nous espérons que le partenariat prendra forme au deuxième trimestre de 2021.

Travailler en toute sécurité dans un métier qui donne du sens

Un travail en toute sécurité et qui donne du sens est une notion qui a reçu une dimension supplémentaire durant l'année 2020, marquée par la pandémie. C'est pourquoi nous avons continué à investir tout au long de l'année pour soutenir le bien-être et le développement de nos collaborateurs ainsi que le renforcement des liens entre eux.

Dans un même temps, nous misons pleinement sur des équipes transversales afin de renforcer la diversité et l'employabilité des collaborateurs. C'est cette diversité dans la manière de penser et de travailler que nous encourageons pour aborder la transition énergétique de manière créative et faire de Fluxys une entreprise d'infrastructures gazières qui transportera les molécules pour un avenir neutre en carbone. Notre engagement dans la transition énergétique ainsi que le développement international de nos activités ont d'ailleurs un effet positif sur notre image de marque sur le marché de recrutement.

En 2020, Fluxys s'est en outre agilement tournée, à l'échelle de l'entreprise, vers une numérisation plus poussée et des méthodes de travail adaptées. Dans cette dynamique, les bases ont également été jetées pour des projets qui serviront de leviers pour transformer les futurs défis en nouvelles opportunités pour nos collaborateurs et notre organisation.

Au cours de l'année 2020 aux multiples défis, Fluxys a gardé de hautes ambitions et a enregistré d'excellentes prestations. Nous maintenons plus que jamais le cap vers notre engagement pour un avenir neutre en carbone et continuons de mettre tout en œuvre pour fournir nos services essentiels à la société en toute sécurité et fiabilité.

Pascal De Buck
Administrateur délégué et CEO

Daniël Termont
Président du Conseil d'Administration



Fluxys : notre profil



Fluxys est un groupe indépendant d'infrastructures gazières midstream, actif dans le transport et le stockage de gaz et dans le terminalling de gaz liquéfié. Nous opérons en Europe et développons des activités en Amérique du Sud et en Asie du Sud-Est.

À l'heure actuelle, nous assurons l'apport fiable de gaz naturel qui, en tant qu'énergie fossile à faibles émissions, offre de la sécurité énergétique dans le cadre de la transition vers une société neutre en carbone. Là où le marché est prêt, nous posons avec notre infrastructure les jalons d'un avenir énergétique hybride au sein duquel des électrons et molécules neutres en carbone jouent un rôle complémentaire dans le système énergétique.

L'ingéniosité, l'esprit d'entreprise et le travail d'équipe sont les clés pour réussir à atteindre l'objectif de neutralité carbone. Ces qualités sont à la base de notre succès actuellement et nous donnent confiance en l'avenir.

Qui nous sommes et ce que nous faisons

Entreprise indépendante d'infrastructures gazières

Fluxys est une entreprise d'infrastructures gazières qui peut faire valoir 90 ans d'expérience dans le développement, le financement, la construction, l'exploitation et la maintenance d'infrastructures gazières. En tant qu'entreprise fonctionnant selon le modèle de dissociation totale de propriété (full ownership unbundling), Fluxys n'a aucun intérêt dans la production ou la vente d'énergie. Nos revenus proviennent de la vente de capacités dans notre infrastructure et de services annexes.



Active dans le segment midstream

Fluxys est active dans ce qui est appelé le segment midstream de la chaîne du gaz naturel, c'est-à-dire le segment du transport de gaz naturel par canalisation à haute pression, du stockage de ce dernier et du transbordement de gaz naturel liquéfié (GNL). Nous formons le maillon entre :

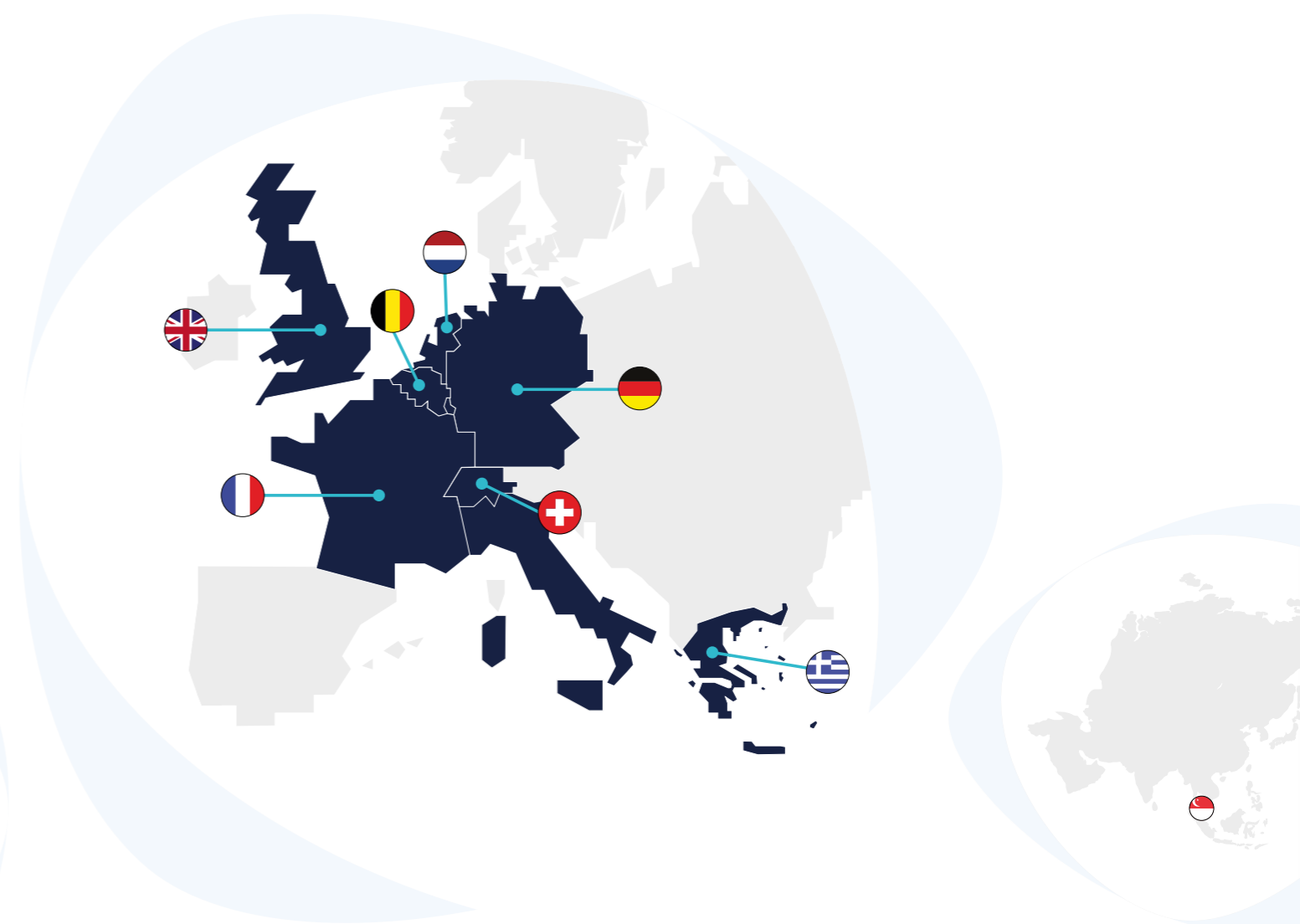
- d'une part, les producteurs de gaz naturel actifs à travers le monde dans l'exploration et l'extraction de gaz naturel ainsi que dans la production de gaz naturel liquéfié (GNL), les producteurs de biométhane, les grossistes et les négociants en gaz naturel;
- et, d'autre part, les fournisseurs qui vendent du gaz naturel aux consommateurs finaux et les gestionnaires de réseau de distribution qui acheminent le gaz naturel à basse pression jusqu'aux ménages et PME.



Où sommes-nous actifs ?

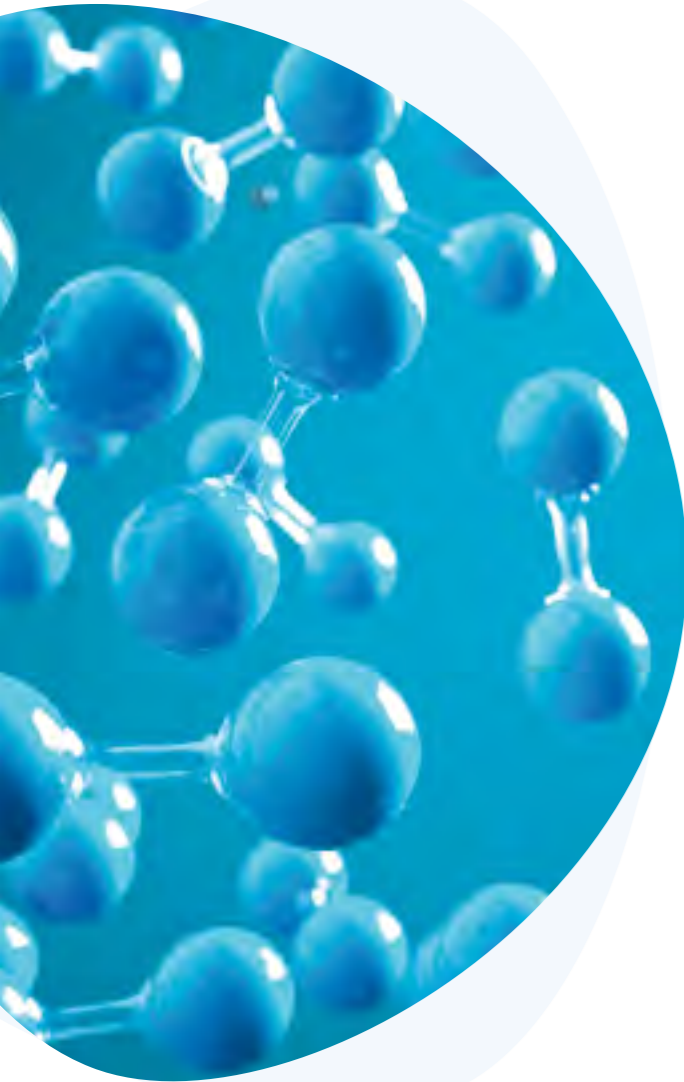
Par l'intermédiaire des entreprises dans lesquelles le groupe est actif en Europe, Fluxys exploite 9 000 kilomètres de canalisations et des terminaux de gaz naturel liquéfié qui totalisent une capacité de regazéification annuelle de 29 milliards de mètres cubes.

Depuis son bureau de Singapour, Fluxys explore les possibilités de participation active dans des infrastructures gazières en Asie du Sud-Est. Un bureau est en cours de création au Brésil pour gérer et poursuivre le développement d'activités liées aux infrastructures gazières en Amérique du Sud.



Notre approche de la durabilité

L'engagement de Fluxys en matière de durabilité est inhérent à notre purpose: shaping together a bright energy future – avec nos parties prenantes, nous nous engageons à continuer de construire un avenir énergétique plus vert pour les générations futures. La filiale Fluxys Belgium, qui représente la moitié du chiffre d'affaires du groupe, fait état de son approche intégrée de la durabilité dans un rapport en utilisant les normes de la Global Reporting Initiative (Core).



Prêt à transporter les molécules pour un avenir neutre en carbone

L'infrastructure gazière crée des ponts vers l'avenir. Pour le moment, nous transportons dans notre infrastructure du gaz naturel qui, en tant qu'énergie fossile à faibles émissions, offre de la sécurité énergétique dans le cadre de la transition vers une société neutre en carbone. Les pays et régions réalisent cette transition chacun à leur propre rythme.

Là où le marché est prêt à franchir le pas vers des molécules neutres en carbone comme vecteurs d'énergie, Fluxys, en tant qu'entreprise d'infrastructures gazières, se tient également prête pour réaliser la transition vers un avenir énergétique hybride dans lequel des molécules neutres en carbone et de l'électricité renouvelable jouent un rôle complémentaire dans le système énergétique.

La puissance de la molécule

Pour décarboner le système énergétique, tous les moyens doivent être mobilisés. Comme le montrent les projections de la Commission européenne pour 2050, un système énergétique zéro émission nette sera probablement basé sur environ 50 % d'électricité neutre en carbone et sur environ 50 % de molécules neutres en carbone, telles que l'hydrogène (H₂), le biométhane, le méthane synthétique et les biocarburants.

Les systèmes gazier et électrique doivent dès lors travailler en tandem. Cela implique autant que possible une électrification avec de l'électricité verte et des molécules propres là où cela s'avère plus logique.

Recherche et développement

Études appliquées

La politique de recherche et de développement de Fluxys vise à acquérir des connaissances et des technologies permettant de renforcer et de continuer à développer les activités du groupe. Dans cette optique, des études appliquées sont réalisées au sein du groupe, seul ou en collaboration avec le monde académique ou avec d'autres entreprises européennes sous l'égide de plusieurs organisations :

- le Pipeline Operators Forum (POF);
- le Groupe européen de Recherches gazières (GERG);
- le Comité européen de normalisation (CEN);
- l'European Pipeline Research Group (EPRG);
- l'Organisation internationale de normalisation (ISO);
- EASEE-gas (European Association for the Streamlining of Energy Exchange – gas);
- Marcogaz, l'association technique de l'industrie du gaz naturel en Europe.

Transition énergétique

En 2020, Fluxys était impliquée dans des projets de recherche et développement axés entre autres sur l'optimisation de l'exploitation des infrastructures gazières. En outre, une attention particulière a été portée aux initiatives de recherche relatives au transport des molécules pour un avenir neutre en carbone.

Gas for Climate

Fluxys est membre de Gas for Climate, qui a été créé dans le but d'analyser et de documenter le rôle du gaz renouvelable et du gaz neutre en carbone dans le futur système énergétique ainsi que d'en quantifier la contribution dans la réalisation de nos objectifs climatiques.

Gas for Climate est composé de onze entreprises européennes de transport de gaz (DESFA, Enagás, Energinet, Fluxys Belgium, Gasunie, GRTgaz, ONTRAS, OGE, Snam, Swedegas et Teréga) et de deux associations industrielles de gaz renouvelable (European Biogas Association et Consorzio Italiano Biogas).

En 2020, Gas for Climate a réalisé une étude intitulée Gas Decarbonisation Pathways 2020-2050 qui décrit les pistes de décarbonisation du gaz entre 2020 et 2050 et identifie les investissements nécessaires pour augmenter la production d'hydrogène et de biométhane. Plus tard dans l'année, Gas for Climate a également publié un rapport dans lequel il décrit les principales tendances du marché des gaz renouvelables et à faible teneur en carbone et met en lumière des exemples de projets phares.

Power-to-gas

Fluxys mène un projet de recherche sur le power-to-gas en collaboration avec la Vlerick Business School. L'étude examine les interactions économiques entre le power-to-gas et le marché de l'électricité.

Interactions entre les réseaux énergétiques

En 2020, Fluxys et l'Université de Liège ont lancé un projet sur 4 ans portant sur les interactions entre les différents réseaux énergétiques sous le nom INTEGRATION (*IN*teraction *E*lectricité, *G*az et autres *R*éseaux énergétiques: *modélis*Ation, *op*Timisation, *I*nvestissements et *r*égulatiON). Dans le cadre du projet, une méthodologie est en cours d'élaboration pour déterminer les investissements optimaux pour les différents vecteurs d'énergie.

Pour en savoir plus sur plusieurs autres initiatives de recherche sur la transition énergétique, consultez le chapitre « Transporter l'énergie de l'avenir », p 39.



Notre purpose et stratégie

Shaping together a bright energy future

Nous nous engageons à continuer de construire un avenir énergétique plus vert pour les générations futures. Les personnes, les industries et les communautés ont toutes besoin d'énergie pour se développer et prospérer. Fluxys répond à ce besoin en transportant l'énergie dans son infrastructure.

Nous acheminons du gaz naturel tout en ouvrant la voie au transport de l'hydrogène, du biométhane ou tout autre vecteur énergétique neutre en carbone ainsi que du CO₂, dont nous visons à faciliter le captage, l'utilisation et le stockage.



together

L'écosystème énergétique est complexe, et la demande croissante en énergie au service du progrès humain, associée à un besoin mondial de rendre l'énergie plus durable, représente un défi qui requiert de la collaboration. Redessiner le système énergétique ne sera pas simple, mais nous pouvons le faire si nous travaillons ensemble. « Together » signifie l'ensemble de nos parties prenantes: nos collaborateurs, nos actionnaires, nos partenaires industriels, nos clients, les citoyens et tous les acteurs du système énergétique. Chez Fluxys, nous croyons activement en cette collaboration.



bright

Le rôle du gaz naturel et sa place dans le futur paysage énergétique font l'objet de nombreux débats. « Bright »: c'est avec optimisme que nous osons affirmer que notre infrastructure, avec sa capacité de stockage d'énergie et avec des gaz verts, tels que l'hydrogène et le biométhane, jouera un rôle considérable dans la transition vers un avenir énergétique neutre en carbone pour tous.



future

Le mot « future » englobe une responsabilité. Grâce à nos compétences uniques en tant qu'entreprise européenne d'infrastructures gazières, nous nous devons de contribuer à un avenir énergétique plus vert pour les générations futures.

En route vers un avenir énergétique vert via des investissements en Belgique, en Europe et au-delà



continuer à évoluer et à croître en Belgique et en Europe

Nous travaillons quotidiennement à notre excellence opérationnelle tout en optant pour une croissance sélective



transporter l'énergie de l'avenir

Nous soutenons des initiatives pour le biométhane, nous investissons dans des projets de transport d'hydrogène ainsi que de CO₂, et nous explorons de nouvelles technologies

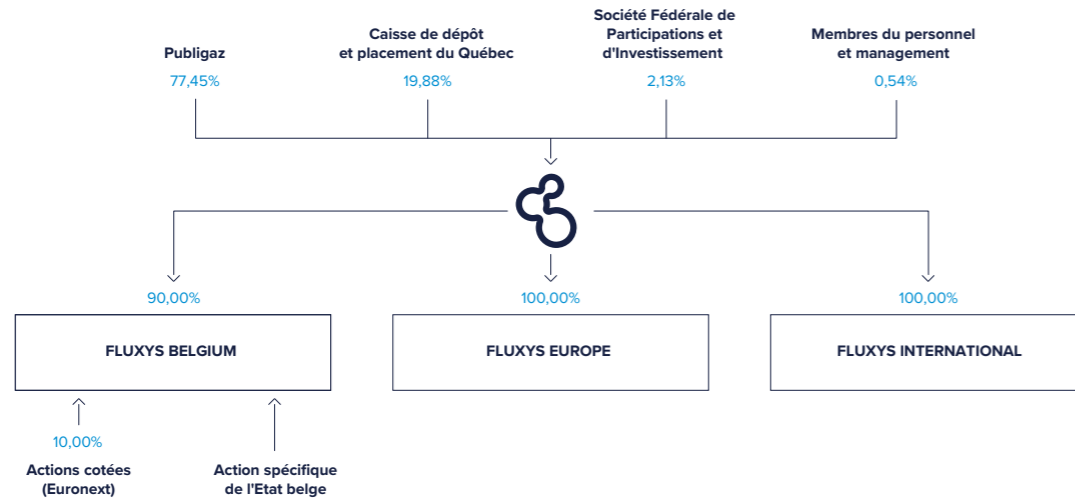


investir en dehors de l'Europe

Nous visons les infrastructures de gaz naturel en nous focalisant particulièrement sur le GNL



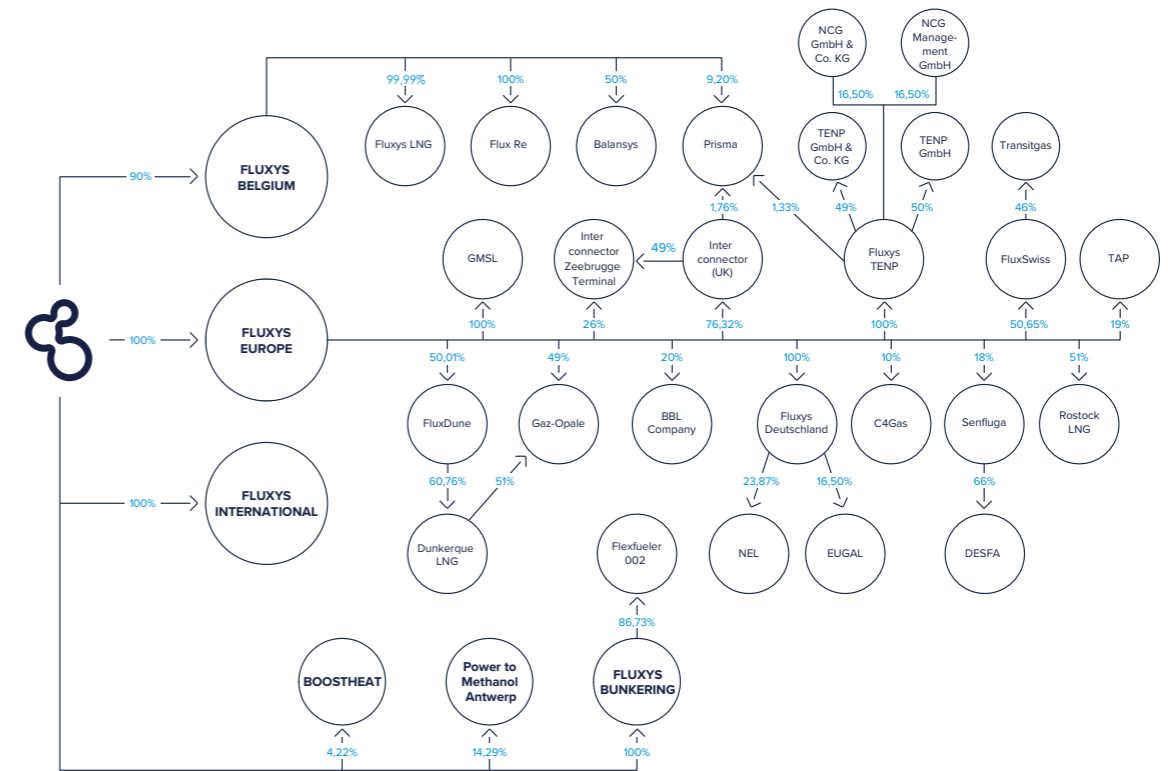
Nos actionnaires au 31 mars 2021



- **Publigaz** gère les intérêts des communes belges dans Fluxys.
- **La Caisse de dépôt et placement du Québec** est une institution financière qui gère des fonds provenant principalement de régimes de retraite et d'assurances publiques et privées au Canada (Québec). Dans les secteurs du transport de gaz naturel et de son infrastructure, la Caisse a acquis une expérience considérable via ses participations dans des entreprises de transport et de distribution de gaz naturel aux États-Unis, au Canada et en Europe.

- **La Société Fédérale de Participations et d'Investissement (SFPI)** est un holding fédéral belge créé pour gérer, pour le compte de l'État belge, les participations dans des entreprises publiques et privées qui revêtent un intérêt stratégique et économique pour le pays.
- Depuis 2012, les **membres du personnel et le management du groupe** Fluxys ont eu plusieurs fois la possibilité de devenir actionnaires de Fluxys.

Structure simplifiée du groupe Fluxys au 31 mars 2021



Gestion des risques

Fluxys applique un système de gestion des risques basé sur l'ISO 31000. L'objectif est d'ajouter une valeur durable maximale aux activités de l'organisation. À cet effet, nous dressons un inventaire des potentielles répercussions de l'incertitude - tant positives que négatives - qui peuvent avoir une incidence sur l'organisation. La gestion des risques est intégrée dans la stratégie, les décisions commerciales et les activités de l'entreprise.

Acteurs dans le processus

Toutes les filiales dont Fluxys est l'actionnaire de contrôle identifient, analysent et évaluent leurs propres risques et décrivent la manière dont les risques sont gérés. Les directions de ces filiales répertorient les principaux risques, les contrôles et les mesures de mitigation. Le Comité d'audit examine chaque année l'ensemble des principaux risques, contrôles et mesures de mitigation.

Le département Risk coordonne et soutient le processus de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise en appliquant une approche systématique. Ce système est approuvé par le Comité d'audit.

Le processus d'analyse de risques sert à examiner les répercussions financières et l'incidence sur la sécurité, la sécurité d'approvisionnement, la durabilité, le climat et la réputation de l'entreprise. Les analyses de risques sont réalisées à court, moyen et long termes. Les principaux risques font l'objet d'un suivi trimestriel.

Aperçu des principaux risques

Risques du marché et risques réglementaires

- La transition du marché de contrats à long terme vers des contrats à court terme donne lieu à des sources de revenus plus volatiles
- Chaque modification du cadre réglementaire peut avoir des répercussions considérables sur les activités, les résultats et la position financière de Fluxys
- Baisse de la demande de gaz naturel en Europe due à la transition énergétique: risque qu'une partie de l'infrastructure de Fluxys ne puisse plus être valorisée et que des investissements soient nécessaires pour préparer l'infrastructure aux défis de demain

Processus de contrôle interne

Le modèle de contrôle interne utilisé pour gérer nos risques et effectuer des contrôles dans les filiales dont Fluxys est l'actionnaire de contrôle est le modèle dit des 3 lignes de défense ou *3 lines of defence model*.

- **Les fonctions de contrôle de première ligne** sont les départements eux-mêmes, qui sont responsables de la détection des risques dans leur domaine et de la mise en place de contrôles et mesures efficaces.
- **Les fonctions de contrôle de deuxième ligne** se composent des collaborateurs Risk, les collaborateurs Compliance, et (pour certains aspects) des départements Finance, Sécurité, Santé et Environnement, et Sécurité informatique. Elles donnent des directives aux fonctions de contrôle de première ligne concernant la gestion des risques, le respect de la réglementation, des directives et des règles internes, le suivi du budget ainsi que la sécurité du personnel, des installations, des systèmes informatiques et des informations.
- **En tant que fonction de contrôle de troisième ligne indépendante**, l'Audit interne est responsable du contrôle des processus d'entreprise. L'Audit interne effectue des audits basés sur les risques afin de vérifier l'efficacité et la performance du système interne de contrôle et des processus. Le département réalise également des audits de conformité afin de garantir que les directives et processus sont appliqués de manière cohérente.

Mesures

- Suivi du marché en adaptant continuellement les services existants et/ou en développant les nouveaux services dont le marché a besoin, à des prix compétitifs
- Grâce aux technologies digitales, les modèles et processus commerciaux existants peuvent être optimisés ou actualisés afin de traiter de plus grands volumes de réservations à court terme de la manière la plus automatisée possible
- Projets et Recherche & Développement pour devenir le transporteur des molécules pour un avenir neutre en carbone
- Investissements en dehors de l'Europe dans des régions où la demande de gaz naturel connaît une croissance soutenue

Risques géopolitiques

Fluxys dispose d'infrastructures dans toute l'Europe. Des événements géopolitiques pourraient avoir des répercussions sur le marché européen

Mesures

Les évolutions géopolitiques sont suivies de près

Risques industriels

Les incidents industriels et cyberincidents peuvent entraîner des dommages aux infrastructures de Fluxys, mettre des personnes en danger, causer une indisponibilité avec des répercussions sur la continuité des services et s'accompagner de pertes financières

Mesures

Les filiales Fluxys responsables de l'exploitation de l'infrastructure prennent des mesures de prévention, de détection et de réaction pour garantir l'exploitation sûre et continue de l'infrastructure et la gestion des risques y relatifs

Risques liés au projet

Retards, dépassements de budget et risques liés à des projets d'acquisition et d'implémentation

Mesures

- Analyse de risques et suivi
- Suivi rigoureux de l'avancement des projets, audits par des tierces parties

Risques financiers

- Risque de contrepartie (concentration et solvabilité)
- Changement des conditions sur les marchés des capitaux (risque de liquidité)
- Risque de change et risque d'intérêt

Mesures

- Suivi financier des contreparties en examinant leurs créances, leurs crédits, leurs liquidités, leur solvabilité et leur réputation
- Assurances
- Garanties des fournisseurs et clients
- Politique de Fluxys visant à maintenir un accès privilégié aux capitaux d'emprunt via l'implémentation de lignes de crédit appropriées et confirmées, un solide réseau de banques et d'investisseurs, ainsi qu'en maintenant des paramètres financiers solides et bancables.
- Couvrir et surveiller les risques de change et d'intérêt

Risque de corruption

Corruption avec pour conséquence un impact négatif sur la réputation commerciale et/ou les résultats financiers de l'entreprise

Mesures

- Les membres du personnel Fluxys sont soumis au code éthique du groupe, au règlement de travail et à des procédures spécifiques
- Les fournisseurs sont soumis aux conditions d'achat, reprenant des dispositions spécifiques en matière de corruption
- Processus de contrôle pour s'assurer que les clients, fournisseurs, agents, consultants, etc. respectent les règles anti-corruption
- Contrôles internes spécifiques suivis d'un audit interne au moins tous les deux ans

Cadre légal et réglementaire

Depuis le 3 mars 2011, le marché du gaz naturel en Europe est réglementé par le troisième paquet "Énergie" de l'Union européenne.

- Directive 2009/73/CE du Parlement européen et du Conseil du 13 juillet 2009 concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel et abrogeant la directive 2003/55/CE (la 3^e directive Gaz);
- Règlement (CE) N° 715/2009 du Parlement européen et du Conseil du 13 juillet 2009 concernant les conditions d'accès aux réseaux de transport de gaz naturel et abrogeant le règlement (CE) N° 1775/2005 (2^e règlement Gaz);
- Règlement (CE) N° 713/2009 du Parlement européen et du Conseil du 13 juillet 2009 instituant une agence de coopération des régulateurs de l'énergie (Règlement ACER).

Détermination des tarifs

Général

Un code de réseau relatif aux tarifs (TAR-NC) a été adopté par le règlement (UE) N° 2017/460 de la Commission européenne le 16 mars 2017. Il vise à harmoniser les méthodes tarifaires pour le transport du gaz en Europe et fixe diverses exigences en matière de publication de données et consultation sur les tarifs. Ce code aura une incidence sur la détermination des tarifs de la prochaine période réglementaire.

Le groupe Fluxys se compose d'entités régulées (Fluxys Belgium, Fluxys LNG, Fluxys Deutschland & Fluxys TENP, DESFA), d'entités exemptées ou sous un modèle marchand (Interconnector UK, Fluxys BBL, Dunkerque LNG, TAP) et pour finir, d'entités non régulées (FluxSwiss & GMSL).

Principes

Principe de revenu des activités de transport / stockage dans les entités régulées au sein de l'UE

Le transport et le stockage de gaz, ainsi que les activités de terminalling, sont des activités à tarifs réglementés au sein de l'UE. Le principe de base de la régulation prévoit que les revenus doivent être tels qu'ils couvrent les coûts éligibles et permettent aux actionnaires d'obtenir un

rendement équitable (en fonction des capitaux propres régulés alloués et, généralement, du rendement des obligations d'État à 10 ans).

À cet effet, les revenus doivent être fixés en tenant compte des éléments suivants:

- charges opérationnelles;
- amortissements autorisés;
- coûts de la dette; et
- marge équitable aux actionnaires.

Explication des revenus régulés

La régulation prévoit des périodes réglementaires d'une durée déterminée (par exemple, 4 ans en Belgique et en Grèce, 5 ans en Allemagne). Avant que la période réglementaire ne commence, le gestionnaire de réseau de transport (GRT) soumet un budget couvrant la période réglementaire (charges opérationnelles, amortissements autorisés, coûts de la dette et marge équitable).

En outre, la quantité de capacités vendues par an (Q) est estimée. Ensuite, le tarif unitaire (T) est calculé en divisant la somme des revenus budgétés, en prenant en considération l'utilisation du compte de régularisation, par la somme des capacités vendues estimées au cours de la période. Ce tarif doit être appliqué à l'ensemble des contrats avec des clients au cours de la période convenue (tarif unique par service régulé).

Par ailleurs, il est probable que les chiffres réels d'un exercice diffèrent des montants budgétés. C'est pourquoi un décompte est réalisé chaque année. Les chiffres réels sont à ce moment-là comparés à ceux autorisés et les écarts définis sont transférés vers / depuis le compte de régularisation. Par exemple, si les revenus facturés aux clients (recettes), calculés en multipliant les quantités effectivement vendues par le tarif applicable, sont supérieurs aux revenus régulés autorisés (la somme des coûts réels à couvrir - les 4 éléments susmentionnés), le surplus doit être transféré des bénéfices et pertes vers le crédit du compte de régularisation (en tant que produits à reporter). Ce surplus peut s'expliquer par plusieurs raisons, par exemple (liste non exhaustive):

- frais opérationnels en baisse (coûts non gérables ou partie des coûts gérables);
- éléments basés sur la quantité de gaz transitée;
- capacités vendues.

Par contre, si les revenus facturés aux clients (recettes) sont inférieurs à la somme des coûts réels à couvrir, le déficit sera comptabilisé au débit du compte de régularisation (en tant que revenus cumulés) en IFRS.

Par conséquent, les bénéfices et pertes ne comprendront que les revenus régulés autorisés (revenus facturés (recettes) plus/moins les mouvements du compte de régularisation).

Certains régulateurs distinguent les coûts opérationnels gérables et ceux non gérables. Les coûts opérationnels gérables sont les coûts qui peuvent être contrôlés par l'entreprise, contrairement aux coûts non gérables dont l'évolution dépasse le contrôle de l'entreprise.

Comme mesure incitative, une partie de la différence entre le montant budgété et le réel montant des coûts opérationnels gérables doit être traitée par le biais du compte de régularisation.

De plus, le groupe Fluxys vend des matières premières (gaz) à des fins d'équilibrage. L'équilibrage est le fait de vendre et d'acheter du gaz flexible de sorte que le réseau reste dans des limites opérationnelles sûres. Cette activité est totalement régulée.

Principe de revenu des activités de terminalling dans les entités régulées au sein de l'UE

La régulation s'applique aux activités de terminalling de la même manière que pour les activités de transport / stockage. Cependant, certains investissements peuvent être rémunérés via un modèle de taux de rendement interne (comme c'est le cas en Belgique).

Le traitement des différences entre les chiffres autorisés et les chiffres réels est similaire à celui décrit précédemment pour les activités de transport / stockage. Tous les coûts opérationnels sont considérés comme non gérables en Belgique.

Entités exemptées et réglementations pour les interconnexions

Dans certains pays, le régulateur offrait une dérogation à la régulation pour une durée déterminée. Ces dérogations encouragent de nouveaux investissements dans les infrastructures de transport / stockage / terminalling en permettant la conclusion de contrats à long terme avec des affrèteurs intéressés. C'est le cas de TAP, BBL Company VOF et de Dunkerque LNG, et c'était le cas également pour Interconnector UK jusqu'à septembre 2018. Toutefois, à l'issue de la période de dérogation, la régulation s'applique telle que décrite ci-dessus.

Les entités comme Interconnector UK ou BBL Company VOF sont soumises à une régulation spécifique aux interconnexions, en tant que modèle marchand. En réalité, sous ce modèle, les principes généraux d'un marché régulé doivent être respectés, cependant, les entités bénéficient d'une certaine flexibilité commerciale, entre autres concernant les revenus à générer. Par exemple, le bénéfice net d'Interconnector UK est plafonné; si le bénéfice net dépasse le plafond, le surplus est considéré comme une dette réglementaire envers le marché. Le plafond est établi pour une certaine période et peut être revu par le régulateur si les entités démontrent que ce plafond ne leur permet pas de couvrir les coûts opérationnels, les amortissements et la marge équitable pour les actionnaires.

Revenus non régulés

Actuellement, le marché du gaz naturel n'est pas régulé en Suisse. Par conséquent, les revenus de FluxSwiss relatifs à la fourniture de capacités pour le transport de gaz ne sont pas soumis au règlement européen.

En plus des services de fourniture de capacités, le groupe Fluxys offre également des services supplémentaires en tant que support opérationnel via GMSL. Ces services ne sont pas régulés et leurs prix dépendent des contrats et de l'environnement de marché.

Gouvernement d'entreprise

Aspects légaux

Fluxys est soumise à la législation belge. Dans ce cadre, la société a rédigé une Charte de gouvernement d'entreprise qui décrit son fonctionnement. Cette charte contient entre autres un règlement d'ordre intérieur pour le Comité d'audit et le Comité de nomination et de rémunération créés par le Conseil d'administration.

Code de bonne conduite

De plus, Fluxys a élaboré un Code de bonne conduite décrivant les principes d'intégrité, d'éthique et de conduite générale applicables à tous les employés de l'organisation.

Composition du Conseil d'administration

Au cours de l'Assemblée générale ordinaire du 12 mai 2020, le mandat d'administrateur de Josly Piette a été renouvelé jusqu'au 12 mai 2026.

Ludo Kelchtermans, qui a été coopté en qualité d'administrateur par le Conseil d'administration du 18 décembre 2019 avec effet au 1^{er} décembre 2019, a été définitivement nommé comme administrateur par la même Assemblée générale pour un mandat de 6 ans qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire de 2025.

La procédure en matière de renouvellements de mandats du Comité de nomination et de rémunération a été respectée.

Jetons de présence

Un jeton de présence de 250€ par réunion du Conseil d'administration et des Comités est octroyé aux administrateurs.

Commissaire

L'Assemblée générale ordinaire s'est prononcée sur les émoluments annuels de la SCRL Ernst & Young, Réviseurs d'entreprises.

Pour son mandat auprès du groupe Fluxys SA, Ernst & Young a perçu en 2020 des émoluments de 436.095€. En outre, Ernst & Young a effectué d'autres missions pour un montant total de 22.480€.

Composition des organes de gestion au 31 mars 2021

Conseil d'administration

- Daniël Termont, Président du Conseil d'administration
- Claude Grégoire, Vice-président du Conseil d'administration
- Pascal De Buck, administrateur délégué
- Jos Ansoms
- André Boulanger
- Patrick Côté
- François Fontaine
- Andries Gryffroy
- Luc Hujuel
- Ludo Kelchtermans
- Renaud Moens
- Josly Piette

Comité d'audit

- Renaud Moens, Président du Comité d'audit
- Luc Hujuel
- Patrick Côté
- Ludo Kelchtermans
- Pascal De Buck, administrateur délégué (invité avec voix consultative)

Comité de nomination et de rémunération

- Luc Hujuel, Président du Comité de nomination et de rémunération
- Ludo Kelchtermans
- Pascal De Buck, administrateur délégué (invité avec voix consultative)

Management team

La management team est chargée de la gestion journalière et opérationnelle de la société. La management team formule également au Conseil d'administration des propositions d'investissements dans le cadre de la stratégie de l'entreprise.

- Pascal De Buck, Administrateur délégué et CEO
- Arno Bux, Chief Commercial Officer
- Christian Leclercq, Chief Financial Officer
- Peter Verhaeghe, Chief Technical Officer



Pascal De Buck



Peter Verhaeghe



Arno Bux



Christian Leclercq



Continuer à évoluer et à croître en Belgique et en Europe



Nous assurons l'apport fiable de gaz naturel qui, en tant qu'énergie fossile à faibles émissions, offre de la sécurité énergétique dans le cadre de la transition vers une société neutre en carbone. Nous travaillons à une gestion optimale de nos activités gazières tout en optant pour une croissance sélective.

Concrètement, nous nous sommes concentrés en 2020 sur les aspects suivants :



Faire en sorte que nos services essentiels continuent d'être assurés en toute sécurité pendant la pandémie



Poursuivre les efforts commerciaux pour vendre des capacités supplémentaires et développer de nouveaux services



Les projets en Belgique pour des capacités de regazéification supplémentaires au Terminal GNL de Zeebrugge et pour la conversion du réseau à bas pouvoir calorifique au gaz naturel à haut pouvoir calorifique



La mise en service du Trans Adriatic Pipeline (TAP) et de l'installation de désodorisation en Allemagne



Des initiatives visant à promouvoir le gaz naturel en tant que carburant de substitution dans le transport et la navigation

Réaction rapide à la pandémie

En 2020, la pandémie a plongé la société dans son ensemble dans une difficile période d'urgence, une période également au cours de laquelle l'approvisionnement en énergie des hôpitaux, des services publics, des ménages et de nombreuses industries était plus que jamais primordial. Malgré l'impact étendu de la pandémie, les services essentiels de Fluxys sont restés opérationnels. Les entreprises du groupe se sont pleinement concentrées sur leur rôle vital au sein de la société et vis-à-vis de leurs clients : la sécurité et la continuité de l'approvisionnement en gaz.

Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, les mesures nécessaires ont été prises rapidement pour assurer la continuité de nos activités, tandis

que les recommandations des autorités ont été rigoureusement respectées dans tous les pays afin de limiter la propagation du virus.

Pendant les périodes de confinement et de semi-confinement, les collaborateurs dont la présence n'était pas indispensable sur place pour la continuité des activités de l'entreprise ont travaillé à domicile. En ce qui concerne les collaborateurs dont la présence sur place était indispensable, le travail en équipe a été réorganisé pour former des bulles séparées et des mesures supplémentaires ont été mises en place pour les équipes dont la fonction est critique.

Soutien actif pour aider à répondre aux besoins liés au coronavirus

En 2020, Fluxys a consenti de nombreux efforts pour aider à répondre, dans un contexte social large, aux besoins liés à la pandémie de coronavirus. Pendant la première période de confinement, de nombreux collaborateurs se sont engagés personnellement dans des actions de l'entreprise et dans d'autres initiatives afin d'apporter une aide sociale et sanitaire.

Outre les initiatives dans les entreprises du groupe, Fluxys a, avec le soutien des actionnaires, dégagé environ un million d'euros pour aider diverses organisations et institutions actives auprès de groupes vulnérables et de professionnels de première ligne, ou soutenir la recherche scientifique dans le cadre du coronavirus.



Efforts particuliers pour la vente de capacités de transport

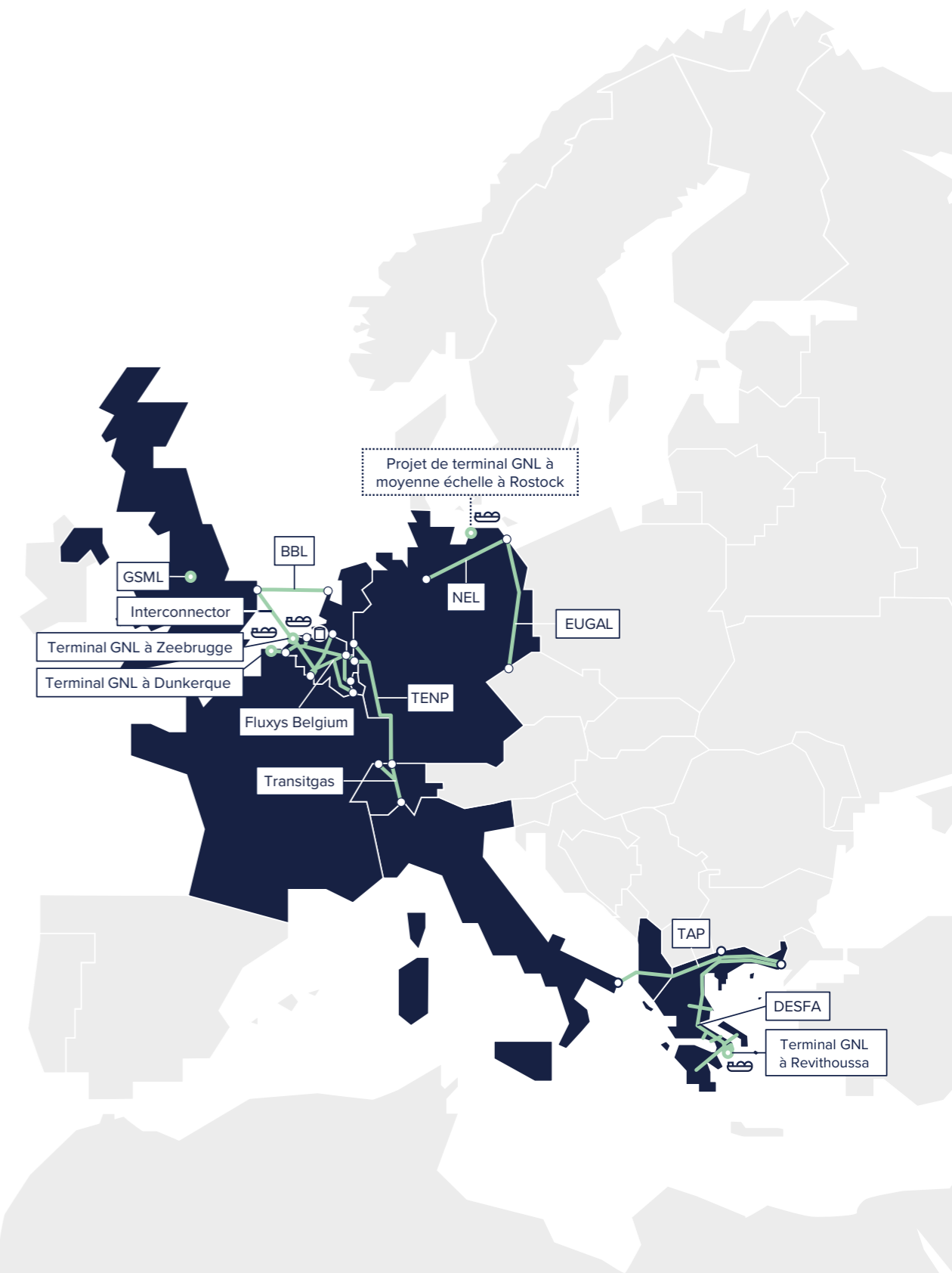
Les règles européennes harmonisées pour l'utilisation des réseaux impliquent que les clients actifs dans le transport de frontière à frontière concluent moins de contrats à long terme. Lorsque des contrats à long terme arrivent à échéance, par exemple, les capacités ainsi libérées doivent être vendues aux enchères.

Le défi pour nos équipes commerciales dans les différents pays consiste donc à proposer aux clients les instruments permettant de saisir, dans un contexte de contrats à court terme, des opportunités qui peuvent se traduire pour Fluxys par des ventes de capacités supplémentaires.

Les opportunités pour les clients dépendent dans une large mesure de leur stratégie d'achat et de la consommation finale, qui est en grande partie tributaire des variations de température et a également été impactée par la pandémie en 2020. Ainsi, le marché européen a vu baisser sa demande de gaz naturel d'environ 4% en 2020 comparé à l'année précédente, avec bien sûr aussi un impact sur la demande de capacités pour le transport de frontière à frontière.

Grâce à l'approche orientée client de nos équipes commerciales et à une réaction rapide face aux évolutions du marché, un bon niveau de ventes de capacités à court terme a tout de même pu être atteint au cours du premier semestre. Les flux transfrontaliers ont quant à eux été plus faibles au second semestre.

En Belgique, les équipes se sont aussi particulièrement investies dans les projets de nouvelles centrales électriques au gaz naturel pour compenser la sortie du nucléaire. Fluxys a élaboré une proposition commerciale pour plusieurs promoteurs de projets en vue d'un raccordement des centrales au réseau. Les projets de raccordement retenus seront fonction des centrales électriques qui seront construites à l'issue de la procédure d'attribution prévue par les autorités fédérales à la fin de l'année 2021.



Forte augmentation du trafic de navires au Terminal GNL résultant du service de transbordement

Le démarrage en décembre 2019 du contrat à long terme pour des services de transbordement a fait grimper considérablement le trafic au Terminal GNL de Zeebrugge en 2020. Le Terminal a accueilli au total 172 navires, pulvérisant le record précédent de 130 navires enregistré en 2019. Mars 2020 a été un mois de record absolu pour le trafic maritime au Terminal, avec un total de 30 navires amarrés, soit plus du double du précédent record de mai 2019.



Open Season réussie pour des capacités de regazéification supplémentaires

Répondant aux signaux en provenance du marché, le Terminal GNL de Zeebrugge a organisé une Open Season pour des capacités de regazéification supplémentaires. Et ce fut une réussite: au cours de la phase contraignante de l'Open Season, la capacité proposée de 6 millions de tonnes par an (environ 10,5 GWh/h) a été entièrement souscrite.

Sur cette base, la décision finale d'investissement a été prise de construire l'infrastructure supplémentaire nécessaire au Terminal GNL, qui permettra également de réduire les émissions de l'installation.

Trans Adriatic Pipeline en service

Fluxys est partenaire à 19% dans la canalisation Trans Adriatic Pipeline (TAP). Cette dernière forme la branche ouest du Corridor gazier sud-européen destiné à approvisionner l'Europe en gaz naturel provenant du champ de Shah Deniz II en Azerbaïdjan. La pose de la canalisation a commencé en 2016 et sa mise en service a eu lieu fin 2020. En tant que partenaire industriel dans le TAP, Fluxys met ses connaissances et son expertise à disposition pour la gestion opérationnelle des flux gaziers et l'exploitation sûre de l'infrastructure.

En ouvrant la voie à une nouvelle source, TAP constitue un chaînon important pour la diversification des sources et la sécurité d'approvisionnement en gaz naturel de l'Europe. La capacité de départ dans la canalisation TAP (10 milliards de mètres cubes par an) pourra par la suite être augmentée pour atteindre 20 milliards de mètres cubes par an. Le gaz pourrait provenir de différentes sources situées entre autres dans l'ensemble de la région caspienne, au Moyen-Orient et dans l'est de la Méditerranée.



Passage du gaz naturel à bas pouvoir calorifique au gaz naturel à haut pouvoir calorifique

Épuisement des sources de gaz naturel à bas pouvoir calorifique

La diminution de la production issue du champ de Groningen, une source de gaz naturel à bas pouvoir calorifique (ou gaz L), incite les Pays-Bas, entre autres mesures, à procéder à un arrêt graduel de l'exportation de gaz L. Les exportations vers l'Allemagne diminueront progressivement entre 2020 et 2030, tandis qu'il sera mis un terme à celles vers la Belgique et la France entre 2024 et 2030. Par ailleurs, pour des raisons de sécurité, la production du champ a été limitée à plusieurs reprises depuis 2014.

Dans la perspective d'une exportation en baisse de gaz L à partir des Pays-Bas, la Belgique, la France et l'Allemagne doivent adapter leurs réseaux pour remplacer progressivement les importations de gaz L par du gaz naturel à haut pouvoir calorifique (gaz H) en provenance d'autres sources.

La conversion L/H suit le planning en Belgique

L'infrastructure de Fluxys en Allemagne ne transporte pas de gaz L et ne doit donc pas être convertie. Par contre, l'infrastructure en Belgique comprend bel et bien un réseau pour le gaz L. Actuellement, la Belgique importe environ 42 TWh de gaz L par an pour la consommation sur le marché belge, soit près d'un quart de l'approvisionnement. Parallèlement, le réseau belge sert également de corridor permettant d'acheminer du gaz L vers la France.

Après plusieurs petits projets de conversion, Fluxys a réalisé, chaque année depuis 2018, des conversions à grande échelle en collaboration avec les gestionnaires de réseau de distribution. En 2020, malgré les restrictions liées aux mesures corona, la conversion a pu être terminée dans les délais. Grâce à la coopération active avec les gestionnaires de réseau de distribution, le programme de conversion va également s'accélérer. L'ensemble du marché du gaz naturel à bas pouvoir calorifique sera converti en 2024, au lieu de 2029.

Ligne droite vers la mise en service totale d'EUGAL

Fluxys détient une participation de 16,5% dans le projet de canalisation EUGAL en Allemagne (Europäische Gas-Anbindungsleitung). Le projet comprend la construction de deux canalisations parallèles au départ des canalisations Nord Stream II dans le nord de l'Allemagne en vue de transporter du gaz vers le sud en direction de la République tchèque et de l'ouest de l'Allemagne. Fin 2019, EUGAL a mis la première canalisation en service. La seconde canalisation devrait entrer en service en avril 2021.

La mise en service des canalisations Nord Stream II a été retardée par rapport au planning initial. En attendant, EUGAL reçoit des flux provenant des canalisations Nord Stream I existantes.




Première en Europe: une installation de désodorisation unique

Depuis 2018, les utilisateurs du réseau peuvent acheter des capacités chez FluxSwiss et Fluxys TENP pour transporter du gaz naturel du sud vers le nord via les canalisations Transitgas et TENP. Jusque-là, le gaz naturel ne pouvait circuler dans les canalisations que du nord vers le sud.

Dans le cadre de ces flux vers le nord, Fluxys TENP et Open Grid Europe ont mis en service une installation industrielle de désodorisation à la fin de l'année 2020. En Allemagne, aucune substance odorante n'est en effet admise dans les réseaux de transport, contrairement aux pratiques en vigueur en Suisse, en Italie et en France. L'installation de désodorisation retire le cas échéant automatiquement la substance odorante des flux de gaz en provenance du sud.

L'installation se situe à Schwörstadt près de la frontière germano-suisse et sa grande capacité fait d'elle une pionnière en Europe. Cette installation renforce la sécurité d'approvisionnement et offre plus de flexibilité aux gestionnaires des réseaux de transport concernés pour faire circuler du gaz naturel depuis le sud en direction de l'Allemagne. Pour FluxSwiss, la mise en service de l'installation constitue un atout particulier pour soutenir l'Italie dans ses exportations vers l'Allemagne.

En raison de son rôle positif dans l'ouverture des flux de gaz naturel du sud vers le nord, les investissements dans l'installation de désodorisation sont soutenus par le programme "Connecting Europe Facility".

 Cofinancé par le mécanisme pour l'interconnexion en Europe de l'Union européenne

Partenariat dans le projet de terminal GNL à Stade

En mars 2021, Fluxys et les actionnaires de Hanseatic Energy Hub (HEH), développeur du projet de terminal GNL à Stade près d'Hambourg, ont conclu un accord pour que Fluxys devienne partenaire dans le projet. La décision finale d'investissement pour la construction du terminal sera prise entre autres sur la base de l'intérêt du marché pour la réservation de capacités dans l'installation.

Le terminal GNL de Stade pourra aider l'Allemagne à sortir de la production d'électricité à partir d'énergie nucléaire, de charbon et de lignite en diversifiant les axes d'approvisionnement en gaz naturel du pays, dans un contexte de besoins croissants d'importation. Ce projet est une opportunité pour Fluxys de poursuivre son ambition de croissance en Europe et de renforcer et diversifier sa présence dans des infrastructures en Allemagne.

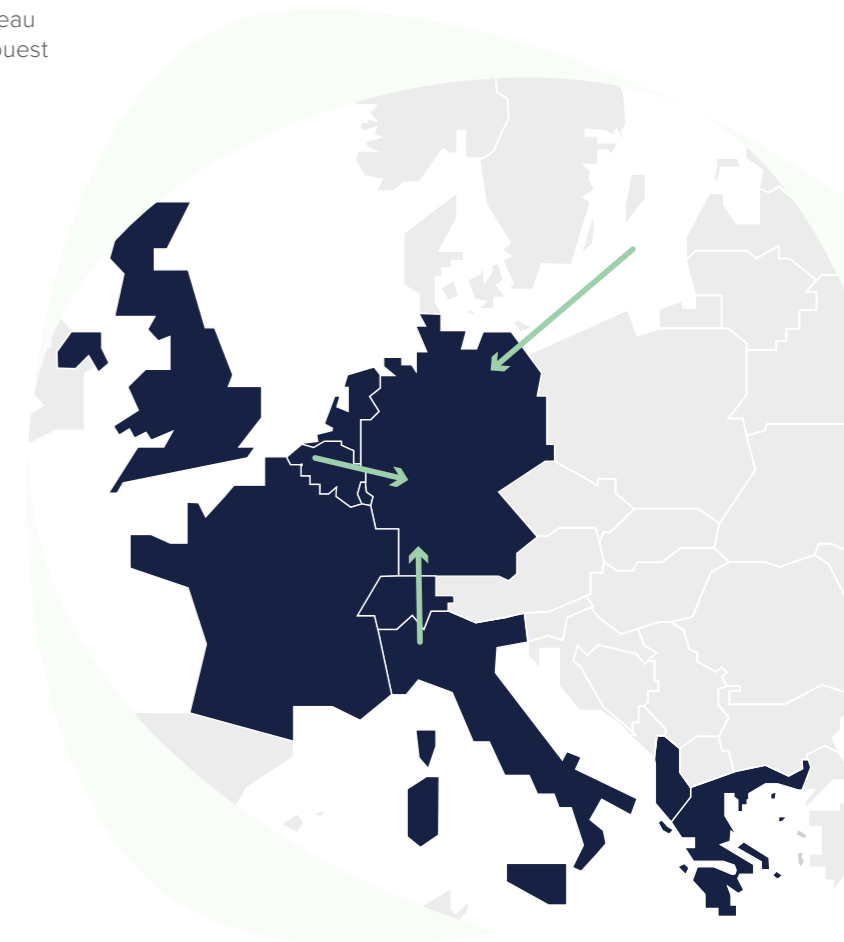
L'infrastructure Fluxys: solution pour l'acheminement vers l'Allemagne

L'Allemagne a besoin de volumes additionnels de gaz naturel aux côtés des sources renouvelables pour compenser la sortie du nucléaire et l'arrêt progressif de la production d'électricité à partir du charbon et du lignite. L'Allemagne a également besoin de nouvelles importations pour remplacer la baisse des volumes de gaz L en provenance des Pays-Bas. L'infrastructure de Fluxys offre différentes solutions pour l'acheminement supplémentaire vers l'Allemagne.

- Via le point d'interconnexion belgo-allemand Eynatten à l'ouest, l'Allemagne peut importer plus de gaz naturel en provenance du réseau de canalisations en Belgique. Grâce à la connexion directe des terminaux GNL de Zeebrugge et Dunkerque avec le réseau belge, l'approvisionnement à partir de l'ouest

offre également à l'Allemagne la possibilité de diversifier en toute souplesse son portefeuille d'approvisionnement avec du GNL. En outre, la canalisation Zeelink, qui se situe dans le prolongement de l'infrastructure belge, a été mise en service en Allemagne en mars 2021.

- Via le point d'interconnexion helvético-allemand de Wallbach dans le sud: grâce aux capacités disponibles pour acheminer du gaz naturel vers le sud de l'Allemagne depuis la Suisse.
- Les canalisations NEL et EUGAL qui permettent l'acheminement de gaz naturel supplémentaire à partir du nord.





Nouveaux tronçons de canalisation pour TENP I

L'infrastructure TENP en Allemagne comprend deux canalisations. Sur la base d'un examen approfondi, la capacité disponible dans la canalisation TENP I est limitée depuis 2017 par mesure de précaution concernant la qualité de l'infrastructure. En 2020, Fluxys TENP et Open Grid Europe, en tant qu'actionnaires de l'infrastructure TENP, ont préparé la pose de nouveaux tronçons de canalisation afin d'apporter une solution à cette situation et de prendre également en compte les besoins en capacités du Baden-Württemberg dans le cadre de la sortie du nucléaire et de l'arrêt progressif de la production d'électricité à partir du charbon. Le régulateur allemand, BNetzA, a confirmé la nécessité de ces investissements et les a approuvés dans le

cadre du Plan de développement du réseau 2018. Jusqu'à la mise en service des nouveaux tronçons de canalisation, la capacité disponible dans l'infrastructure reste limitée au niveau actuel.

Dans le cadre du Plan de développement du réseau 2020, Fluxys TENP et Open Grid Europe ont également présenté un nouveau scénario pour offrir suffisamment de capacités aux utilisateurs du réseau concernés tant pour l'approvisionnement des marchés locaux dans le Sud de l'Allemagne que pour l'approvisionnement de la Suisse et l'acheminement vers l'Italie. Le processus de validation du Plan de développement du réseau 2020 est encore en cours.

DESFA développe sa dynamique

Fluxys a acquis, avec Snam et Enagás (entreprises d'infrastructures gazières, respectivement en Italie et en Espagne) et avec le partenaire grec DAMCO, une participation à hauteur de 66% dans DESFA, le propriétaire et gestionnaire du réseau haute pression et du terminal GNL de Revithoussa en Grèce. D'un point de vue européen, la Grèce revêt une importance stratégique car avec la canalisation TAP et les diverses autres initiatives en phase de projet, le pays forme un axe important pour la diversification des sources et des routes d'approvisionnement de gaz naturel, et pourrait ainsi devenir une plaque tournante du gaz naturel dans le Sud-Est de l'Europe. Dans ce contexte, DESFA a conclu un accord en 2020 pour devenir partenaire à 20% dans le projet de construction d'une unité flottante de stockage et de regazéification de GNL (FSRU) à hauteur d'Alexandroupolis. Cette installation permettrait de renforcer la diversité des sources pour le marché grec et le rôle de transit de la Grèce vers la Bulgarie.

En tant que partenaires industriels, Fluxys et ses partenaires de consortium mettent leur expertise à disposition afin que DESFA puisse exploiter pleinement sa position stratégique dans la région méditerranéenne. DESFA a également élaboré un nouveau Plan de développement du réseau comprenant entre autres deux grands projets de canalisation pour répondre à l'arrêt progressif de la production d'électricité au lignite qui est repris dans le Plan national pour le climat. En outre, DESFA a remporté en 2020 un contrat pour des services d'exploitation et de maintenance du nouveau terminal d'importation de GNL d'Al-Zour au Koweït, dont la mise en service est prévue en 2021.



Implication dans le GNL à petite échelle

Fluxys mise pleinement sur des infrastructures et des services visant à mettre à disposition de petites quantités de GNL en tant que carburant de substitution à faibles émissions pour le transport maritime, le transport routier ou en tant qu'énergie pour des sites industriels qui ne disposent pas d'un réseau de gaz naturel à proximité. L'avantage de l'infrastructure de GNL à petite échelle et de la flotte de navires et de camions fonctionnant au GNL est qu'aucun investissement supplémentaire n'est nécessaire pour passer au bio-GNL neutre en carbone à mesure qu'il sera disponible.

Zeebrugge

Au Terminal GNL de Zeebrugge, le trafic de camions-citernes de GNL a augmenté de plus de 20% en 2020 pour atteindre près de 3.200 chargements. Par ailleurs, la possibilité est examinée de construire des quais de chargement supplémentaires pour pouvoir répondre sans problème à la demande croissante.

Anvers

Au port d'Anvers, Fluxys facilite le soutage de navires à l'aide de camions-citernes de GNL. De plus, un point de soutage de GNL permanent où des navires peuvent venir se ravitailler a également été mis en service en 2020. En outre, la barge de soutage de GNL Flexfueler 002 a été construite en collaboration avec Titan LNG. Depuis mars 2021, le navire rend le GNL accessible à plus grande échelle dans le port d'Anvers et sa région.

Dunkerque

En 2020, le terminal GNL de Dunkerque a mis en service son premier quai de chargement pour des camions-citernes de GNL et l'appontement a été adapté pour pouvoir accueillir également des petits navires de soutage.

Revithoussa

En 2020, DESFA a pris les décisions finales d'investissement pour la construction, au terminal GNL de Revithoussa, d'un quai de chargement

pour des camions-citernes de GNL et d'un deuxième appontement pouvant accueillir de petits méthaniers.

Rostock

En 2020, Fluxys et Novatek ont continué à examiner un projet en vue de la construction et de l'exploitation d'un terminal de stockage de GNL à moyenne échelle dans le port de Rostock en Allemagne. Le terminal aurait pour objectif de mettre à disposition du GNL à petite échelle en Europe septentrionale et centrale, ainsi que dans la zone de la mer Baltique.

Plusieurs alternatives pour la mise en œuvre technique du projet sont encore à l'étude avant de pouvoir prendre une décision finale d'investissement. Les modalités de collaboration sont aussi examinées.





Transporter l'énergie de l'avenir



Fluxys soutient totalement les objectifs climatiques fixés dans l'Accord de Paris et dans le Green Deal européen. Là où le marché est prêt, avec notre infrastructure, nous posons les jalons d'un avenir énergétique hybride au sein duquel des molécules neutres en carbone et l'électricité renouvelable jouent un rôle complémentaire dans le système énergétique.

Nous soutenons des initiatives pour le biométhane, nous investissons dans des projets de transport d'hydrogène ainsi que de CO₂, et nous explorons de nouvelles technologies. Le Green Deal européen et le plan de relance européen qui a pris forme en 2020 à la suite de la pandémie ont créé pour Fluxys une dynamique permettant d'accélérer de manière proactive sa stratégie pour la transition énergétique en Belgique.

Concrètement, nous nous sommes concentrés en 2020 sur les aspects suivants:



L'union de nos forces en Belgique avec l'industrie, les gestionnaires de réseau de distribution et d'autres parties prenantes afin de convertir notre infrastructure, en tenant compte du marché, en un système de transport de vecteurs énergétiques neutres en carbone et de CO₂



Des initiatives visant à développer le marché du biométhane



Notre projet Go for Net 0 visant à réduire de moitié nos émissions de gaz à effet de serre en Belgique d'ici 2025 par rapport à l'année de référence 2017

Donner forme à l'infrastructure hydrogène et CO₂ en Belgique

Fluxys est prête à construire en Belgique le réseau gazier de demain. En 2020, nous avons élaboré un plan en vue d'utiliser durablement notre infrastructure comme instrument de la transition énergétique. Conformément à la stratégie de la Commission européenne et compte tenu des évolutions nécessaires du cadre légal et réglementaire, nous pourrions convertir et développer progressivement notre infrastructure et contribuer ainsi à atteindre la neutralité climatique en 2050.

En nous appuyant sur notre expertise dans le domaine du gaz naturel, nous joignons nos forces à celles de l'industrie, des gestionnaires de réseau de distribution et de nos autres parties prenantes pour convertir notre infrastructure en systèmes complémentaires. Ils permettront de faire circuler différentes molécules nécessaires pour mener à bien la transition énergétique:

- un système pour le transport de méthane (au sein duquel le biométhane neutre en carbone et le méthane synthétique remplaceront progressivement des quantités de plus en plus importantes de gaz naturel);
- un système pour le transport d'hydrogène (H₂);
- un système pour le transport de CO₂;
- éventuellement aussi une infrastructure pour d'autres molécules qui contribueront à la transition énergétique

En d'autres termes: notre but est que le réseau gazier, en tenant compte du marché, serve de plus en plus au transport de vecteurs d'énergie neutres en carbone et au transport de CO₂ en vue de sa réutilisation circulaire ou de son stockage. De cette manière, nous offrons de nouvelles solutions aux consommateurs belges dans leurs efforts pour une reprise et une croissance durables.

La réutilisation de l'infrastructure existante étant moins chère et plus rapide que la construction d'une toute nouvelle infrastructure, nous réutiliserons au maximum le réseau de gaz naturel existant pour le développement de l'infrastructure pour l'hydrogène et le CO₂. En même temps, la réutilisation de l'infrastructure existante dans un pays densément peuplé comme la Belgique représente un gain d'espace considérable.

HyFit: collaboration avec l'université de Gand (Ugent)

Fluxys a également lancé un programme de recherche avec l'Ugent dans l'optique de la reconfiguration d'une partie du réseau gazier existant pour le transport d'hydrogène. Le programme développe une méthodologie de screening du réseau existant pour définir les modalités d'injection de l'hydrogène dans l'infrastructure.

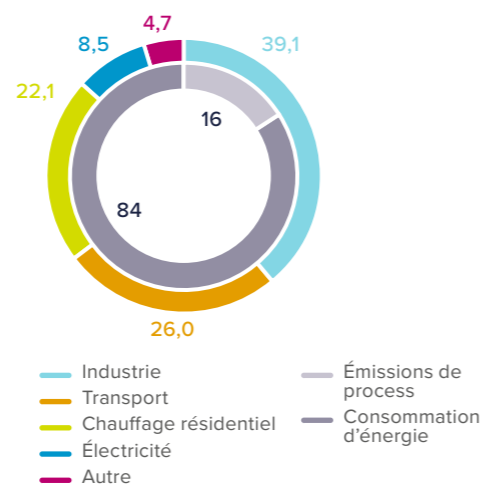


Double solution pour réduire considérablement les émissions de CO₂

En Belgique, près de 40% des émissions de CO₂ sont issues de la consommation d'énergie ou des process dans l'industrie. Comme de grandes entreprises industrielles sont directement connectées au réseau de Fluxys, la reconfiguration de notre infrastructure offre une solution rentable pour faire baisser les émissions de CO₂ de l'industrie, apportant ainsi une contribution essentielle à la réalisation des objectifs climatiques.

Belgique: répartition des émissions de CO₂ en 2018

(en millions de tonnes - source: climat.be)



Procédés industriels pour lesquels l'électricité n'est pas une option

Une série de procédés industriels nécessitent de la chaleur à haute température pour laquelle l'électricité (neutre en carbone) n'est pas une option. Le raccordement de ces industries à des sources d'hydrogène leur permet de passer à une alternative neutre en carbone. Il en va de même pour les industries utilisant des matières premières à forte intensité en carbone.

Procédés industriels générant intrinsèquement des émissions de CO₂

Le captage et l'utilisation ou le stockage de CO₂ est une technologie considérée comme essentielle pour réduire les émissions de CO₂ et créer des clusters pour la réutilisation circulaire du CO₂ dans la production de biocarburants neutres en carbone, par exemple. Cette technologie est particulièrement importante pour les secteurs difficiles à décarboner dont les processus génèrent intrinsèquement des émissions de CO₂. Proposer le transport du CO₂ capté vers des destinations de réutilisation ou de stockage est un élément clé de cette solution.

Approche par étapes avec le marché

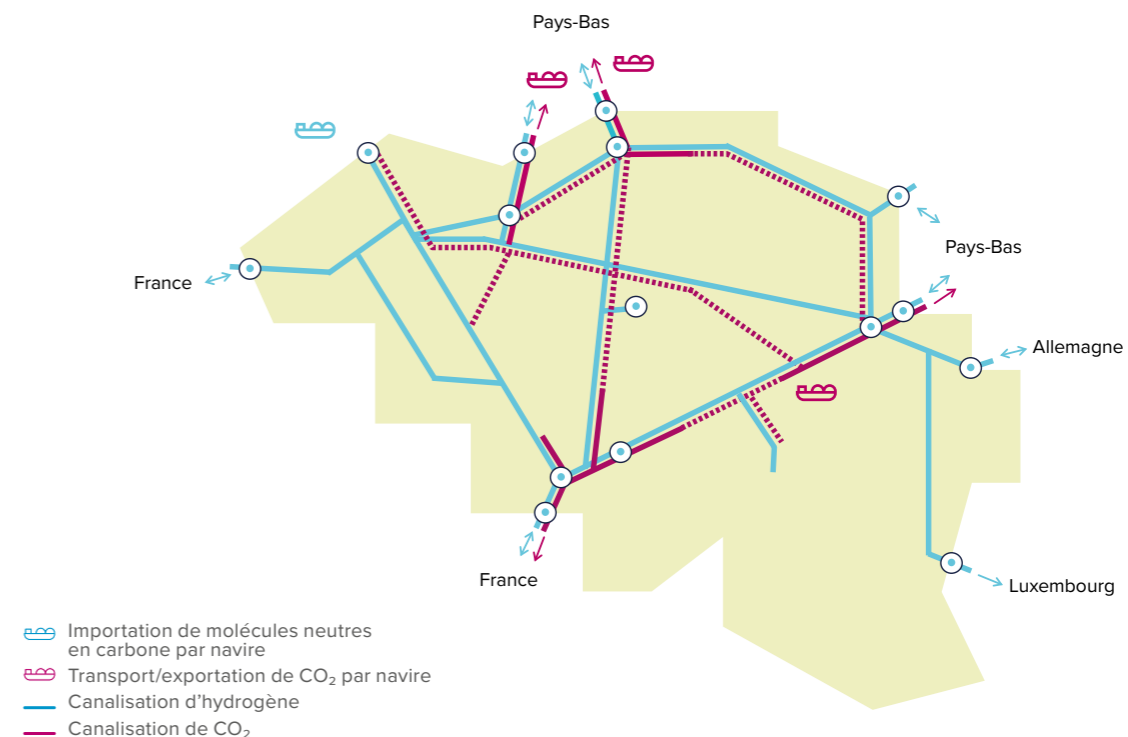
À l'occasion d'un webinaire organisé début 2021, Fluxys a présenté son approche au marché: une approche par étapes, en tenant compte du marché, pour garantir que les capacités requises soient mises en ligne selon les besoins et avec des économies d'échelle suffisantes.

Dans une prochaine étape, nous collecterons des données auprès des premiers utilisateurs potentiels de l'infrastructure hydrogène et CO₂ afin d'avoir une vue d'ensemble claire de l'évolution géographique et temporelle des besoins du marché. Sur cette

base, nous proposerons au marché un projet d'infrastructure spécifique qui est nécessaire dans une première phase, et qui peut être développée ultérieurement en fonction de l'évolution de la demande.

Conformément à l'approche de la stratégie pour l'hydrogène de la Commission européenne, l'objectif est de travailler à partir de clusters et de réaliser des connexions avec les pays voisins après 2030 afin de parvenir à une infrastructure européenne entièrement interconnectée.

Infrastructure pour l'hydrogène et le CO₂ en Belgique: vision 2050

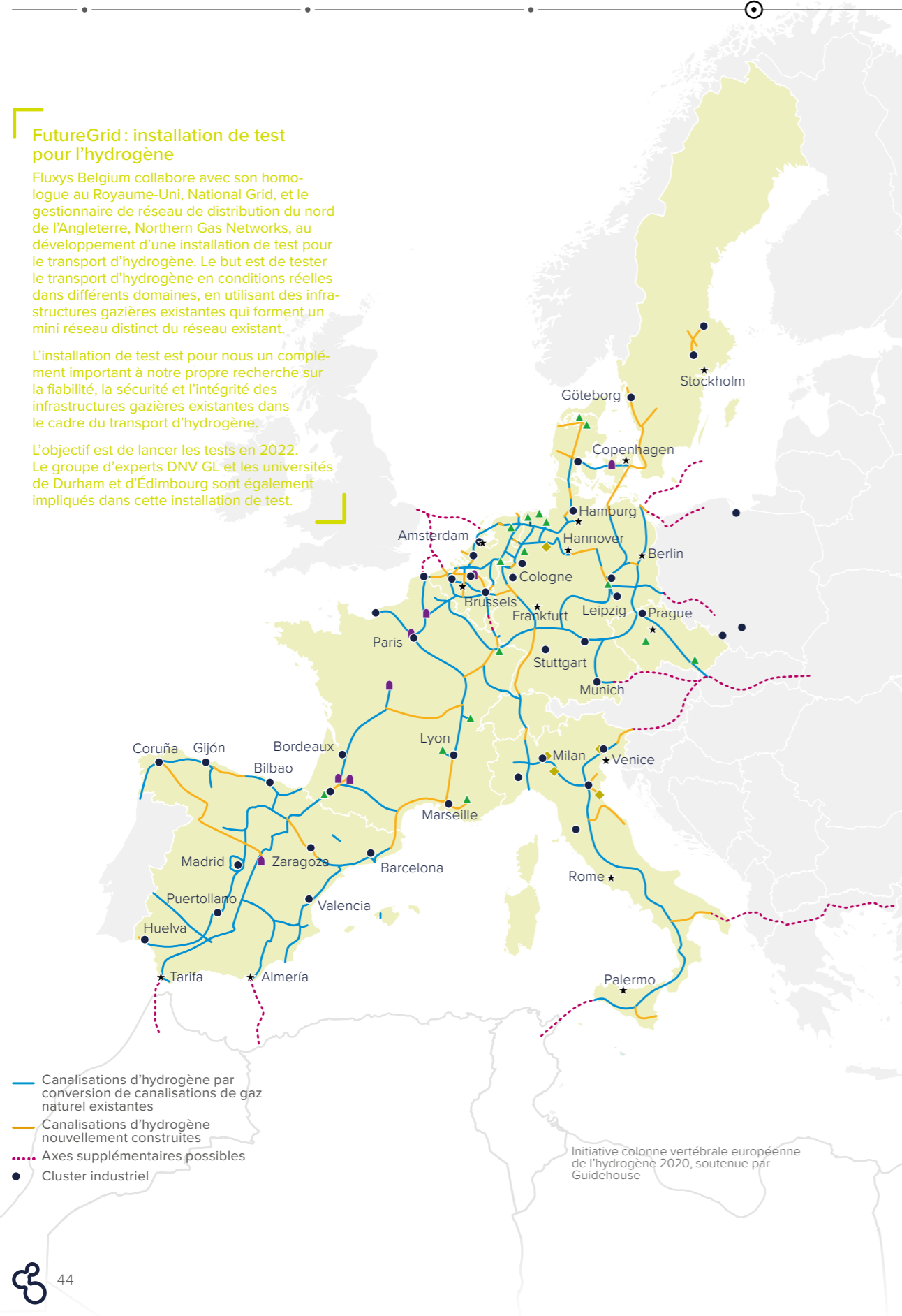


FutureGrid: installation de test pour l'hydrogène

Fluxys Belgium collabore avec son homologue au Royaume-Uni, National Grid, et le gestionnaire de réseau de distribution du nord de l'Angleterre, Northern Gas Networks, au développement d'une installation de test pour le transport d'hydrogène. Le but est de tester le transport d'hydrogène en conditions réelles dans différents domaines, en utilisant des infrastructures gazières existantes qui forment un mini réseau distinct du réseau existant.

L'installation de test est pour nous un complément important à notre propre recherche sur la fiabilité, la sécurité et l'intégrité des infrastructures gazières existantes dans le cadre du transport d'hydrogène.

L'objectif est de lancer les tests en 2022. Le groupe d'experts DNV GL et les universités de Durham et d'Édimbourg sont également impliqués dans cette installation de test.



Intégré dans la colonne vertébrale européenne de l'hydrogène

D'autres gestionnaires de réseau de transport de gaz en Europe sont également en train de développer une infrastructure hydrogène. Dans cette dynamique, nous considérons que l'infrastructure hydrogène en Belgique s'intégrera dans un ensemble européen et nous jetons les bases pour consolider et renforcer durablement notre rôle de plaque tournante énergétique dans le centre du Nord-Ouest de l'Europe.

Dans cette optique, Fluxys Belgium, avec 10 autres gestionnaires de réseau de transport de gaz, a élaboré en 2020 un plan pour un réseau de transport d'hydrogène à travers l'Europe. Le plan suit l'approche de la stratégie pour l'hydrogène lancée l'année dernière par la Commission européenne dans le cadre du Green Deal.

En Allemagne, Fluxys TENP en tant que membre de la FNB Gas (la fédération des gestionnaires de réseau de transport de gaz) participe activement au processus de marché visant à élaborer un planning pour le développement de l'infrastructure pour le transport d'hydrogène. Vu l'importance de la canalisation Transitgas pour le transit international et l'approvisionnement de la Suisse, FluxSwiss travaille à l'élaboration d'une stratégie nationale pour l'hydrogène qui s'inscrit dans l'approche adoptée au sein de l'Union européenne.

Autres projets pour le développement du marché de l'hydrogène et des chaînes pour le captage et la réutilisation/le stockage du CO₂

Fluxys unit ses forces à celles de toute une série de partenaires dans le cadre de plusieurs projets pour que l'hydrogène, en sa qualité de vecteur énergétique neutre en carbone, et les chaînes pour le captage et la réutilisation/le stockage de CO₂ trouvent leur place dans le système énergétique et le tissu économique.

Projet Power-to-Gas avec Eoly et Parkwind

L'objectif du projet d'énergie verte Hyoffwind, mené en collaboration avec Eoly (filiale de Colruyt Group) et Parkwind, est de construire à Zeebrugge une installation power-to-gas pour convertir de l'électricité renouvelable en hydrogène vert par électrolyse. Le rôle de Fluxys dans le projet est indépendant des aspects commerciaux liés à la production et à la vente d'hydrogène vert.

Hyoffwind a été conçu comme un projet d'installation à échelle industrielle, avec une capacité d'électrolyse de 25 MW pouvant être portée à 100 MW: ce serait la première installation d'une telle capacité en Belgique. Il est attendu que la décision d'investissement finale puisse être prise d'ici l'été 2021.



Importations d'hydrogène

Pour que l'économie de l'hydrogène soit viable, il faut pouvoir produire suffisamment d'électricité renouvelable pour la production d'hydrogène vert. Toutefois, le potentiel de production d'électricité renouvelable comme source d'hydrogène vert est limité en Belgique dans les conditions actuelles. C'est pourquoi d'autres évolutions technologiques seront nécessaires en termes de nouvelles méthodes de production d'hydrogène neutre en carbone et l'importation d'hydrogène neutre en carbone représente également une piste importante si l'économie de l'hydrogène se poursuit.

En 2020, la coalition d'importation d'hydrogène, qui réunit DEME, ENGIE, Exmar, Fluxys, le port d'Anvers, le port de Zeebrugge et WaterstofNet, a effectué une étude industrielle à grande échelle sur les aspects financiers, techniques et réglementaires de l'ensemble de la chaîne logistique d'importation d'hydrogène (de la production à l'étranger à la livraison par bateaux et par canalisations en Belgique et à la

distribution dans le pays). Cette étude conclut qu'il s'agit d'une solution techniquement et économiquement faisable. Elle jette les bases pour de nouvelles étapes, notamment des projets pilotes pour l'acheminement de molécules vertes en provenance de pays où le vent et le soleil sont disponibles en abondance.



La coalition d'importation d'hydrogène est soutenue par Flux50 et a bénéficié d'un soutien financier de l'Agence flamande pour l'innovation et l'entrepreneuriat (Agentschap Innoveren en Ondernemen).

H2GridLab

H2GridLab est une initiative visant à créer, sur le site du gestionnaire de réseau de distribution Sibelga à Anderlecht, un laboratoire participatif pour les tests, les projets pilotes et l'élargissement des connaissances sur l'hydrogène vert, son stockage local et son injection dans un réseau. Les partenaires du projet sont le gestionnaire de réseau de distribution Sibelga, le groupe technologique John Cockerill et Fluxys. H2GridLab bénéficie du soutien du Fonds fédéral de transition énergétique belge.

Panneaux à hydrogène

Des chercheurs de la KU Leuven ont mis au point des panneaux à hydrogène innovants qui produisent avec un haut rendement de l'hydrogène vert à partir de la lumière du soleil et de vapeur d'eau présente dans l'air. Depuis le début de l'année 2021, un certain nombre de ces panneaux se trouvent sur le toit vert du laboratoire de Fluxys à Anderlecht. L'objectif: unir nos forces et procéder à des tests approfondis pendant un an.

Les mesures et les analyses effectuées dans le laboratoire de Fluxys montreront les variations du profil de production et de la composition de l'hydrogène en fonction de l'orientation des panneaux, des conditions météorologiques, du moment de la journée et des saisons. Ces données permettront aux chercheurs de la KU Leuven d'affiner la technologie.

Antwerp@C

Le projet Antwerp@C est une initiative dont l'ambition est de réduire de moitié, d'ici 2030, les émissions de CO₂ dans le port d'Anvers grâce à la technologie de captage et de réutilisation/stockage du CO₂. Les partenaires de l'initiative sont Air Liquide, BASF, Borealis, ExxonMobil, INEOS, Fluxys, Port of Antwerp et Total. En 2020, le projet Antwerp@C a bénéficié d'une subvention européenne via le programme Connecting Europe Facility. L'aide financière servira à réaliser des études concernant un terminal d'exportation de CO₂ liquide, une canalisation de CO₂ dans le port d'Anvers et une canalisation de CO₂ vers les Pays-Bas.



Cofinancé par le mécanisme pour l'interconnexion en Europe de l'Union européenne

Carbon Connect Delta

Le captage et la réutilisation ou le stockage du CO₂ permettrait de réduire de 30% les émissions de CO₂ dans la zone portuaire de North Sea Port (les ports de Gand en Belgique et les ports de Terneuzen et de Vlissingen aux Pays-Bas). Dans cette optique, Fluxys a mis sur pied, en consortium avec des entreprises belges et néerlandaises, le projet Carbon Connect Delta dont la première étape est une étude de la faisabilité de la CCUS. Les résultats de l'étude de faisabilité sont attendus pour la mi-2021.

Projets Power-to-Methanol

Fluxys est également partenaire d'infrastructures dans deux projets visant à mettre en place des chaînes pour la production durable de méthanol. Le méthanol est une matière première polyvalente essentielle pour l'industrie chimique et fait également l'objet de nombreuses autres applications. Le but est de produire du méthanol durable en réutilisant le CO₂ capté et en le combinant avec l'hydrogène durable produit.

Power-to-Methanol Antwerp

Le planning de l'initiative prévoit que la construction d'une usine modèle commence d'ici 2022 en vue de produire annuellement 8 000 tonnes de méthanol durable. Cela permettra d'éviter l'émission d'un volume de CO₂ au minimum équivalent. Les partenaires du projet sont ENGIE, Fluxys, Indaver, INOVYN, Oiltanking, Port of Antwerp et le Vlaamse Milieuholding (holding flamand pour l'environnement).

North-C-Methanol

Projet dans la partie gantoise du North Sea Port visant à produire 44 000 tonnes de méthanol durable et à éviter l'émission d'au moins 140 000 tonnes de CO₂. Les partenaires du projet sont North Sea Port, Alcobiofuel, ArcelorMittal, ENGIE, Fluxys, Mitsubishi Power, Oiltanking, PMV, POM pour la Flandre orientale et Proman.



Contribuer au développement du marché du biométhane

Marché naissant

Par rapport aux pays voisins, la production de biométhane en Belgique n'en est qu'à ses débuts. Actuellement, deux installations de biométhanisation sont opérationnelles: une première en Campine et la seconde à Fleurus, qui a été mise en service en 2020.

Terminal GNL de Zeebrugge: bio-GNL

Le Terminal GNL de Zeebrugge a ajouté une corde à son arc: en 2020, le Terminal a obtenu la certification officielle en tant qu'installation de processus reconnue en Europe pour le bio-GNL.



Potentiel important

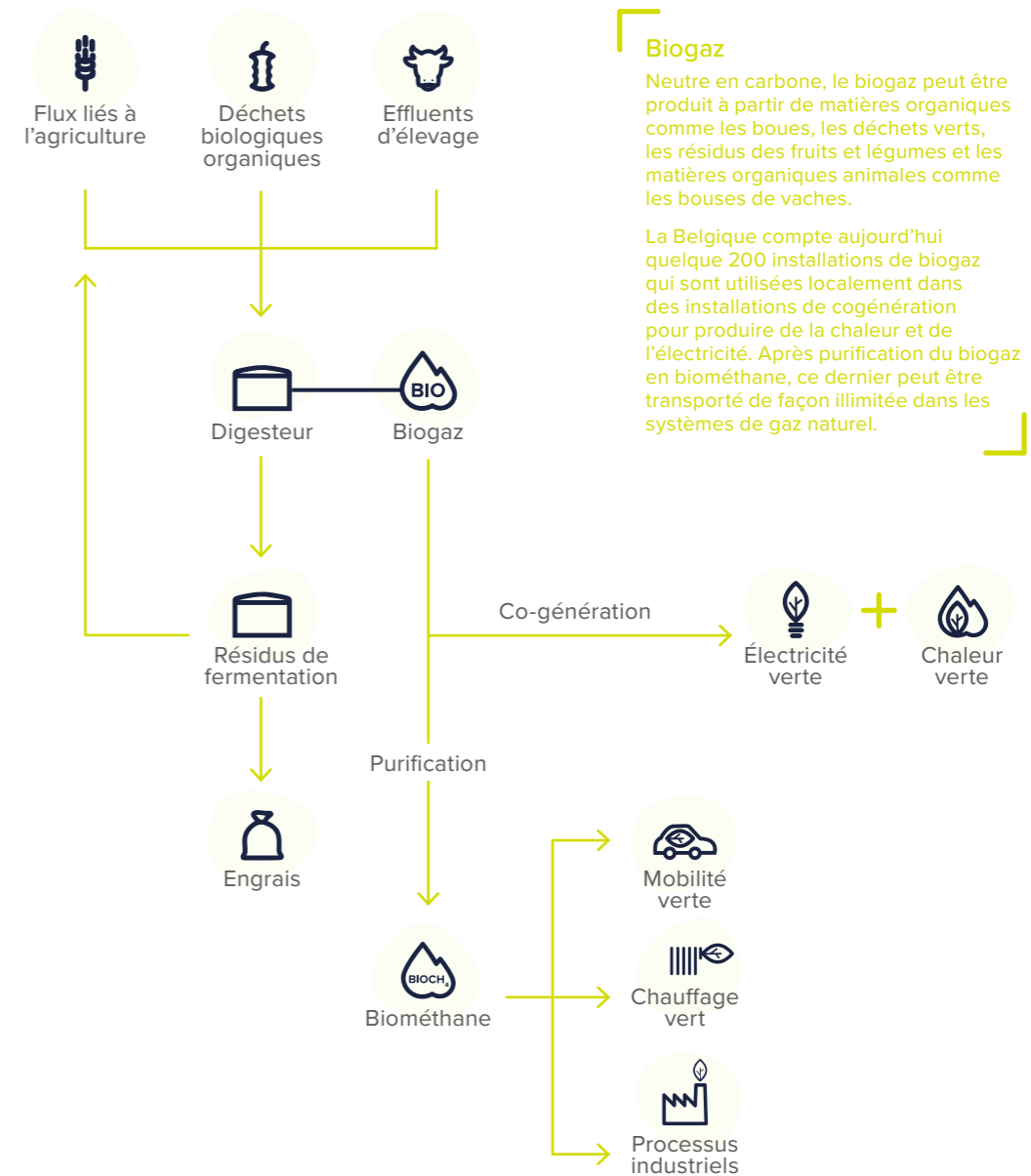
Valbiom a examiné pour la fédération gazière belge gas.be quelle pourrait être la contribution pour notre pays du biogaz produit localement et est arrivé à un potentiel qui correspond à une part de 6 à 8% de la consommation actuelle en gaz naturel. Le biométhane peut en outre être largement importé: le réseau gazier de Fluxys Belgium bénéficie en effet d'une interconnexion optimale avec tous les pays voisins. Pour stimuler le transport transfrontalier de biométhane, un système international de garanties d'origine doit être mis sur pied.

Producteurs: raccordement au réseau

Afin de soutenir le développement du marché du biométhane en Belgique, nous avons élaboré en 2020, en concertation avec les différentes parties prenantes, un contrat standard adapté pour le raccordement de producteurs de biométhane à notre réseau.

Travailler à des systèmes de certification

Nous soutenons le développement de la chaîne de biométhane en Belgique en participant également activement aux systèmes de certification nécessaires. Ces derniers constituent la base pour permettre aux consommateurs d'acheter du gaz vert tel que du biométhane. Le développement d'un tel marché de la demande stimule à son tour les initiatives en matière de production.



Biogaz

Neutre en carbone, le biogaz peut être produit à partir de matières organiques comme les boues, les déchets verts, les résidus des fruits et légumes et les matières organiques animales comme les bouses de vaches.

La Belgique compte aujourd'hui quelque 200 installations de biogaz qui sont utilisées localement dans des installations de cogénération pour produire de la chaleur et de l'électricité. Après purification du biogaz en biométhane, ce dernier peut être transporté de façon illimitée dans les systèmes de gaz naturel.



Réduire notre propre impact sur le climat

Projet ambitieux en Belgique

Fluxys vise en Belgique des émissions nettes nulles de gaz à effet de serre et, avec son projet Go for Net 0, elle s'est fixé pour objectif initial de réduire de moitié ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025 par rapport à l'année de référence 2017. Pour ce faire, le déploiement de divers programmes est en cours pour diminuer davantage les émissions de méthane lors de l'exploitation de l'infrastructure. Afin de renforcer

la vérification externe de l'approche, les objectifs de réduction des émissions du projet ont été soumis en 2020 pour validation à l'initiative Science Based Targets¹.

Notre objectif visant à réduire de moitié nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025, par rapport à l'année de référence 2017, est particulièrement ambitieux. Cela signifie que nous nous engageons à réduire nos émissions de gaz à effet de serre pour ainsi passer de 223.000 tonnes à 111.000 tonnes. Nous le faisons par ailleurs dans un contexte où l'activité de regazéification du Terminal GNL de Zeebrugge augmente en fonction de la dynamique sur le marché mondial du GNL.

Regazéificateurs supplémentaires à l'eau de mer

En 2020, la construction de 3 regazéificateurs supplémentaires à l'eau de mer au Terminal GNL de Zeebrugge était à l'étude chez Fluxys Belgium. La décision d'investissement a été prise début 2021 et, selon le planning actuel, les installations seront mises en service en 2024 et 2026. Sur la base de l'utilisation prévue du Terminal, les installations supplémentaires permettront de réduire la consommation d'énergie de 70 à 80 %, ce qui fera baisser les émissions de manière substantielle.



1. L'initiative Science Based Targets (SBT) encourage les entreprises privées à prendre des mesures climatiques ambitieuses en leur permettant de fixer des objectifs de réduction des émissions fondés sur des préconisations scientifiques. L'ISBT est un projet conjoint du Carbon Disclosure Project, de l'United Nations Global Compact (UNGC), du World Resources Institute (WRI) et du World Wide Fund for Nature (WWF).



Investir en dehors de l'Europe



Ces dix dernières années, Fluxys est devenue un partenaire de référence pour des projets d'infrastructures en Europe. Notre ambition est de poursuivre notre croissance et de saisir les opportunités de se profiler aussi comme un partenaire privilégié en dehors de l'Europe. Malgré le contexte compliqué de la pandémie et des contraintes qui y étaient associées, nous sommes parvenus à enregistrer de belles avancées.

Concrètement, nous nous sommes concentrés en 2020 sur les aspects suivants:



Prospection du marché et de projets en Asie du Sud-Est, avec plusieurs projets à l'étude



Prospection du marché et de projets en Amérique du Sud, avec plusieurs projets à l'étude et un premier projet concret au Brésil en phase de conclusion

Une croissance durable sur une base géographique plus large

De nombreuses régions en dehors du Vieux Continent présentent des perspectives importantes de croissance pour la demande en gaz pour concilier le besoin d'énergie supplémentaire et les défis en matière de climat et de qualité de l'air. Pour Fluxys, il s'agit d'une double opportunité: une manière supplémentaire de se développer de façon durable et en même temps de valoriser sur une base géographique plus large l'expertise et les connaissances au sein de l'entreprise.

Fluxys souhaite être active en dehors de l'Europe dans des régions qui présentent de bonnes perspectives en matière de demande énergétique, associées à un bon climat d'investissement, et où l'expérience et l'expertise du groupe apportent une valeur ajoutée aux partenaires potentiels. Sur cette base, nous nous concentrons sur l'Asie du Sud-Est et l'Amérique du Sud.



Bureaux à Singapour et Rio de Janeiro

En dehors de l'Europe, une présence locale est d'une importance particulière afin de développer une connaissance maximale du marché et de prendre de l'ampleur en tant que partenaire industriel. Pour ses activités en Asie du Sud-Est, Fluxys a dès lors ouvert en 2020 un bureau à Singapour où la majorité des partenaires potentiels sont représentés. En ce qui concerne le marché sud-américain, un bureau est en cours de création à Rio de Janeiro, le centre énergétique par excellence au Brésil.



Premier projet en Amérique du Sud

En Amérique du Sud, Fluxys a divers projets à l'étude et fin 2020, nous avons conclu un accord pour devenir partenaire minoritaire dans le gestionnaire de réseau de transport de gaz brésilien TBG. La conclusion du transfert de participation est attendue au deuxième trimestre de 2021.

Le Brésil a des perspectives de croissance élevée en termes de demande énergétique et le gaz naturel permet de répondre à ce besoin en association avec des sources d'énergie renouvelable. TBG (Transportadora Brasileira

Gasoduto Bolívia-Brasil) possède et gère un réseau de canalisations de gaz naturel de 2.600 km dans le Sud du Brésil.

L'entreprise est l'un des trois principaux gestionnaires de canalisations de gaz au Brésil et son réseau couvre plus d'un quart du réseau principal de canalisations du pays.

L'objectif de Fluxys est d'apporter à TBG son expérience et son expertise industrielles en matière d'infrastructures gazières et de soutenir le développement de l'entreprise grâce à ce partage de connaissances. En plus de son expertise en matière d'exploitation, Fluxys dispose de deux décennies d'expérience en matière de réformes réglementaires des marchés gaziers, que le Brésil est en train de connaître. En outre, le travail de pionnier réalisé en Belgique pour le transport de molécules neutres en carbone et de CO₂ apporte une expertise précieuse pour de futurs développements en matière de transition énergétique au Brésil.



Prospection de projets en Asie du Sud-Est

En Asie du Sud-Est, Fluxys a réussi à développer un réseau de contacts, à se bâtir une notoriété et à se faire une bonne idée des projets les plus prometteurs dans la région. Un certain nombre de projets sont à l'étude.





Notre personnel et notre organisation



Nos 1.300 collaborateurs restent notre principal atout. Nos résultats et notre succès sont le fruit de leur engagement et de leurs talents. Tout au long de l'année 2020 marquée par la pandémie de coronavirus, nous avons continué à investir dans le soutien au bien-être, au développement et au renforcement des liens entre nos collaborateurs.

Concrètement, nous nous sommes concentrés en 2020 sur les aspects suivants :



Continuer à travailler ensemble en toute sécurité pour assurer nos services essentiels, tant à domicile que sur le terrain



Investir dans nos collaborateurs, dans la collaboration transversale entre les équipes et dans notre Employee Value Proposition, c'est-à-dire ce que nous avons à offrir en tant qu'employeur pour attirer les bons talents, créer des bonnes relations avec eux et les retenir



Faire évoluer notre organisation en fonction de notre stratégie de croissance et nous préparer à l'« avenir du travail »

Une attention particulière et des initiatives dans le cadre du Covid-19

En 2020, des campagnes ont été menées pour soutenir une autre façon de travailler pendant la pandémie: les collaborateurs dont la fonction le permettait ont travaillé massivement à domicile, tandis que les collaborateurs opérationnels travaillaient selon une organisation du travail adaptée pour assurer la continuité des services.

Le maintien des liens avec Fluxys, les collègues, les équipes et les managers a fait l'objet d'une attention particulière. Outre l'aide apportée par les Digital Coaches pour rester en contact virtuellement en toute sécurité grâce aux outils et applications digitales, plusieurs campagnes et initiatives ont encouragé le partage de témoignages individuels et/ou d'équipes :

- **Stronger Together**, une campagne menée lors du premier confinement pour partager des témoignages relatifs à des expériences personnelles ou à des expériences d'équipes opérationnelles par rapport à leur organisation de travail spécifique.
- **Let's shape our playlist**, une campagne menée pendant le semi-confinement pour inviter les collaborateurs à soumettre une chanson qui leur rappelle notre purpose «shaping together a bright energy future» et à la partager.
- **Des initiatives locales** sous la forme d'activités virtuelles ont aussi été mises en place pour maintenir du lien entre les collaborateurs en télétravail.





Se préparer à l'avenir

En 2020, nous avons affiné notre stratégie People & Organisation pour soutenir la stratégie d'entreprise. Elle a été développée autour de trois pôles qui, par le biais d'initiatives et de programmes annuels, permettent de préparer notre entreprise pour l'avenir.

- **Se transformer**
- **Former des collaborateurs parés pour l'avenir**
- **Offrir un emploi qui donne du sens en tant qu'employeur attractif**

Se transformer

Guidés par notre purpose (raison d'être), nous avons réussi, en 2020, à réagir rapidement en tant qu'organisation à la pandémie. Par exemple, notre campagne interne Stronger Together nous a permis de garder nos collaborateurs informés et connectés.

Fluxys s'est rapidement tournée vers une numérisation plus poussée et des méthodes de travail adaptées. Stimulés par cette dynamique, nous avons entamé des projets structurels et organisationnels importants qui serviront de leviers pour transformer nos futurs défis en nouvelles opportunités pour nos collaborateurs et notre organisation.

Former des collaborateurs parés pour l'avenir

La gestion des compétences et l'offre en matière de développement et de formations chez Fluxys ont été conçues pour apporter un soutien optimal aux collaborateurs, afin qu'ils soient aptes à concrétiser les objectifs de l'entreprise et leurs ambitions propres.

Afin de renforcer leur employabilité, les collaborateurs ont notamment à leur disposition des portails d'apprentissage digital comprenant des modules d'e-learning, mettant chacun l'accent sur des besoins spécifiques. En 2020, les compétences digitales ont par ailleurs bénéficié d'un solide coup de pouce grâce au soutien de Digital Coaches et grâce aussi au fait que les collaborateurs ont travaillé à l'amélioration de ces compétences.



Offrir un emploi qui donne du sens en tant qu'employeur attractif

En tant qu'employeur attractif, Fluxys attache une grande importance à la familiarisation de son personnel avec le contexte et les défis de l'entreprise. C'est ce qui permet de renforcer leur adhésion à la vision, à la stratégie et aux objectifs de l'entreprise. Par le biais de plusieurs canaux, nous fournissons des efforts particuliers afin que les collaborateurs soient systématiquement informés des changements dans le monde de l'énergie, de la manière dont l'entreprise adapte sa stratégie et ses objectifs en fonction de ces changements, et de ce que ces objectifs signifient pour chacun.

Sur la base des objectifs d'entreprise, Fluxys établit ses besoins futurs en personnel afin de déterminer les compétences dont elle a besoin aujourd'hui et dont elle aura besoin demain. Cela implique une approche en matière de recrutement qui soit durable et orientée vers l'avenir: nous voulons que notre offre en tant qu'employeur donne un sens au travail en échange du dynamisme, des compétences et de l'expertise du personnel. Avec notre purpose, nous montrons la raison d'être de notre entreprise pour qu'il y ait une bonne adéquation avec les futurs collaborateurs.

La « guerre des talents » ne nous est pas étrangère non plus. Pour gagner cette bataille, nous avons en 2020 continué à développer notre Employee Value Proposition et entamé une nouvelle campagne d'Employer Branding.

Nos collaborateurs sont nos ambassadeurs

Notre campagne Employer Branding est centrée sur notre purpose et nos collaborateurs. Ce sont eux qui, en tant que véritables ambassadeurs, expliquent à quel point il est passionnant de participer à la transition énergétique et quels autres atouts nous pouvons offrir en tant qu'entreprise en pleine croissance.

Favoriser la diversité

Fluxys encourage la diversité sans appliquer de quotas de discrimination positive. La politique du personnel de Fluxys se base sur les compétences des personnes. L'ouverture à d'autres réalités, aux idées d'autres personnes et aux différences individuelles est une exigence fondamentale attendue de chaque collaborateur.

Via la communication relative à l'Employer Branding, Fluxys entend stimuler la diversité et la complémentarité des profils afin que les candidats d'origines, d'opinions ou de préférences différentes se sentent les bienvenus.

Un dialogue social constructif

Un climat social serein est essentiel à la cohésion au sein de l'entreprise et au développement des activités. C'est la raison pour laquelle Fluxys poursuit un dialogue social transparent et constructif avec l'ensemble des travailleurs et des partenaires sociaux.





Situation financière: informations clés

Principaux chiffres financiers 2020 (consolidés)

Compte de résultat (en milliers d'euros)	31.12.2020	31.12.2019
Produits des activités ordinaires	1.110.664	1.111.885
EBITDA*	739.528	744.274
EBIT*	320.883	350.168
Résultat net	200.009	214.163
Bilan (en milliers d'euros)	31.12.2020	31.12.2019
Investissements de la période en immobilisations corporelles	136.642	281.002
Total des immobilisations corporelles	5.343.691	5.534.337
Capitaux propres	3.512.017	3.642.174
Endettement financier net*	3.149.841	3.086.947
Total du bilan consolidé	7.980.403	8.321.955
Ratios financiers	2020	2019
Solvabilité Quotient de (i) l'endettement financier net* et (ii) de la somme des capitaux propres et de l'endettement financier net*	47%	46%
Couverture des intérêts Quotient de (i) la somme des FFO* et dépenses d'intérêts et (ii) des dépenses d'intérêts	8,7	9,7
Endettement financier net*/RAB étendue* Quotient de (i) l'endettement financier net et (ii) de la RAB étendue	49%	47%
FFO*/endettement financier net* Quotient (i) des FFO et (ii) de l'endettement financier net	17%	19%
RCF*/endettement financier net* Quotient (i) du RCF et (ii) de l'endettement financier net	11%	13%
Indicateurs	31.12.2020	31.12.2019
RAB étendue* (en M€)	6.397,2	6.523,7
Transport	2.935,0	2.939,7
Stockage	235,6	239,7
Terminalling de GNL (en Belgique)	302,7	314,4
Autres investissements corporels hors RAB* (en M€)	2.924,0	3.029,9

* Voir glossaire p. 234



Fluxys SA – Résultats 2020 (consolidés)

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation de Fluxys SA Group n'a pas évolué de façon significative en 2020. Les principaux changements durant l'année comptable 2020 peuvent être résumés de la façon suivante :

- La participation dans Senfluga Energy Infrastructure Holding SA (Grèce), reprise selon la méthode de mise en équivalence, a été réduite de 20% à 18% au premier semestre de 2020.
- Les participations de 25% dans LNG Link Investment AS (Norvège) et dans Mahon Shipping NV (Zeebrugge), qui sont toutes les deux reprises selon la méthode de mise en équivalence, ont été vendues au deuxième semestre de l'exercice comptable 2020, sans impact significatif sur les comptes consolidés.
- La participation de 51% dans la coentreprise E-Loops GmbH (Allemagne) a également été vendue au deuxième semestre, sans impact significatif sur les comptes consolidés.
- La filiale détenue à 100% Fluxys Interconnector Ltd (Royaume Uni) a été liquidée en novembre 2020.

Produits des activités ordinaires

Le chiffre d'affaires réalisé par le groupe Fluxys, y compris l'évolution des actifs et passifs réglementaires, est resté stable : 1.110,7 M€ en 2020 contre 1.111,9 M€ en 2019.

Le chiffre d'affaires des activités de transport de gaz a légèrement augmenté en Belgique (8,5 M€) et en Allemagne (5,0 M€), mais a diminué comme prévu chez IUK (-37,8 M€) et FluxSwiss (-13,1 M€) après des chiffres de vente très forts en 2019, alors que le chiffre d'affaires des activités GNL a augmenté de 28,6 M€ en 2020.

Le chiffre d'affaires se décompose comme suit :

- 550,0 M€ générés par les activités de transport, stockage, terminalling et par d'autres activités complémentaires en Belgique, soit 49,5% du total des produits ordinaires, et
- 560,1 M€ générés par les activités hors de la Belgique, soit 50,4% du total des produits ordinaires.

EBIT

Le groupe Fluxys a généré un EBIT de 320,9 M€ en 2020, soit une diminution de 29,3 M€ par rapport à 2019 (350,2 M€). Cette baisse reflète essentiellement une augmentation des provisions de 24 M€.

Résultat net

Le résultat net du groupe Fluxys s'élève à 200,0 M€ en 2020 contre 214,2 M€ en 2019, soit une diminution de 14,2 M€.

La part de Fluxys dans le résultat net s'élève à 146,1 M€ en 2020 contre 152,0 M€ en 2019, ce qui représente une diminution de 5,9 M€.

Cette évolution répond aux attentes, tenant compte des niveaux de vente très élevés qui avaient été atteints par IUK et FluxSwiss en 2019.

Investissements dans des projets d'infrastructure

En 2020, le groupe Fluxys a continué à investir en infrastructure dans ses trois activités de base (transport, stockage et terminalling GNL). Les investissements en Belgique (42 M€) concernent essentiellement les installations de transbordement au terminal GNL de Zeebrugge tandis que les investissements corporels hors Belgique (94 M€) concernent essentiellement le projet EUGAL en Allemagne.

Participations financières

Le groupe Fluxys a investi 14 M€ dans ses participations financières, presque exclusivement dans TAP (14 M€).

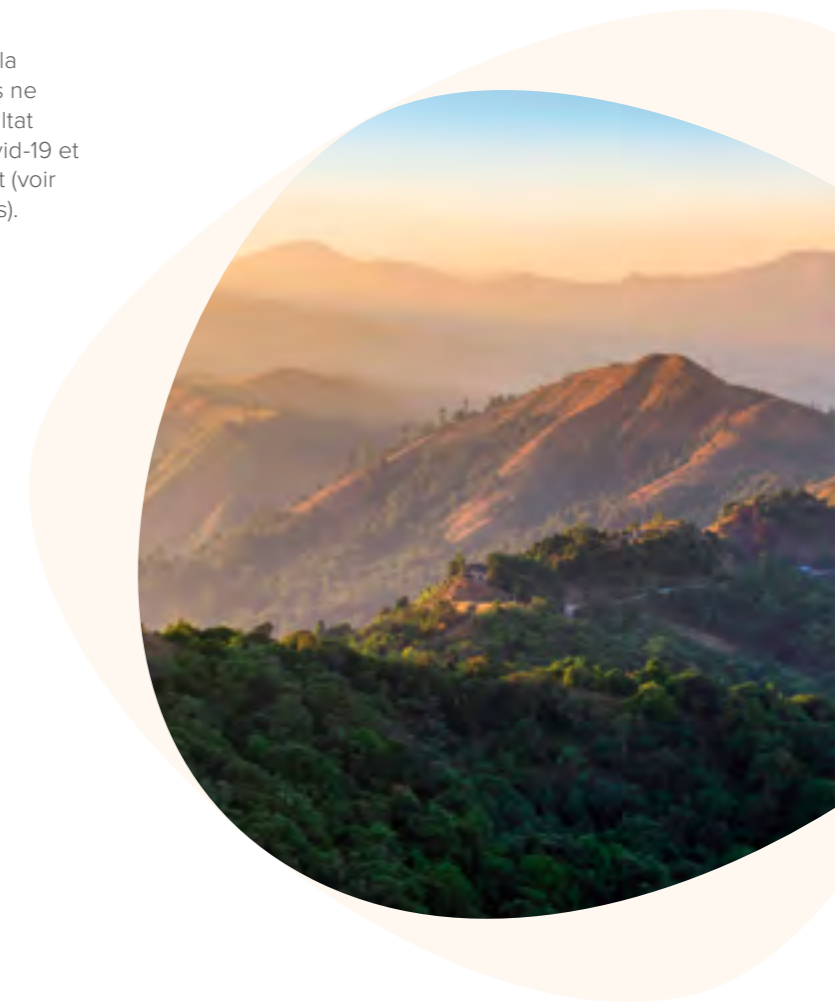
Fluxys SA – Résultats 2020 (en normes belges)

Le résultat net de Fluxys s'élève à 127.460 k€, contre 135.868 k€ l'année précédente. Le résultat de la société est constitué essentiellement de dividendes versés par Fluxys Belgium et Fluxys Europe.

Si la proposition d'affectation du résultat est acceptée par l'Assemblée générale, le dividende brut total s'élèvera à 139.019 k€ pour l'exercice 2020, soit un dividende inchangé par rapport à l'année 2019.

Perspectives 2021

Sur la base des informations disponibles à la date de rédaction du présent rapport, nous ne prévoyons pas d'impact notable sur le résultat consolidé à la suite de la pandémie de Covid-19 et des évolutions de marché qui en découlent (voir Note 1g dans les états financiers consolidés).





États financiers





Etats financiers consolidés en IFRS	73
Renseignements de caractère général concernant la société	73
Etats financiers consolidés du groupe Fluxys en IFRS	74
Bilan consolidé	74
Compte de résultat consolidé	76
Etat consolidé du résultat global	77
Etat consolidé des variations de capitaux propres	78
Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte)	80
Notes	83
Note 1a. Actionariat et augmentations de capital	83
Note 1b. Déclaration de conformité aux IFRS	83
Note 1c. Jugement et utilisation d'estimations	83
Note 1d. Date d'autorisation de publication	85
Note 1e. Modifications ou compléments aux principes et méthodes comptables	85
Note 1f. Normes, amendements et interprétations applicables à partir du 1er janvier 2021 et après	86
Note 1g. Impact COVID-19	87
Note 2. Principes et méthodes comptables	89
Note 3. Participations	115
Note 4. Compte de résultat et secteurs opérationnels	127
Note 5. Bilan sectoriel	144
Note 6. Instruments financiers	190

Note 7. Actifs et passifs éventuels - droits et engagements du groupe	203
Note 8. Parties liées	207
Note 9. Rémunération aux administrateurs et aux principaux dirigeants	212
Note 10. Evénements postérieurs à la clôture	213

Comptes annuels statutaires de Fluxys SA en normes belges	214
1. Bilan	215
2. Compte de résultats	217
3. Affectation et prélèvements	218
4. Etat du capital au terme de l'exercice	219
5. Impôts sur le résultat	220
6. Bilan Social	221



Etats financiers consolidés en IFRS

Renseignements de caractère général concernant la société

Dénomination et siège social. Le siège social de la société mère Fluxys SA est situé en Belgique à 1040 Bruxelles, Avenue des Arts 31.

Activités du groupe. Les activités du groupe Fluxys se répartissent essentiellement en deux pôles.

Le premier a essentiellement pour activités le transport et le stockage de gaz naturel ainsi que les services de Terminalling de gaz naturel liquéfié (GNL) en Belgique. Outre ces activités soumises à la Loi Gaz¹, il assure également des services supplémentaires liés aux activités décrites ci-dessus.

Le second pôle assure essentiellement les activités qui se situent à l'étranger.

Nous renvoyons le lecteur aux chapitres spécifiques du rapport de gestion pour plus d'informations sur ces activités.

¹ Loi du 12 avril 1965 relative au transport de produits gazeux et autres par canalisations telle que modifiée ultérieurement.



Etats financiers consolidés du groupe Fluxys en IFRS

Bilan consolidé

Bilan consolidé		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2020	31-12-2019
I. Actifs non courants		7.422.543	7.688.165
Immobilisations corporelles	5.1	5.343.691	5.534.337
Immobilisations incorporelles	5.2	1.343.083	1.422.230
Goodwill	5.3	128.613	128.613
Actifs au titre du droit d'utilisation	5.4	131.665	142.611
Participations mises en équivalence	5.5	264.334	255.357
Autres actifs financiers	5.6/6	115.718	98.308
Créances de location-financement		9.234	0
Autres créances	5.7/6	82.224	97.596
Actifs d'impôt différé		63	0
Autres actifs non courants	5.7	3.918	9.113
II. Actifs courants		557.860	633.790
Stocks	5.8	39.117	38.312
Autres actifs financiers courants	6	1.566	827
Créances de location-financement		422	0
Actifs d'impôt exigible		13.101	15.771
Clients et autres débiteurs	5.9/6	152.301	198.455
Placements de trésorerie	5.10/6	96.307	182.964
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.10/6	220.585	163.777
Autres actifs courants	5.11	34.461	33.684
Total de l'actif		7.980.403	8.321.955

Bilan consolidé		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2020	31-12-2019
I. Capitaux propres	5.12	3.512.017	3.642.174
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la maison-mère		2.124.459	2.152.189
Capital social et primes d'émission		1.788.468	1.785.818
Résultats non distribués et autres réserves		365.517	381.226
Ecart de conversion		-29.526	-14.855
Intérêts minoritaires		1.387.558	1.489.985
II. Passifs non-courants		3.895.226	4.223.220
Passifs portant intérêts	5.13/6	2.977.406	3.318.201
Provisions	5.14.2	68.487	52.774
Provisions pour avantages du personnel	5.15	81.614	71.608
Autres passifs financiers non-courants	6	11.260	6.616
Passifs d'impôt différé	5.16	756.459	774.021
III. Passifs courants		573.160	456.561
Passifs portant intérêts	5.13/6	404.340	238.738
Provisions	5.14.2	875	0
Provisions pour avantages du personnel	5.15	5.633	4.876
Autres passifs financiers courants	6	124	1.541
Passifs d'impôt exigible		16.068	22.927
Fournisseurs et autres créditeurs	5.17/6	118.983	158.105
Autres passifs courants		27.137	30.374
Total des capitaux propres et des passifs		7.980.403	8.321.955



Compte de résultat consolidé

Compte de résultat consolidé		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2020	31-12-2019
Produits des activités ordinaires	4.1	1.110.664	1.111.885
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels		39.973	99.274
Autres produits opérationnels	4.2	9.109	25.671
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées	4.3.1	-4.073	-7.990
Achats de gaz pour opérations de balancing et besoins opérationnels		-39.643	-106.466
Biens et services divers	4.3.2	-221.694	-212.147
Frais de personnel	4.3.3	-150.520	-143.499
Autres charges opérationnelles	4.3.4	-25.412	-26.221
Amortissements	4.3.5	-402.659	-401.163
Provisions	4.3.5	-16.382	7.625
Dépréciations de valeur	4.3.5	396	-568
Résultat opérationnel des activités poursuivies		299.759	346.401
Résultat des sociétés mises en équivalence	4.6	21.124	3.767
Résultat avant résultats financiers et charges d'impôt		320.883	350.168
Variation de la juste valeur des instruments financiers	4.5.4	2.315	-5.288
Profit net suite aux variations de périmètre	4.4.1	0	0
Produits financiers	4.4.2	12.828	16.031
Charges financières	4.5	-79.622	-75.959
Résultat avant impôts		256.404	284.952
Charges d'impôt sur le résultat	4.7	-56.395	-70.789
Résultat net de la période	4.8	200.009	214.163
Part de Fluxys		146.133	151.962
Part des intérêts minoritaires		53.876	62.201

Etat consolidé du résultat global

Etat consolidé du résultat global		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2020	31-12-2019
Résultat net de la période	4.8	200.009	214.163
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le compte de résultat			
Réévaluations au titre des avantages du personnel	5.14.1	-7.488	-4.591
Charges d'impôt sur ces écarts		1.870	1.446
Autres éléments du résultat global des entreprises mises en équivalence – Réévaluations au titre des avantages du personnel		0	0
Éléments qui pourront être reclassés ultérieurement dans le compte de résultat			
Investissements nets à l'étranger - Ecart de conversion		-18.937	33.010
Investissements nets à l'étranger - Instruments de couverture	6	-86	-2.150
Charges d'impôt sur ces instruments de couverture de devises		105	452
Instruments de couverture des flux de trésorerie	6	-2.184	6.035
Charges d'impôt sur ces instruments de couverture des flux de trésorerie		642	-996
Autres éléments du résultat global des entreprises mises en équivalence – Instruments de couverture des flux de trésorerie		-16.911	-19.192
Autres éléments du résultat global		-42.989	14.014
Résultat global de la période		157.020	228.177
Part de Fluxys		109.688	149.036
Part des intérêts minoritaires		47.332	79.141



Etat consolidé des variations de capitaux propres

Etat consolidé des variations de capitaux propres

	Capital social	Primes d'émission	Résultats non distribués	Couverture de flux de trésorerie
I. SOLDE AU 01-01-2019 révisé	1.704.019	81.452	367.635	-4.087
1. Résultat net de la période			151.962	
2. Autres éléments du résultat global				-16.134
3. Dividendes distribués			-138.929	
4. Variations de périmètre				
5. Augmentations/réductions de capital	291	56		
6. Autres variations			34.250	
II. SOLDE DE CLOTURE AU 31-12-2019	1.704.310	81.508	414.918	-20.221
1. Résultat net de la période			146.133	
2. Autres éléments du résultat global				-16.303
3. Dividendes distribués			-139.019	
4. Variations de périmètre				
5. Augmentations/réductions de capital	2.225	425		
6. Autres variations				
III. SOLDE DE CLOTURE AU 31-12-2020	1.706.535	81.933	422.032	-36.524

En milliers d'euros

Couverture investissements nets à l'étranger	Réserves avantages du personnel	Ecarts de conversion	Autres éléments du résultat global	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
-2.242	-4.854	-34.479	34.250	2.141.694	1.480.999	3.622.693
				151.962	62.201	214.163
-2.158	-4.217	19.624		-2.885	16.899	14.014
				-138.929	-33.925	-172.854
				0	0	0
				347	-36.189	-35.842
			-34.250	0	0	0
-4.400	-9.071	-14.855	0	2.152.189	1.489.985	3.642.174
				146.133	53.876	200.009
-424	-5.046	-14.671		-36.444	-6.545	-42.989
				-139.019	-31.658	-170.677
				0	0	0
				2.650	-118.100	-115.450
			-1.050	-1.050	0	-1.050
-4.824	-14.117	-29.526	-1.050	2.124.459	1.387.558	3.512.017



Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte)

Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte)	En milliers d'euros	
	31-12-2020	31-12-2019
I. Trésorerie et équivalents de trésorerie, solde d'ouverture	163.777	296.558
II. Flux de trésorerie nets relatifs aux activités opérationnelles	662.185	631.308
1. Flux de trésorerie relatifs à l'exploitation	726.731	727.120
1.1. Résultat opérationnel des activités poursuivies	299.759	346.401
1.2. Ajustements pour éléments sans effet de trésorerie	423.998	383.076
1.2.1. Amortissements	402.659	401.163
1.2.2. Provisions	16.382	-7.625
1.2.3. Dépréciations de valeur	-396	568
1.2.4. Ecart de conversion	2.181	-18.690
1.2.5. Autres ajustements pour éléments sans effet de trésorerie	3.172	7.660
1.3. Variation du fonds de roulement	2.974	-2.357
1.3.1. Diminution (augmentation) de stocks	-409	1.189
1.3.2. Diminution (augmentation) des actifs d'impôt exigible	2.670	-6.386
1.3.3. Diminution (augmentation) des clients et autres débiteurs	46.154	-1.218
1.3.4. Diminution (augmentation) des autres actifs courants	-1.260	-14.114
1.3.5. Augmentation (diminution) des passifs d'impôt exigible	-2.671	6.387
1.3.6. Augmentation (diminution) des fournisseurs et autres créditeurs	-39.122	-3.908
1.3.7. Augmentation (diminution) des autres passifs courants	-3.237	14.004
1.3.8. Autres variations du fonds de roulement	849	1.689
2. Flux de trésorerie relatifs aux autres activités opérationnelles	-64.545	-95.812
2.1. Impôts exigibles versés	-73.925	-108.434
2.2. Intérêts perçus sur placements, trésorerie et équivalents de trésorerie	6.262	8.321

Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte)	En milliers d'euros	
	31-12-2020	31-12-2019
2.3. Entrées relatives aux sociétés mises en équivalence (dividendes reçus)	3.650	0
2.4. Autres entrées (sorties) relatives aux autres activités opérationnelles	-532	4.301
III. Flux de trésorerie nets relatifs aux activités d'investissement	-73.821	-233.592
1. Acquisitions	-186.906	-350.671
1.1. Paiements effectués pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-147.051	-304.392
1.2. Paiements effectués pour l'acquisition de filiales, de partenariats ou d'entreprises associées	-13.936	-34.395
1.3. Paiements effectués pour l'acquisition d'autres actifs financiers	-25.919	-11.884
2. Cessions	26.324	29.626
2.1. Entrées relatives à la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	3.330	368
2.2. Entrées relatives à la cession de filiales, de partenariats ou d'entreprises associées	5.626	7.329
2.3. Entrées relatives à la cession d'autres actifs financiers	17.368	21.929
3. Dividendes perçus classés dans les activités d'investissement	0	0
4. Subventions publiques perçues	0	0
5. Augmentation (-) / Diminution (+) des placements de trésorerie	86.761	87.453
IV. Flux de trésorerie nets relatifs aux activités de financement	-530.378	-533.362
1. Flux de trésorerie perçus relatifs aux financements	70.314	155.087
1.1. Entrées provenant de l'émission d'instruments de capitaux propres	2.650	347
1.2. Entrées provenant de la cession d'actions	0	0
1.3. Entrées provenant des contrats de location-financement	0	0
1.4. Entrées provenant d'autres actifs non-courants	5.463	-10.217
1.5. Entrées provenant de l'émission d'instruments financiers composés	0	0
1.6. Entrées provenant de l'émission d'autres passifs financiers	62.201	164.957



Tableau consolidé des flux de trésorerie (méthode indirecte)

En milliers d'euros

	31-12-2020	31-12-2019
2. Flux de trésorerie remboursés relatifs aux financements	-362.216	-449.362
2.1. Rachat d'instruments de capitaux propres pour leur annulation/destruction	0	0
2.2. Remboursement de capital aux intérêts minoritaires	-118.100	-32.676
2.3. Remboursement de dettes relatives à un contrat de location	-19.949	-17.645
2.4. Remboursement d'instruments financiers composés	0	0
2.5. Remboursement d'autres passifs financiers	-224.167	-399.041
3. Intérêts	-67.799	-66.232
3.1. Intérêts versés relatifs aux financements	-67.981	-66.232
3.2. Intérêts perçus relatifs aux financements	182	0
4. Dividendes versés	-170.677	-172.854
5. Paiements effectués pour l'augmentation du pourcentage de détention de filiales, sans changement de contrôle	0	0
6. Autres flux de trésorerie relatifs aux activités de financement	0	0
V. Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	57.986	-135.646
Ecart de conversion sur trésorerie et équivalents de trésorerie	-1.179	2.865
VI. Trésorerie et équivalents de trésorerie, solde de clôture	220.585	163.777

Notes

Note 1a. Actionariat et augmentations de capital

Au 31 décembre 2020, la structure actionariale de Fluxys est la suivante :

- 77,45 % : Publigaz.
- 19,88 % : Caisse de dépôt et placement du Québec.
- 2,13 % : Société Fédérale de Participations et d'Investissement.
- 0,54 % : personnel et management.

En 2020, Fluxys a procédé à une augmentation de capital destinée au personnel et au management du groupe pour un montant total de 2,7 M€.

Note 1b. Déclaration de conformité aux IFRS

Les états financiers consolidés du groupe Fluxys sont établis conformément au référentiel de Normes Internationales d'Informations Financières tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ils sont présentés en milliers d'euros.

Note 1c. Jugement et utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que des produits et charges de l'exercice.

Les estimations significatives réalisées par le groupe pour l'établissement des états financiers portent principalement sur la juste valeur des actifs acquis et passifs repris et le goodwill restant (voir Note 5.3), l'évaluation de la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles (voir Notes 5.1 et 5.2), l'évaluation des provisions et notamment les provisions et actifs/passifs éventuels (voir Notes 5.14 et 7) ainsi que les engagements de retraite et assimilés (voir Note 5.15).



Lorsque l'utilisation de certains actifs est étroitement liée à la demande de marché, le groupe retient un mode d'amortissement fondé sur l'utilisation prévue des actifs concernés. En effet, les avantages économiques futurs représentatifs de ces actifs sont principalement consommés par le groupe du fait de leur utilisation. Une modification de la demande de marché peut conduire à une révision prospective des amortissements actés sur ces actifs. Cette décision de révision sera fondée sur l'expérience passée du groupe pour des actifs similaires.

Les critères utilisés pour la classification des partenariats sont repris au niveau des méthodes comptables (voir Note 2.4) et de la Note 3.2.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le groupe révisé ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

Outre l'utilisation d'estimations, les dirigeants du groupe ont fait usage de jugement pour définir le traitement comptable adéquat de certaines activités et transactions lorsque les normes et interprétations IFRS en vigueur ne traitent pas de manière précise des problématiques comptables concernées.

Ainsi, le groupe comptabilise au bilan les passifs réglementaires correspondant à l'excédent de revenus régulés perçus par rapport aux coûts réels à couvrir par les tarifs régulés admis. Cet écart est transféré du compte de résultat via les produits des activités ordinaires vers le bilan dans les passifs portant intérêts (non courants et courants - voir Notes 5.13.4 et 5.13.5).

Les actifs réglementaires sont comptabilisés (dans les autres créances non courantes ou dans les clients et autres débiteurs courants au bilan) lorsque les revenus régulés perçus sont inférieurs aux coûts réels à couvrir par les tarifs régulés admis. Ces derniers sont reconnus tant que le groupe estime leur récupération hautement probable.

Cette méthode comptable (voir Note 2.14) a été déterminée par le groupe, aucune guidance définitive sur les « rate-regulated activities » n'ayant été publiée à ce jour.

Note 1d. Date d'autorisation de publication

Le conseil d'administration de Fluxys SA a arrêté les états financiers IFRS du groupe Fluxys le 31 mars 2021.

Note 1e. Modifications ou compléments aux principes et méthodes comptables

Les normes et interprétations suivantes sont applicables pour la période annuelle ouverte à compter du 1er janvier 2020 :

- Amendements à IAS 1 et IAS 8 Modification de la définition du terme « significatif »
- Amendements à IFRS 3 Regroupements d'entreprises : Définition d'une entreprise
- Amendements à IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 Réforme des taux d'intérêt de référence – phase 1
- Amendements des références au Cadre conceptuel de l'information financière dans les normes IFRS

L'application des amendements listés ci-dessus n'a pas d'incidence significative sur les états financiers du groupe.

Note 1f. Normes, amendements et interprétations applicables à partir du 1er janvier 2021 et après

A la date d'autorisation de publication des présents états financiers, les normes et interprétations suivantes ont été émises mais ne sont pas encore d'application obligatoire :

- IFRS 17 Contrats d'assurance (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023, mais non encore adoptée au niveau européen)
- Amendements à IAS 1 Présentation des états financiers : classification de passifs comme courants ou non-courants (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IAS 16 Immobilisations corporelles : produits antérieurs à l'utilisation prévue (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels : contrats déficitaires - Coût d'exécution du contrat (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IFRS 3 Regroupements d'entreprises : référence au cadre conceptuel (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IFRS 4 Contrats d'assurance – report de la norme IFRS 9 (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2021)
- Amendements aux IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 Réforme des taux d'intérêt de référence – phase 2 (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2021)
- Amendement à IFRS 16 Contrats de location : Allègements de loyer liés à la COVID-19 (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er juin 2020)
- Améliorations annuelles 2018–2020 des IFRS (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2022, mais non encore adoptées au niveau européen)
- Amendements à IAS 1 Présentation des états financiers et IFRS Practice Statement 2 : Note sur les méthodes comptables (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023, mais non encore adoptés au niveau européen)
- Amendements à IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs: Définition d'estimations comptables (applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2023, mais non encore adoptés au niveau européen)

Ces normes, amendements et interprétations n'ont pas été appliqués anticipativement. L'application de ces normes, amendements et interprétations n'ont pas eu et n'auront pas des impacts significatifs sur les états financiers du groupe.

L'IASB a émis la Réforme des taux d'intérêt de référence. La phase 2 de la réforme ne sera applicable qu'à partir du 1er Janvier 2021 et soutenue par l'UE. Les amendements permettent aux entités de refléter les effets de transition des taux d'intérêt de référence, tels que les taux interbancaires (IBORs), à des taux de référence alternatifs sans générer des impacts comptables qui n'apporteraient pas d'informations utiles aux utilisateurs des états financiers.

Le groupe Fluxys a identifié les instruments financiers qui seront impactés par la phase 2 de la réforme l'année prochaine, et qui pour le moment se résument à deux prêts bancaires et des contrats de location financement. L'impact estimé de la réforme sur le groupe n'est pas matériel.

Note 1g. Impact COVID-19

La pandémie COVID-19 a un impact sociétal très important depuis début 2020. La sauvegarde de la vie humaine et la préservation maximale du secteur de la santé se sont traduites par des confinements et plusieurs autres mesures, avec pour seul but de faire face à cette crise. Ces mesures ont, en outre, des conséquences économiques considérables.

Il est évident que la pandémie a également des conséquences pour notre secteur. C'est pourquoi le groupe Fluxys a pris, depuis le départ de l'émergence du virus, toutes les mesures nécessaires pour lutter contre la propagation du virus, pour continuer à garantir l'approvisionnement de gaz aux clients, jouer son rôle social dans la société et poursuivre les opérations du groupe Fluxys tout en assurant une bonne gestion financière.

Tenant compte de la nature de nos activités, l'effet de la pandémie sur nos résultats est néanmoins très limité. Nous n'avons pas observé d'impact significatif en 2020, et ne nous attendons pas à un effet considérable pour 2021.



L'impact sur nos résultats de l'année 2020 était en effet très limité :

- Le groupe Fluxys SA, avec l'aide de ses actionnaires, a effectué des dons pour un montant total de presque 1 million € à des organisations à but non lucratif telles que 'Médecins sans Frontières' et 'fnrs' et d'autres initiatives sociales ainsi que la propre production de masques en 3D. Par ailleurs, il y a eu du bénévolat et des dons en nature.
- Les ventes du groupe Fluxys SA n'ont pas subi d'effet matériel de la pandémie COVID-19, mais la vigilance reste de mise. Le caractère global de la pandémie et la volatilité accrue sur les marchés de l'énergie influencent les flux de gaz naturel et d'autres molécules, et par conséquent aussi nos activités de transport, de stockage et de terminalling.
- Certains investissements (CAPEX) ont pris un léger retard dû aux mesures sanitaires requises, essentiellement pendant la période de confinement au premier semestre, qui ont eu pour effet de ralentir les approvisionnements et le progrès des grands travaux. Ce retard a été en partie rattrapé pendant le second semestre de 2020. Par conséquent, la RAB n'est quasiment pas affectée, et étant donné que le rendement permis sous la régulation actuelle n'est pas influencée par COVID-19, aucune dépréciation ne s'impose selon IAS 36 à la fin de 2020.
- Etant donné l'impact matériel sur les marchés et sur un grand nombre d'entreprises, nous avons été particulièrement attentifs au suivi de nos débiteurs et les risques de crédit liés. Ici encore, nous n'avons pas observé d'impact matériel, ce qui s'explique par le fait que nos clients sont généralement de grandes entreprises avec des réserves financières solides. Il n'y a donc pas d'évolution significative des dépréciations pour pertes de crédit attendues sous IFRS 9 par rapport à la situation financière à fin 2019.
- Un dernier impact que nous avons suivi et géré concerne l'effet sur nos engagements de pensions et sur leur couverture par des actifs. Les fluctuations boursières du premier semestre ont causé un déclin de ces actifs, mais cette évolution négative a déjà été récupérée au second semestre (voir Note 5.15 sur les provisions pour avantages du personnel (IAS 19)).

Nous pouvons donc conclure que l'impact de la pandémie COVID-19 sur les résultats de l'année est très limité, et ne prévoyons pas un impact significatif sur notre situation financière pour 2021.

Note 2. Principes et méthodes comptables

Les principes et méthodes comptables ont été arrêtés par le conseil d'administration de Fluxys SA en sa séance du 31 mars 2021.

Toute modification ou complément par rapport à l'exercice précédent est souligné.

2.1. Principes généraux

Les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du groupe Fluxys.

Le groupe établit ses états financiers selon la méthode de la comptabilité d'engagement, sauf pour les informations relatives aux flux de trésorerie.

Les actifs et passifs ne sont pas compensés, sauf si la compensation est imposée ou autorisée par une norme comptable internationale.

Le bilan du groupe Fluxys présente les actifs et passifs courants et non courants séparément.

Les méthodes comptables sont appliquées de manière consistante.

2.2. Date de clôture

Les états financiers consolidés sont arrêtés au 31 décembre, date de clôture des comptes de la société mère.

2.3. Événements postérieurs à la clôture

La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée lorsque des événements postérieurs à la clôture altèrent les montants déterminés sur base de situations et circonstances qui existaient à la date de clôture.

Ces ajustements ont lieu jusqu'à la date d'approbation des états financiers par le conseil d'administration.

Les autres événements se rapportant à des situations apparues après la date de clôture sont présentés dans les Notes annexes s'ils sont significatifs.



2.4. Critères de consolidation

Les états financiers consolidés du groupe Fluxys sont établis conformément aux IFRS et en particulier les IFRS 3 (Regroupements d'entreprises), IFRS 10 (Etats financiers consolidés), IFRS 11 (Partenariats) et IAS 28 (Participations dans des entreprises associées et des coentreprises).

Sociétés-filiales

Ils comprennent les états financiers de la société mère et les états financiers des entités qu'elle contrôle ainsi que ses filiales.

L'investisseur contrôle une entité lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant l'objet d'un investissement et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

L'investisseur détient le pouvoir sur une entité faisant l'objet d'un investissement lorsqu'il a des droits effectifs qui lui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes, à savoir les activités qui ont une incidence importante sur les rendements de l'entité faisant l'objet d'un investissement et ce, même s'il ne détient pas la majorité des droits de vote dans l'entité concernée.

La société mère doit consolider la filiale à compter de la date à laquelle elle en obtient le contrôle et cesser de la consolider lorsqu'elle perd le contrôle de celle-ci. Ainsi, les produits et les charges d'une filiale acquise ou cédée au cours de l'exercice sont inclus dans le compte de résultat consolidé et dans l'état du résultat global consolidé à compter de la date où la société mère acquiert le contrôle de la filiale et jusqu'à la date où elle cesse de contrôler celle-ci.

Activités conjointes

Une activité conjointe est un partenariat, dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise, ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs, relatifs à celle-ci. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Lorsqu'une entité du groupe entreprend ses activités dans le cadre d'une activité conjointe, le groupe doit comptabiliser, à titre de coparticipant, les actifs, les passifs, les produits et les charges relatifs à ses intérêts dans l'activité

conjointe en conformité avec les IFRS qui s'appliquent à ces actifs, passifs, produits et charges.

Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

Une entreprise associée est une entité dans laquelle le groupe a une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les résultats et les actifs et passifs des entreprises associées ou des coentreprises sont comptabilisés dans les présents états financiers consolidés selon la méthode de la mise en équivalence, sauf si la participation, ou une partie de celle-ci, est classée comme détenue en vue de la vente conformément à IFRS 5.

Une participation dans une entreprise associée ou une coentreprise est initialement comptabilisée au coût. Sa valeur comptable intègre ensuite la quote-part du groupe dans le résultat net et les autres éléments du résultat global de l'entreprise mise en équivalence. Les dividendes distribués par cette entité viennent enfin diminuer la valeur de la participation.

Au cas où son impact sur les états financiers est peu matériel, une entreprise associée peut ne pas être mise en équivalence.

2.5. Regroupements d'entreprises

Le groupe comptabilise tout regroupement d'entreprises par l'application de la méthode de l'acquisition. Cette méthode est également retenue pour les regroupements d'entreprises sous contrôle commun au cas où cette méthode est conforme à la substance de l'opération et contribue à donner une image fidèle de la situation financière.

L'acquéreur évalue les actifs identifiables acquis et les passifs repris à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont engagés.

Le *goodwill* représente l'excédent, à la date d'acquisition, de la somme de la contrepartie transférée, du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise sur le solde net de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris. Si, après réévaluation, le solde net de la juste valeur, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris est supérieur à la somme de la contrepartie transférée, du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat de la période.

Le *goodwill* est reconnu comme un actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, le *goodwill* est affecté aux unités génératrices de trésorerie du groupe qui devraient bénéficier des synergies du regroupement. Un test de dépréciation (*impairment test*) est réalisé chaque année, même en l'absence d'indices de perte de valeur, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'il pourrait s'être déprécié (IAS 36 – Dépréciation d'actifs).

Dans le cas d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, le groupe réévalue la participation qu'il détenait précédemment dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date de son acquisition et comptabilise l'éventuel(le) profit ou perte en résultat net.

Les modifications de participations dans des filiales du groupe qui ne se traduisent pas par une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur des capitaux propres.

Lorsque le groupe perd le contrôle d'une filiale, un profit ou une perte est comptabilisé(e) en résultat net et est calculé(e) comme l'écart entre :

- le total de la juste valeur de la contrepartie reçue et de la juste valeur de toute participation conservée et
- la valeur comptable antérieure des actifs (y compris le *goodwill*) et des passifs de la filiale.

Tous les montants antérieurement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relatifs à cette filiale sont comptabilisés comme si le groupe avait directement sorti les actifs ou les passifs liés à la filiale. Ils sont donc reclassés en résultat net ou transférés vers une autre catégorie de capitaux propres, conformément aux IFRS applicables.

La juste valeur d'une participation conservée dans l'ancienne filiale, à la date de la perte du contrôle, doit être considérée comme étant la juste valeur lors de la comptabilisation initiale aux fins de la comptabilisation ultérieure selon IFRS 9 ou, le cas échéant, comme le coût, lors de la comptabilisation initiale, d'un investissement dans une entreprise associée ou une coentreprise.

2.6. Conversion des états financiers des entités à l'étranger

Dans le cadre de la consolidation, les bilans des entités à l'étranger sont convertis en EUR selon la méthode du cours de clôture et les comptes de résultats sont convertis au taux moyen de l'exercice s'il n'a pas varié de façon significative.

La quote-part du groupe dans les écarts résultant de cette méthode de conversion figure sous la rubrique 'Ecart de conversion' des capitaux propres consolidés tandis que la part des intérêts minoritaires figure sous la rubrique 'Intérêts minoritaires' des capitaux propres consolidés au passif du bilan.

2.7. Les immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est comptabilisée s'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront à l'entreprise et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût (modèle du coût), sous déduction des amortissements et pertes de valeur éventuelles.

Les immobilisations incorporelles portées à l'actif du bilan, dont l'usage est limité dans le temps, sont amorties sur leur durée d'utilité.

Les principales durées d'amortissement sont :

- 40 ans pour l'immobilisation 'gestionnaire unique de réseau de transport et d'installation de stockage de gaz naturel' en Belgique ;
- 20 à 45 ans pour les portefeuilles de clients ;
- 20 ans pour l'immobilisation 'gestionnaire unique d'installation de GNL' ;
- 5 ans pour les logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles 'portefeuilles de clients' peuvent faire l'objet d'une méthode d'amortissement au profil dégressif qui reflète plus étroitement le rythme selon lequel le groupe s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à ces actifs.

Les dépenses ultérieures sont activées si elles permettent de générer des avantages économiques au-delà du niveau de performance initiale.

A chaque clôture d'un exercice, les immobilisations incorporelles sont revues afin d'identifier les indications de pertes de valeur éventuelles s'étant produites au cours de l'exercice. Lorsque de telles indications existent, il est procédé à l'estimation de la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles concernées. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette d'un actif et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est calculée par l'actualisation des entrées et sorties de trésoreries futures générées par l'utilisation continue de l'actif et par sa sortie finale à un taux d'actualisation approprié.

Ces immobilisations font l'objet de pertes de valeur lorsque, en raison de leur altération ou de modifications de circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur recouvrable par l'entreprise.

Les immobilisations incorporelles dont l'utilisation est indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuellement et sont dépréciées si leur valeur comptable dépasse leur valeur recouvrable.

La durée d'utilité, le mode d'amortissement ainsi que la valeur résiduelle éventuelle des immobilisations incorporelles sont réexaminés à chaque date de clôture et, le cas échéant, adaptés de façon prospective.

Droits d'émission de gaz à effet de serre

Les quotas d'émission de gaz à effet de serre acquis à titre onéreux sont comptabilisés en immobilisations incorporelles à leur coût d'acquisition. Les droits obtenus à titre gratuit sont repris en immobilisations incorporelles à une valeur comptable nulle.

Le rejet des gaz à effet de serre dans l'atmosphère est comptabilisé en charge opérationnelle avec, en contrepartie, l'enregistrement d'une obligation de restitution des quotas correspondants aux émissions de la période au passif du bilan (autres créditeurs).

Cette charge est évaluée au coût moyen pondéré des droits acquis ou reçus. Lors de la restitution des droits, l'obligation enregistrée au passif du bilan (autres créditeurs) est éteinte par un prélèvement des quotas d'émission repris au niveau des immobilisations incorporelles.

En cas d'insuffisance de quotas pour couvrir les émissions de gaz à effet de serre de l'exercice, le groupe constitue une provision. Cette provision est valorisée sur base du prix de marché à la clôture des quotas restant à acquérir.

Les quotas excédentaires qui n'ont pas fait l'objet d'une cession sur le marché sont valorisés en fin d'exercice au coût moyen pondéré des droits acquis ou reçus ou au prix de marché si celui-ci est inférieur au coût moyen pondéré.

2.8. Les immobilisations corporelles

Une immobilisation corporelle est comptabilisée s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément iront à l'entreprise et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût (modèle du coût), sous déduction des amortissements et pertes de valeur éventuelles.

Les dépenses ultérieures sont activées si elles permettent de générer des avantages économiques au-delà du niveau de performance initiale.

A chaque clôture d'un exercice, les immobilisations corporelles sont revues afin d'identifier les indications de pertes de valeur éventuelles s'étant produites au cours de l'exercice. Lorsque de telles indications existent, il est procédé à l'estimation de la valeur recouvrable des immobilisations corporelles concernées. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette d'un actif et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est calculée par l'actualisation des entrées et sorties de trésoreries futures générées par l'utilisation continue de l'actif et par sa sortie finale à un taux d'actualisation approprié.

Subventions

Les subventions publiques liées aux immobilisations corporelles ainsi que les contributions de parties tierces dans le financement de telles immobilisations viennent en déduction du coût de l'immobilisation corporelle concernée.

Méthodes d'amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Chaque élément significatif constitutif d'une immobilisation corporelle est comptabilisé séparément et est amorti sur base de sa durée d'utilité.

Le mode d'amortissement utilisé reflète le rythme selon lequel le groupe s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à l'actif, en tenant compte de la durée durant laquelle les actifs généreront des revenus régulés éventuels. Les investissements régulés destinés à accroître la sécurité d'approvisionnement en Europe font l'objet d'une méthode d'amortissement au profil dégressif qui reflète plus étroitement le rythme selon lequel le groupe s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à ces actifs. Il s'agit d'une liste spécifique

d'investissements régulés en infrastructure, qui sont essentiels pour le transport de gaz en Europe et qui font partie intégrante de la RAB (en Belgique).

Les méthodes et durées d'amortissement utilisées sont les suivantes :

Méthode linéaire :

- 50 à 55 ans pour les canalisations de transport, les installations de Terminalling et les réservoirs. En ligne avec la nouvelle méthodologie tarifaire qui est appliquée depuis le 01.01.2020 en Belgique, tous les nouveaux investissements en canalisations de transport de gaz sont amortis intégralement au plus tard en décembre 2049 ;
- 50 ans pour les bâtiments administratifs, les habitations et installations en faveur du personnel;
- 40 ans pour les installations de stockage;
- 33 ans pour les bâtiments industriels;
- 20 ans pour les investissements liés aux extensions du Terminal GNL à Zeebrugge
- 10 ans pour l'outillage et le mobilier;
- 5 ans pour les véhicules et les engins de chantier;
- 4 ans pour le matériel informatique;
- 3 ans pour les prototypes.

Méthode dégressive :

- Cette méthode est uniquement d'application pour les investissements effectués pour assurer la sécurité d'approvisionnement : amortissement dégressif en 25 ans.

La durée d'utilité, le mode d'amortissement ainsi que la valeur résiduelle éventuelle des immobilisations corporelles sont réexaminés à chaque date de clôture et, le cas échéant, adaptés de façon prospective.

2.9. Contrats de location

Définition d'un contrat de location

Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour une période déterminée moyennant le paiement d'une contrepartie.

Pour déterminer si un contrat de location confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour une période déterminée, l'entité doit apprécier si, tout au long de la durée d'utilisation, elle détient les deux droits suivants :

- le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques de l'utilisation du bien déterminé ; et
- le droit de décider de l'utilisation du bien déterminé.

Pour la détermination de la durée des contrats de location, les éventuelles options de renouvellement ou de résiliation ont été considérées conformément à IFRS 16 en tenant compte de la probabilité d'exercer l'option et uniquement si celle-ci est sous le contrôle du preneur.

1- Le groupe en tant que preneur

A la date de début du contrat, le preneur comptabilise un actif au titre de droit d'utilisation et une obligation locative.

ACTIFS AU TITRE DU DROITS D'UTILISATION

Le groupe comptabilise des actifs au titre du droits d'utilisation à la date de début du contrat, soit la date à laquelle l'actif est disponible à l'utilisation. Ces actifs sont évalués au coût initial de l'obligation locative déduction faite des amortissements et des éventuelles réductions de valeur, ajustés pour tenir compte des réévaluations éventuelles de l'obligation locative. Le coût initial des actifs au titre du droit d'utilisation comprend la valeur actualisée de l'obligation locative, les coûts initiaux engagés par le preneur, les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, déduction faites des éventuels avantages incitatifs obtenus par le preneur. Ces actifs sont amortis sur la durée de vie estimée de l'actif sous-jacent ou sur la durée du contrat si celle-ci est plus

courte sauf si le groupe est suffisamment certain d'obtenir la propriété de l'actif en fin de contrat.

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont présentés séparément des autres actifs dans une rubrique distincte sous les actifs non courants.

OBLIGATIONS LOCATIVES

L'obligation locative est évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés. La valeur actualisée des paiements de loyers doit être calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location s'il est possible de déterminer ce taux. Dans le cas contraire, le preneur doit utiliser son taux d'emprunt marginal.

Le taux d'emprunt marginal est le taux d'intérêt que le preneur aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaire, les fonds nécessaires pour se procurer un bien de valeur similaire à l'actif au titre du droit d'utilisation dans un environnement économique similaire.

Sur la durée du contrat, le preneur évalue l'obligation locative comme suit :

- en augmentant la valeur comptable pour refléter les intérêts sur l'obligation locative ;
- en réduisant la valeur comptable pour refléter les paiements de loyers effectués ;
- en réévaluant la valeur comptable pour refléter la nouvelle appréciation de l'obligation locative ou les modifications de contrat de location.

Les services inclus dans des contrats de location ne font pas partie de la dette de location.

Les obligations locatives sont présentées dans une rubrique distincte sous les passifs portant intérêts courants et non courants (voir note 5.13).

CONTRATS DE LOCATION DE COURTE DURÉE ET CONTRATS DE FAIBLE VALEUR

Pour les contrats de location à court terme (durée de 12 mois ou moins), le groupe Fluxys enregistre une charge de location.

Pour la détermination du critère de faible valeur, un seuil de matérialité a été déterminé à l'exception des voitures qui sont regroupées dans le groupe véhicules loués à plus d'un an sans application du critère de valeur.

L'impact sur le résultat des contrats à court terme et de faible valeur n'est pas significatif.

PRÉSENTATION

Dans le compte de résultat consolidé, la charge d'intérêt sur l'obligation locative est présentée séparément de la dotation aux amortissements applicable à l'actif au titre du droit d'utilisation.

Dans le tableau des flux de trésorerie, les flux seront présentés comme suit :

- les sorties de trésorerie se rapportant au principal de l'obligation locative et les intérêts versés dans les activités de financement ;
- les paiements de loyers au titre de contrats de location court terme, contrats de faible valeur et les paiements de loyers variables qui n'ont pas été pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative, dans les activités d'exploitation.

2- Le groupe en tant que bailleur

Le groupe donne quelques installations en location-financement en tant que bailleur.

Les actifs donnés en location-financement sont les actifs pour lesquels le groupe transfère la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété légale au preneur du contrat. Les actifs donnés en location-financement sont présentés au bilan comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location. Les redevances de location financement acquises sont ventilées entre produits financiers et remboursements de la créance de location-financement de manière à obtenir un taux de rentabilité périodique constant sur l'encours de l'investissement net du groupe dans le contrat de location-financement. Lorsque la classification des contrats en contrats de location-financement est basée sur la valeur actualisée des

paiements minimaux, le critère retenu le plus pertinent est le suivant: si la valeur actualisée des paiements minimaux correspond à au moins 90 % de la juste valeur de l'actif loué, estimation faite au début du contrat de location, les contrats sont classifiés en contrats de location financement.

2.10. Instruments financiers

a. Comptabilisation et décomptabilisation des actifs et de passifs financiers

COMPTABILISATION

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque le groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

DÉCOMPTABILISATION D'ACTIFS FINANCIERS

Le groupe doit décomptabiliser un actif financier si et seulement si les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsqu'il transfère la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier à un tiers.

Si le groupe ne transfère pas, ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier et qu'elle conserve le contrôle de l'actif transféré, le groupe continue à comptabiliser l'actif financier dans la mesure de son implication continue dans celui-ci et un passif associé pour le montant dû.

Si le groupe conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier, il continue à comptabiliser l'intégralité de l'actif financier et comptabilise un passif financier pour la contrepartie reçue.

Lors de la décomptabilisation d'un actif financier évalué au coût amorti, la différence entre le coût amorti et la somme des contreparties reçues est comptabilisé en résultat net.



Lors de la décomptabilisation d'un investissement en instruments de capitaux propres jusqu'alors classé comme étant évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, le cumul des profits et des pertes comptabilisés antérieurement dans les autres éléments du résultat global n'est pas reclassé en résultat net.

DÉCOMPTABILISATION DE PASSIFS FINANCIERS

L'entité décomptabilise un passif financier uniquement lorsque ce passif est éteint, c'est-à-dire lorsque l'obligation est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle expire.

La différence entre la valeur comptable d'un passif financier éteint et la contrepartie payée, y compris, s'il y a lieu, les actifs (hors trésorerie) transférés et les passifs assumés, doit être comptabilisée en résultat net.

b. Instruments de capitaux propres non consolidés (tels qu'actions et parts)

Le groupe Fluxys évalue les instruments de capitaux propres non consolidés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Toutefois, eu égard à la matérialité de certains instruments et l'indisponibilité de valeurs récentes de marché, certains instruments de capitaux propres sont comptabilisés au coût initial.

Les dividendes perçus d'instruments de capitaux propres sont comptabilisés en produits financiers dans la rubrique 'Dividendes de sociétés non consolidées'.

c. Placements de trésorerie, trésorerie et équivalent de trésorerie

Les placements de trésorerie sous forme d'obligations ou de papier commercial, dont l'échéance est supérieure à 3 mois, sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût amorti. Ils figurent au bilan dans la rubrique 'autres actifs financiers' non courants ainsi que dans la rubrique 'placements de trésorerie' courants.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les valeurs disponibles, les placements bancaires à court terme et les placements facilement

convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur (maximum 3 mois).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût amorti.

Le modèle économique utilisé par le groupe Fluxys pour la gestion de ces actifs financiers a pour objectif de les détenir afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels. En effet, les ventes d'actifs financiers sont rares et le groupe ne s'attend pas à procéder à de telles ventes dans l'avenir, sauf dans le cas d'une augmentation du risque de crédit des actifs au-delà de la politique préconisée par le groupe. Une vente peut également être motivée par un besoin de financement non anticipé.

Lorsque les conditions requises pour être qualifiés d'actifs financiers évalués au coût amorti ne sont pas réunies, ces actifs financiers concernés sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

d. Les créances commerciales et autres éléments d'actifs

Les créances commerciales et autres éléments d'actifs sont évalués à leur valeur nominale, diminuée des montants estimés non recouvrables.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les créances commerciales et autres éléments d'actifs sont actualisés.

Les éléments visés dans ces rubriques font l'objet de dépréciations lorsque leur valeur comptable à la date de clôture de l'exercice est supérieure à leur valeur recouvrable.



e. Pertes de crédit attendues et réductions de valeur

Les pertes de crédit attendues sur les actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont calculées sur base d'une approche individuelle, en fonction de la qualité du crédit de la contrepartie et de l'échéance de l'actif financier.

Les pertes de crédit attendues sont calculées en utilisant une probabilité de défaut à 12 mois lorsque le risque de crédit est qualifié de faible.

Un actif financier est déprécié lorsque se sont produits un ou plusieurs événements qui ont un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif financier. Les indications de dépréciation d'un actif financier englobent les données observables sur les événements suivants :

- paiements en souffrance depuis plus de 90 jours,
- difficultés financières importantes de l'émetteur ou du débiteur et
- probabilité croissante de faillite ou de restructuration financière de l'emprunteur.

Si les conditions économiques prévues (par exemple le produit intérieur brut) devaient se détériorer au cours de l'année prochaine, ce qui pourrait entraîner une augmentation du nombre de défaillances, les taux de défaillance historiques sont ajustés. A chaque clôture, les taux de défaillance historiques observés sont mis à jour et les changements dans les estimations prévisionnelles sont analysés.

f. Passifs portant intérêts

Les passifs portant intérêts sont comptabilisés à concurrence du montant net obtenu. Après la comptabilisation initiale, les emprunts productifs d'intérêts sont comptabilisés au coût amorti. La différence entre le coût amorti et la valeur de remboursement est prise en résultat en fonction de leur taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts.

Lorsqu'un passif financier évalué au coût amorti est modifié sans que la modification entraîne une décomptabilisation, le profit ou la perte qui en découle est comptabilisé directement en résultat. Le gain ou la perte correspond à la différence entre les flux de trésorerie contractuels d'origine et les flux de trésorerie modifiés actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine.

g. Les dettes commerciales

Les dettes commerciales sont évaluées à leur valeur nominale.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les dettes commerciales sont actualisées.

h. Instruments dérivés

Le groupe Fluxys utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change ainsi qu'aux risques de taux d'intérêts.

INSTRUMENTS DÉRIVÉS QUALIFIÉS D'INSTRUMENTS DE COUVERTURE

Le groupe Fluxys désigne certains dérivés comme instruments de couverture au titre du risque de change et du risque de taux d'intérêt dans des couvertures de flux de trésorerie ou des couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger.

DÉSIGNATION ET EFFICACITÉ DES COUVERTURES

Au moment de la création de la relation de couverture, le Groupe prépare une documentation décrivant la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa stratégie pour effectuer diverses transactions de couverture.

Par ailleurs, à la création de la couverture et régulièrement par la suite, le Groupe indique si l'instrument de couverture est hautement efficace pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuable au risque couvert, c'est-à-dire lorsque la relation de couverture satisfait à toutes les contraintes d'efficacité de la couverture qui suivent :

- il existe un lien économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture;
- le risque de crédit n'a pas d'effet dominant sur les variations de la valeur qui résultent de ce lien économique;
- le ratio de couverture de la relation de couverture est égal au rapport entre la quantité de l'élément couvert qui est réellement couverte par le Groupe et la quantité de l'instrument de couverture que le Groupe utilise réellement pour couvrir cette quantité de l'élément couvert.

Si une relation de couverture cesse de satisfaire à la contrainte d'efficacité de la couverture relative au ratio de couverture, mais que l'objectif de gestion des risques visé par cette relation de couverture désignée demeure le même, le Groupe doit rajuster le ratio de couverture de la relation de couverture de telle manière que celle-ci réponde à nouveau aux critères (rééquilibrage de la couverture).

Les variations de la juste valeur des instruments financiers qualifiés de couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger, et qui répondent aux conditions y relatives, sont comptabilisées directement en capitaux propres pour autant qu'elles concernent la partie efficace de la couverture et que les variations de la juste valeur sont issues de variations de cours de change.

Les profits ou pertes sur les instruments de couverture qui ont été comptabilisé(e)s directement en capitaux propres doivent être comptabilisé(e)s en résultat lors de la sortie du périmètre de l'activité à l'étranger.

Les variations de la juste valeur des instruments financiers qualifiés de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées directement en capitaux propres du groupe. La partie inefficace du profit ou de la perte sur l'instrument de couverture est comptabilisée en résultat. Si la transaction prévue n'est plus probable, les profits ou pertes sur les instruments de couverture qui ont été comptabilisé(e)s directement en capitaux propres sont comptabilisé(e)s en résultat.

INSTRUMENTS DÉRIVÉS NON QUALIFIÉS D'INSTRUMENTS DE COUVERTURE

Certains instruments financiers dérivés, bien qu'ils couvrent de manière économique un risque déterminé, ne respectent pas les critères pour l'application de la comptabilité de couverture suivant l'IFRS 9 (Instruments financiers).

Les variations de la juste valeur de ces actifs financiers sont comptabilisées directement en compte de résultat.

2.11. Les stocks

Evaluation

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Des dépréciations sur stocks sont actées, si nécessaire, pour tenir compte :

- soit de la valeur nette de réalisation,
- soit des pertes de valeur sur stocks suite à des aléas justifiés par la nature des avoirs en cause ou de l'activité exercée.

De telles dépréciations des stocks sont comptabilisées en charge de l'exercice au cours duquel elles se produisent.

Stocks de gaz

Les mouvements de stocks de gaz sont évalués selon la méthode des prix moyens pondérés.

Stocks de matières consommables et de fournitures

Les matières consommables et les fournitures sont inventoriées par application de la méthode des prix moyens pondérés.

Commandes en cours d'exécution

Les travaux en cours pour compte de tiers sont valorisés à leur prix de revient, en ce compris les coûts indirectement imputables.

Lorsque le résultat d'une commande en cours d'exécution peut être estimé de façon fiable, les produits du contrat et les coûts du contrat sont comptabilisés respectivement en produits et en charges en fonction du degré d'avancement de la commande à la date de clôture.

Une perte attendue sur la commande en cours d'exécution est immédiatement comptabilisée en charges.

2.12. Les coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif exigeant une longue période de préparation (immobilisations, stocks, immeubles de placements, ...) sont ajoutés au coût de cet actif, jusqu'à ce qu'il puisse être utilisé ou vendu.

Le montant du coût de ces emprunts incorporable au coût de l'actif correspond au coût réel encouru sur ces emprunts, coût diminué de tout produit obtenu du placement temporaire de ces fonds empruntés.

2.13. Les provisions

Les provisions comptabilisées au passif du bilan sont celles qui répondent aux critères suivants :

- le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé,
- il est probable (i.e. plus probable qu'improbable) qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision n'est comptabilisée.

Le montant comptabilisé en provisions correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, autrement dit, le montant que l'entreprise estime raisonnablement devoir payer pour éteindre l'obligation à la date de clôture ou pour la transférer à un tiers à cette même date.

Cette estimation est basée, soit sur la demande introduite par un tiers, soit sur devis ou estimations détaillés. Pour l'ensemble des provisions comptabilisées, les dirigeants estiment la probabilité de sorties de ressources à plus de 50 %.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées. Le taux d'actualisation utilisé est un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ces passifs.

Tout risque encouru par le groupe ne répondant pas aux critères susmentionnés fait l'objet d'une description au niveau des passifs éventuels dans les Notes annexes.

Avantages du personnel

Certaines sociétés du groupe Fluxys ont mis en place des régimes de pensions complémentaires de type 'à prestations définies' ou de type 'à cotisations définies'. Les avantages de ces régimes reposent sur l'ancienneté de service et le salaire de l'employé.

Le régime de pensions de type 'à prestations définies' permet à l'employé de bénéficier d'un capital calculé selon une formule qui tient compte du salaire annuel en fin de carrière et de l'ancienneté acquise lors du départ à la retraite. Le régime de pensions de type 'à cotisations définies' permet à l'employé de bénéficier d'un capital constitué par des primes personnelles et par des primes patronales en fonction du salaire.

En Belgique, la législation requiert que l'employeur garantisse un taux de rendement minimum pour les régimes à cotisations définies, taux qui varie en fonction des taux observés sur le marché.

La méthode comptable utilisée par le groupe pour valoriser ces 'régimes à cotisations définies, avec garantie d'un rendement minimum', est identique à la méthode utilisée pour les 'régimes à prestations définies'.

En cas de décès avant le départ en pension, ces régimes prévoient, en Belgique, des capitaux en faveur du conjoint survivant et des allocations aux orphelins.

Autres avantages du personnel

Certaines sociétés du groupe octroient à leur personnel des avantages postérieurs à l'emploi tels que le remboursement de frais médicaux et des réductions tarifaires, ainsi que d'autres avantages à long terme (primes d'ancienneté).

Evaluation

Ces engagements sont évalués annuellement par un actuaire qualifié.

Les versements réguliers relatifs à ces régimes de pensions complémentaires sont comptabilisés en charge au moment où ils sont engagés.

Le régime de pensions de type 'à prestations définies'

Les provisions pour pensions et autres engagements collectifs sont comptabilisées au bilan conformément à l'IAS 19 (Avantages du personnel) en fonction de la méthode des unités de crédit projetées (*PUCM - Projected Unit Credit Method*).

La valeur actuelle des avantages postérieurs à l'emploi est déterminée à chaque date de clôture sur base d'hypothèses de salaires projetés en fin de carrière, de taux d'inflation, d'espérance de vie, de rotation du personnel et de l'âge attendu de la retraite. La valeur actuelle des obligations au titre de prestations définies est déterminée en utilisant un taux d'actualisation basé sur des obligations de haute qualité qui ont des dates d'échéance proches de la durée moyenne pondérée des plans concernés et qui sont libellées dans la devise dans laquelle les avantages seront payés.

Le montant comptabilisé au titre des engagements postérieurs à l'emploi correspond à la différence entre la valeur actuelle des obligations futures et la juste valeur des actifs du régime destinés à les couvrir. Lorsque le résultat de ce calcul est un déficit, une obligation est constatée au passif du bilan. Dans le cas contraire, un actif est comptabilisé à concurrence de l'excédent du régime à prestations définies, plafonné à la valeur actuelle de tout remboursement futur du régime ou de toute diminution des cotisations futures du régime.

Les réévaluations des obligations au passif ou des excédents à l'actif du bilan se composent :

- des écarts actuariels portant sur les obligations au titre des prestations résultant des ajustements liés à l'expérience et/ou des changements d'hypothèses actuarielles (y compris l'effet de la variation du taux d'actualisation) ;
- du rendement des actifs du régime (hors montants d'intérêts nets) et des changements survenant dans le plafonnement du montant de l'actif net comptabilisé (hors montants d'intérêts nets).

Ces réévaluations sont comptabilisées directement en capitaux propres par le biais des autres éléments du résultat global.

Le régime de pensions de type 'à cotisations définies'

Les engagements du groupe relatifs aux régimes 'à cotisations définies' se limitent à la prise en résultat des primes patronales versées.

Écarts actuariels relatifs aux autres avantages à long terme du personnel

Les autres avantages à long terme sont comptabilisés de la même façon que les avantages postérieurs à l'emploi, mais les réévaluations sont intégralement comptabilisées en résultat financier dans l'exercice au cours duquel elles surviennent.

2.14. La comptabilisation des produits

Le groupe comptabilise les produits des activités ordinaires à mesure qu'il remplit une obligation de prestation en fournissant au client le bien ou le service promis et que ce dernier en obtient le contrôle.

Le groupe Fluxys utilise une approche en cinq étapes pour déterminer si un contrat conclu avec un client peut être comptabilisé et la manière dont les revenus doivent être comptabilisés :

1. identification du contrat,
2. identification des obligations de prestation,
3. détermination du prix de transaction,
4. répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation et
5. comptabilisation des produits des activités ordinaires lorsque les obligations de prestation sont remplies ou lorsque le contrôle des biens ou services est transféré au client.

Les revenus du groupe sont issus, en majeure partie, de contrats de services de transport, de stockage et de terminalling pour lesquels tant les prestations à fournir que le prix du service sont clairement identifiés. Les revenus de ces contrats sont reconnus, en majeure partie, sur base des capacités réservées.

Pour la plupart de leurs services, Fluxys et ses filiales transfèrent le contrôle de leurs services progressivement et, de ce fait, remplissent leur obligation de prestation et comptabilisent les produits des activités ordinaires progressivement. En outre, le groupe Fluxys effectue des ventes de gaz qui sont nécessaires aux opérations de balancing et à ses besoins opérationnels. Ces prestations, remplies à un moment précis, sont comptabilisées en produits des activités ordinaires dès leur réalisation. A partir du 1^{er} juin 2020, ces opérations de balancing sont réalisées par la coentreprise Balansys pour le marché Belgique et Luxembourg.

Les revenus régulés perçus par le groupe peuvent générer un boni ou un mali par rapport à la marge équitable destinée à rémunérer les capitaux investis. Les bonis sont reportés et comptabilisés en tant que passif régulateur (dans les passifs portant intérêts, non courants ou courants), tandis que les revenus acquis correspondant à un mali sont repris en produits des activités ordinaires en

contrepartie de la comptabilisation d'un actif régulateur (dans les autres actifs non courants ou dans les clients et autres débiteurs courants).

Le cadre réglementaire est expliqué dans une manière plus détaillée dans le chapitre 10 du rapport annuel. Dans la note 4 – Compte de résultat sectoriel, la distinction est faite entre le chiffre d'affaires facturé et le chiffre d'affaires comptabilisé. Ce dernier comprend non seulement le chiffre d'affaires facturé mais aussi les mouvements dans les actifs et passifs réglementaires.

2.15. Les impôts

Les impôts exigibles sont établis conformément aux règles fiscales locales et reposent sur le résultat de la société mère, des sociétés-filiales et des activités conjointes.

Les actifs et passifs d'impôt différé enregistrent respectivement les différences temporelles déductibles ou imposables entre les valeurs comptables et fiscales.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt applicables pour l'exercice au cours duquel il est attendu que l'actif sera réalisé ou le passif réglé, compte tenu des nouveaux taux s'ils sont adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Toute modification ultérieure de taux nécessite une adaptation des impôts différés. Cette dernière est comptabilisée via les autres éléments du résultat global pour la partie qui concerne des opérations qui sont généralement comptabilisées dans ces éléments. Le solde de l'adaptation des impôts différés est comptabilisé dans le résultat net de la période.

Les impôts différés actifs ne sont enregistrés que lorsqu'il est probable de réaliser des bénéfices imposables, sur lesquels les actifs d'impôt différé seront imputés.



2.16. Les avoirs, droits, dettes et engagements en devises étrangères

Comptabilisation à la conclusion de l'opération

Les créances et dettes en monnaie étrangère sont valorisées au cours du jour de l'opération.

Evaluation en fin d'exercice

En fin d'exercice et conformément à l'IAS 21 (Effets des variations des cours des monnaies étrangères), les actifs et passifs monétaires ainsi que les droits et engagements sont valorisés au cours de clôture de l'exercice.

Cette revalorisation donne naissance à des écarts de conversion qui sont globalisés par devise et comptabilisés en résultat.

Note 3. Participations

3.1. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation a évolué de la manière suivante en 2020 : cessions des participations dans LNG Link Investment, Mahon Shipping et E-loops, liquidation de Fluxys Interconnector, participation dans le consortium Power to Methanol Antwerp. La détention dans Senfluga et Senfluga 2 a également varié mais de façon non significative.

3.1.1 Principales évolutions des participations

LNG Link Investment

La participation dans LNG Link Investment (25%) a été cédée le 8 septembre 2020, pour 2.275K€, générant un résultat de cession de 1.972 K€ dans les comptes consolidés.

Mahon Shipping

La participation dans Mahon Shipping (25%), a également été cédée durant le second semestre, pour un montant de 225 K€ (entraînant une perte consolidée de 322 K€).

Power to Methanol Antwerp

Un consortium ayant pour vocation la production durable de méthanol a été établi cette année avec six autres partenaires. La participation de Fluxys SA s'élève à 1/7 dans ce contrôle conjoint (100 K€).

Senfluga

Le groupe a réalisé une perte de 1.291 K€ sur la réduction de 2% de sa participation dans Senfluga.

3.2. Nature et étendue des intérêts détenus dans les partenariats

Transitgas et TENP KG

Transitgas est un partenariat dans lequel FluxSwiss exerce un contrôle conjoint avec les coparticipants.

Transitgas est qualifiée d'activité conjointe pour les raisons suivantes :

Les activités de Transitgas ont essentiellement pour but de mettre la capacité de ses installations à disposition des coparticipants. Ces derniers ont ainsi droit à la quasi-totalité des avantages économiques découlant des actifs de l'opération. Ils encourent par ailleurs les obligations à l'égard des passifs relatifs à l'opération. En effet, les passifs contractés par Transitgas sont acquittés grâce aux flux de trésorerie reçus de la part des coparticipants via les redevances payées pour la capacité mise à disposition.

FluxSwiss détient 90 % de la capacité des installations Transitgas. Ces dernières sont donc intégrées à concurrence de 90 % dans les états financiers consolidés du groupe. Ce pourcentage d'intégration n'est pas basé sur la participation détenue dans cette société mais est basé sur les droits liés aux actifs et les obligations encourues par le groupe au titre des passifs. Cette méthode permet de mieux refléter les risques et avantages des coparticipants liés à la capacité réservée dans les installations.

TENP KG est un partenariat dans lequel Fluxys TENP exerce un contrôle conjoint avec les coparticipants.

L'approche retenue dans le cadre de ce partenariat est en tout point identique à celle retenue pour Transitgas, hormis le fait que cette activité conjointe est intégrée à concurrence de 64,25 % dans les états financiers consolidés du groupe, conformément à la capacité réservée dans les installations.

[BBL Company VOF, NEL et EUGAL](#)

Via Fluxys Deutschland GmbH, Fluxys est copropriétaire pour 16,5% des actifs et passifs d'EUGAL (canalisation de gaz reliant Lubmin dans le nord-est de l'Allemagne avec Deutschneudorf à la frontière avec la République Tchèque) et pour 23,87% des actifs et passifs de NEL (canalisation de gaz reliant Lubmin avec Rehden dans le sud-ouest de l'Allemagne).

Via Fluxys BBL BV, Fluxys est copropriétaire pour 20% des actifs et passifs de BBL Company, qui opère une canalisation de gaz entre Balgzand aux Pays-Bas et Bacton en Angleterre.

3.3. Nature et étendue des restrictions liées aux actifs et passifs du groupe

Des droits particuliers sont attribués à la part spécifique de l'Etat belge dans la société Fluxys Belgium, outre les droits communs attachés à toutes les autres actions. Ces droits particuliers sont exercés par le ministre fédéral en charge de l'Energie et peuvent être résumés comme suit :

- Le droit de s'opposer à toute cession, toute affectation à titre de sûreté ou tout changement de la destination des actifs stratégiques de Fluxys Belgium dont la liste est reprise en annexe à l'arrêté royal du 16 juin 1994, si le ministre fédéral en charge de l'Energie considère que cette opération porte atteinte aux intérêts nationaux dans le domaine de l'énergie.
- Le droit de nommer deux représentants du gouvernement fédéral ayant voix consultative au Conseil d'administration et au Comité stratégique de Fluxys Belgium.
- Le droit des représentants du gouvernement fédéral, dans un délai de quatre jours ouvrables, de prendre recours auprès du ministre fédéral en charge de l'Energie sur la base de critères objectifs, non discriminatoires et transparents, tels que définis dans l'arrêté royal du 5 décembre 2000, contre toute décision du Conseil d'administration ou avis du Comité stratégique de Fluxys Belgium (en ce compris le plan d'investissement et d'activités ainsi que le budget y afférent) qu'ils estiment contraire aux lignes directrices de la politique énergétique du pays, en ce compris les objectifs du gouvernement relatifs à l'approvisionnement énergétique du pays. Le recours est suspensif. Si le ministre fédéral en charge de l'Energie n'a pas annulé la décision concernée dans un délai de huit jours ouvrables après ce recours, celle-ci devient définitive.
- Un droit de vote spécial en cas de blocage au sein de l'Assemblée générale concernant une question touchant aux objectifs de la politique énergétique fédérale.

D'autres conventions d'actionnaires ont été conclues au sein de filiales du groupe Fluxys. Ces dernières prévoient des droits de préemption lors de la cession de titres par un actionnaire, ainsi que certaines majorités spéciales nécessaires à la décision en matières spécifiques. Ces dernières n'entament pas le contrôle



exercé par le groupe sur ses filiales ou le contrôle conjoint sur les activités conjointes.

Il n'y a pas d'autres restrictions importantes qui pourraient limiter la faculté du groupe d'accéder ses actifs ou de les utiliser et de régler ses passifs. Notons toutefois que les actifs de Flux Re sont destinés à couvrir le risque encouru par la société dans le cadre de ses activités de réassurance. Le montant total de l'actif du bilan de Flux Re s'élève à 171,7 M€ au 31-12-2020 contre 169,9 M€ au 31-12-2019.

3.4. Informations relatives aux participations

Entreprises consolidées par la méthode de l'intégration globale

Nom de la filiale	Siège	N° d'entreprise	% d'intérêt dans le capital	Activité principale	Devise	Date de clôture
FLUXYS BELGIUM SA	Avenue des Arts 31 B - 1040 Bruxelles	0402 954 628	90,00%	Transport de gaz	€	31 décembre
FLUXYS LNG SA	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0426 047 853	90,00%	Terminaling GNL	€	31 décembre
FLUX RE SA	Rue de Merl 74 L - 2146 Luxembourg	-	90,00%	Société de réassurance	€	31 décembre
FLUXYS EUROPE SRL	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0712 615 547	100,00%	Activités internationales	€	31 décembre
FLUXYS BBL BV	Lage Ham 45 NL - 5102 AA Dongen	-	100,00%	Transport de Gaz	€	31 décembre
FLUXYS Germany Holding GmbH	Elisabethstr. 11 D - 40217 Düsseldorf	-	100,00%	Holding	€	31 décembre
FLUXYS DEUTSCHLAND GmbH	Elisabethstr. 11 D - 40217 Düsseldorf	-	100,00%	Transport de Gaz	€	31 décembre
FLUXYS TENP GmbH	Elisabethstr. 11 D - 40217 Düsseldorf	-	100,00%	Transport de Gaz	€	31 décembre
FLUXSWISS SAGL	Via della Scuole 8 CH - 6900 Paradiso	-	50,65%	Transport de Gaz	CHF	31 décembre
FLUXYS UK Ltd (*)	Clarendon Road GB - Cambridge CB2 8FH	-	100,00%	Activités internationales	GBP	31 décembre
GMSL Ltd	Clarendon Road GB - Cambridge CB2 8FH	-	100,00%	Services	GBP	31 décembre
INTERCONNECTOR (UK) Ltd	Buckingham Street 15-16 UK - London WC2N 6 DU	-	76,32%	Transport de Gaz	GBP	31 décembre
INTERCONNECTOR ZEEBRUGGE TERMINAL SRL	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0454 318 009	63,40%	Terminal GNL	€	31 décembre



FLUXYS BUNKERING SRL	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0645 978 824	100,00%	Services GNL	€	31 décembre
FLEXFUELER 002 SRL	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0716.865.434	86,73%	Services de soutage GNL	€	31 décembre
DUNKERQUE LNG SAS	Rue l'Hermitte 30 Immeuble des 3 Ponts F - 59140 Dunkerque	-	30,39%	Terminalling GNL	€	31 décembre
DUNKERQUE LNG HOLDING SAS	Bld de Sébastopol F - 75001 Paris	-	30,39%	Holding	€	31 décembre
FLUXDUNE SA	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0697 786 623	50,01%	Holding	€	31 décembre
GAZ-OPALE SAS	Rue l'Hermitte 30 Immeuble Les 3 Ponts F - 59140 Dunkerque	-	64,50%	Services	€	31 décembre

(*) Fluxys UK Ltd (numéro d'entreprise 09829068) est dispensée de l'obligation d'audit externe suite aux demandes d'exemption conformément à la section 479a du 'Companies Act 2016' et pour lesquelles Fluxys Europe est garante des dettes ouvertes à la date de la clôture. Les dettes financières ouvertes au 31 décembre 2020 correspondent exclusivement à des dettes intragroupes.

Activités conjointes intégrées sur base des droits liés aux actifs et des obligations encourues au titre des passifs

Nom de l'entreprise	Siège	N° d'entreprise	% d'intérêt dans le capital	Activité principale	Devise	Date de clôture
TENP KG	Gladbecker Strasse 425 D - 45329 Essen	-	49,00%	Location d'installations et services	€	31 décembre
Transitgas AG	Franklinstrasse 27 CH - 8050 Zurich	-	46,00%	Location d'installations et services	CHF	31 décembre
BBL Company VOF	Concourslaan 17 NL - 9727 KC Groningen	-	20,00%	Transport de Gaz	€	31 décembre
NEL (Nordeuropäische Erdgasleitung)	Kölnische Strasse 108-112 D - 34119 Kassel	-	23,87%	Transport de Gaz	€	31 décembre
EUGAL (European Gas Pipeline Link)	Kölnische Strasse 108-112 D - 34119 Kassel	-	16,50%	Transport de Gaz	€	31 décembre

100 %	Filiales avec intérêts minoritaires significatifs				En milliers d'euros	
	31-12-2020*	31-12-2020*	31-12-2020*	31-12-2020*	31-12-2020*	31-12-2020*
	Fluxys Belgium Group	Swiss Group**	Interconnector (UK)	Dunkerque LNG	Autres filiales	TOTAL
Actifs non courants	2.351.194	937.997	443.901	2.656.510		
Actifs courants	533.865	50.186	47.700	130.930		
Capitaux propres	755.303	576.481	336.224	1.564.639		
Passifs non courants	1.858.004	324.099	128.555	1.195.558		
Passifs courants	271.752	87.603	26.822	27.243		
Produits opérationnels	599.667	180.247	50.707	202.029		
Charges opérationnelles	-474.951	-80.402	-45.645	-170.083		
Résultat financier net	-39.811	-14.098	239	-9.300		
Charges d'impôt sur le résultat	-18.243	-15.115	-2.152	-5.990		
Résultat net de la période	66.662	70.632	3.149	16.656		
Bilan - Intérêts minoritaires	75.525	284.493	79.907	1.077.888	-130.255	1.387.558
Résultat - Intérêts minoritaires	6.666	34.856	791	11.594	-31	53.876

* Chiffres sur base annuelle à 100 %, sous réserve de l'approbation des organes de gestion et assemblée générale des sociétés.

** Swiss Group correspond à la consolidation de FluxSwiss intégrant 90 % de Transitgas.



100 %	Filiales avec intérêts minoritaires significatifs					TOTAL
	31-12-2019*	31-12-2019*	31-12-2019*	31-12-2019*	31-12-2019*	
	Fluxys Belgium Group	Swiss Group**	Interconnector (UK)	Dunkerque LNG Holding	Autres filiales	
Actifs non courants	2.469.302	982.207	493.779	2.548.687	0	
Actifs courants	562.056	65.576	44.163	230.146	0	
Capitaux propres	785.516	547.566	361.080	1.559.202	0	
Passifs non courants	1.998.428	413.945	148.054	1.173.580	0	
Passifs courants	247.414	86.272	28.808	46.051	0	
Produits opérationnels	627.215	196.064	87.338	202.330	0	
Charges opérationnelles	-501.139	-86.980	-60.417	-162.877	0	
Résultat financier net	-36.685	-17.015	-228	-11.451	0	
Charges d'impôt sur le résultat	-26.065	-17.895	-3.937	-6.449	0	
Résultat net de la période	63.326	74.174	22.756	21.553	0	
Bilan - Intérêts minoritaires	78.550	270.224	85.795	1.085.278	-29.862	1.489.985
Résultat - Intérêts minoritaires	6.333	36.605	5.379	13.927	-43	62.201

* Chiffres sur base annuelle à 100 %.

** Swiss Group correspond à la consolidation de FluxSwiss intégrant 90 % de Transitgas.

Entreprises consolidées par la méthode de mise en équivalence - Coentreprises						
Nom de l'entreprise	Siège	N° d'entreprise	% d'intérêt dans le capital	Activité principale	Devises	Date de clôture
TENP GmbH	Gladbecker Strasse 425 D - 45329 Essen	-	50,00%	Services	€	31 décembre
BALANSYS SA	rue de Bouillon 59-61 L-1248 Luxembourg	-	50,00%	Société d'équilibrage	€	31 décembre
POWER TO METHANOL ANTWERP BV	Scheldelaan 480 B - 2040 Antwerpen	0746.607.812	14,39%	Transition énergétique	€	31 décembre
ROSTOCK LNG GmbH	Elisabethstr. 11 D - 40217 Düsseldorf	-	51,00%	Terminalling GNL	€	31 décembre

Entreprises consolidées par la méthode de mise en équivalence - Entreprises associées						
Nom de l'entreprise	Siège	N° d'entreprise	% d'intérêt dans le capital	Activité principale	Devises	Date de clôture
TRANS ADRIATIC PIPELINE AG	Lindenstrasse 2 CH - 6340 Baar	-	19,00%	Transport de Gaz	€	31 décembre
SENFLUGA ENERGY INFRA-STRUCTURE HOLDING SA	D. Soutsou street 28 GR - 11521 Athènes	-	18,00%	Holding	€	31 décembre
SENFLUGA 2 SRL	Rue Guimard 4 B - 1040 Bruxelles	0743.842.421	20,00%	Holding	€	31 décembre
DESFA	Mesogion Av. 357-359 GR - 15231 Chalandri, Athènes	-	11,88%	Transport de Gaz	€	31 décembre



Données des principales entreprises consolidées par la méthode de mise en équivalence En milliers d'euros

	31-12-2020*	31-12-2020*	31-12-2020*	31-12-2020*
100 %	Senfluga Energy Infrastructure Holdings**	Trans Adriatic Pipeline AG	Autres entreprises	TOTAL
Actifs non courants	821.065	4.763.297		
Actifs courants	240.174	320.502		
Capitaux propres	523.909	1.131.195		
Passifs non courants	427.105	3.798.752		
Passifs courants	110.225	153.852		
Produits opérationnels	246.841	166.341		
Charges opérationnelles	-116.462	-66.700		
Résultat financier net	-18.944	-12.444		
Résultat des sociétés mises en équivalence	-8	0		
Charges d'impôt sur le résultat	-30.400	-12.032		
Résultat net de la période	81.027	75.165		
Participations mises en équivalence	45.916	214.927	3.491	264.334
Résultat des sociétés mises en équivalence	9.074	14.281	-2.231	21.124

* Chiffres avant éliminations des opérations intragroupes, sur base annuelle à 100 %, et sous réserve de l'approbation des organes de gestion et assemblée générale des sociétés.

** Les chiffres concernent le groupe Senfluga, qui contrôle la société DESFA avec une participation de 66%.

Données des principales entreprises consolidées par la méthode de mise en équivalence En milliers d'euros

	31-12-2019*	31-12-2019*	31-12-2019*	31-12-2019*
100 %	Senfluga Energy Infrastructure Holdings**	Trans Adriatic Pipeline AG	Autres entreprises	TOTAL
Actifs non courants	838.493	4.229.413		
Actifs courants	220.254	155.159		
Capitaux propres	487.702	1.063.176		
Passifs non courants	466.407	3.110.168		
Passifs courants	104.638	211.228		
Produits opérationnels	257.124	2.892		
Charges opérationnelles	-116.764	-42.537		
Résultat financier net	-19.583	1.712		
Résultat des sociétés mises en équivalence	0	0		
Charges d'impôt sur le résultat	-33.640	-45		
Résultat net de la période	87.137	-37.978		
Participations mises en équivalence	46.253	202.003	7.101	255.357
Résultat des sociétés mises en équivalence	10.921	-7.216	62	3.767

* Chiffres avant éliminations des opérations intragroupes, sur base annuelle à 100%.

** Les chiffres concernent le groupe Senfluga, qui contrôle la société DESFA avec une participation de 66%.

Principales entreprises non consolidées

Nom de l'entreprise	Siège	% d'intérêt dans le capital	Activité principale
BOOSTHEAT SA	Bld Marcel Sembat 41-47 F - 69200 Venissieux	4,22%	Innovation en matière d'utilisation du gaz naturel
NETCONNECT GERMANY GmbH & Co KG	Kaiserswerther Strasse 115 D - 40880 Ratingen	16,50%	Développement d'une coopération dans la zone de marché
NETCONNECT GERMANY MANAGEMENT GmbH	Kaiserswerther Strasse 115 D - 40880 Ratingen	16,50%	Développement d'une coopération dans la zone de marché
PRISMA EUROPEAN CAPACITY PLATFORM GmbH	Reichsstrasse 1-9 D - 04109 Leipzig	10,95%	Plateforme de réservation de capacités de transport
F.L. ZEEBRUGGE SA	Chaussée de Gand 1440 B - 1082 Bruxelles	19,08%	Société de location-financement
C4GAS SAS	Rue de la Pépinière 24 F - 75008 Paris	9,70%	Portail d'achats

Le groupe Fluxys détient, via le groupe Interconnector (UK), 19,08 % de la société F.L. Zeebrugge NV, une société qui donne des actifs corporels en location-financement à la société Interconnector Zeebrugge Terminal SRL. Le groupe Interconnector (UK) a souscrit des obligations émises par F.L. Zeebrugge NV en vue de financer partiellement les actifs donnés en location-financement. Le groupe Interconnector (UK) détient une option d'achat sur ces actifs donnés en location-financement, option exerçable en 2025. Bien que cette entité ne soit pas consolidée, les actifs détenus en location-financement sont reconnus au bilan du groupe comme actifs au titre du droit d'utilisation, avec en contrepartie une dette de location.

Note 4. Compte de résultat et secteurs opérationnels

Secteurs opérationnels

Le groupe Fluxys suit ses activités selon les secteurs opérationnels suivants :

- Le segment 'Belgium' comprend l'ensemble des services soumis à la Loi Gaz en Belgique, à savoir le transport, le stockage à Loenhout ainsi que les activités de terminalling de GNL à Zeebrugge. D'autres activités ayant un lien avec ces services sont incluses dans ce segment, bien que non soumises à la Loi Gaz. Elles concernent principalement le soutien opérationnel des terminaux IZT et ZPT², la mise à disposition d'installations ou de personnes ainsi que des travaux pour tiers.
- Le segment 'Europe' comprend les revenus générés par les installations de transport en Allemagne, en Suisse, entre Zeebrugge en Belgique et Bacton au Royaume-Uni (IUK) et entre Balgzand aux Pays-Bas et Bacton au Royaume-Uni (BBL). Il inclut les activités de terminalling de GNL à Dunkerque, ainsi que le résultat des participations TAP et Desfa.
- La colonne 'Non alloué' comprend les activités de gouvernance et de gestion financière du groupe Fluxys.

Ces segments sont la base pour l'établissement de l'information sectorielle.

Convention comptable relative aux transactions entre secteurs opérationnels

Les transactions entre les secteurs opérationnels sont valorisées, soit au tarif régulé en vigueur, soit sur base du prix contractuel conforme aux conditions de marché et donc sur base des mêmes prix que pour les clients externes.

Informations relatives aux principaux clients

Les principaux clients du groupe sont les utilisateurs des services de transport et de stockage de gaz naturel et des services de terminalling GNL.

² Interconnector Zeebrugge Terminal (IZT): Fluxys Belgium loue une partie de ses installations à IZT (location financière) et se charge aussi de certains services de support opérationnel et d'entretien. La coopération avec IZT est basée sur des contrats (Fluxys Belgium n'a pas de participation).
Zeepipe Terminal (ZPT): Fluxys Belgium participe aux charges et revenue des opérations du terminal de réception ZPT (joint venture) sur une base contractuelle (pas de participation).



Compte de résultat sectoriel au 31-12-2020

En milliers d'euros

	Fluxys Belgium	Fluxys Europe	Non alloué	Eliminations entre secteurs	Total
Produits des activités ordinaires	560.590	560.068	7.552	-17.546	1.110.664
Ventes et prestations aux clients externes	476.566	558.133	645	0	1.035.344
Transactions avec d'autres secteurs	10.638	1	6.907	-17.546	0
Mouvement des actifs et passifs réglementaires	73.386	1.934	0	0	75.320
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels	26.887	13.086	0	0	39.973
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels	33.270	13.086	0	0	46.356
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels – mouvements réglementaires	-6.383	0	0	0	-6.383
Autres produits opérationnels	12.191	3.413	1.008	-7.503	9.109
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées	-2.970	-1.103	0	0	-4.073
Achats de gaz pour opérations de balancing et besoins opérationnels	-26.886	-12.787	0	30	-39.643
Biens et services divers	-140.410	-93.881	-12.422	25.019	-221.694
Frais de personnel	-110.544	-29.248	-10.728	0	-150.520
Autres charges opérationnelles	-5.235	-20.173	-4	0	-25.412
Amortissements	-183.300	-218.896	-463	0	-402.659
Provisions pour risques et charges	-6.155	-10.194	-33	0	-16.382
Dépréciations de valeurs	548	-131	-21	0	396
Résultat opérationnel des activités poursuivies	124.716	190.154	-15.111	0	299.759
Résultat des sociétés mises en équivalence	0	21.124	0	0	21.124
Résultat avant résultats financiers et charges d'impôt	124.716	211.278	-15.111	0	320.883
Variation de la juste valeur des instruments financiers					2.315
Profit net suite aux variations de périmètre					0
Produits financiers					12.828
Charges financières					-79.622
Résultat opérationnel après résultats financiers nets des activités poursuivies					256.404
Charges d'impôt sur le résultat					-56.395
Résultat net de la période					200.009

Compte de résultat sectoriel au 31-12-2019

En milliers d'euros

	Fluxys Belgium	Fluxys Europe	Non alloué	Eliminations entre secteurs	Total
Produits des activités ordinaires	530.995	589.595	7.403	-16.108	1.111.885
Ventes et prestations aux clients externes	489.041	602.418	-47	0	1.091.412
Transactions avec d'autres secteurs	8.658	0	7.450	-16.108	0
Mouvement des actifs et passifs réglementaires	33.296	-12.823	0	0	20.473
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels	80.182	19.092	0	0	99.274
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels	96.154	19.092	0	0	115.246
Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels – mouvements réglementaires	-15.972	0	0	0	-15.972
Autres produits opérationnels	16.038	16.105	2.027	-8.499	25.671
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées	-7.898	-92	0	0	-7.990
Achats de gaz pour opérations de balancing et besoins opérationnels	-80.188	-26.278	0	0	-106.466
Biens et services divers	-129.584	-97.076	-10.094	24.607	-212.147
Frais de personnel	-107.508	-26.021	-9.970	0	-143.499
Autres charges opérationnelles	-4.700	-21.509	-12	0	-26.221
Amortissements	-166.721	-234.205	-237	0	-401.163
Provisions pour risques et charges	-3.995	11.643	-23	0	7.625
Dépréciations de valeurs	-546	-22	0	0	-568
Résultat opérationnel des activités poursuivies	126.075	231.232	-10.906	0	346.401
Résultat des sociétés mises en équivalence	0	3.767	0	0	3.767
Résultat avant résultats financiers et charges d'impôt	126.075	234.999	-10.906	0	350.168
Variation de la juste valeur des instruments financiers					-5.288
Profit net suite aux variations de périmètre					0
Produits financiers					16.031
Charges financières					-75.959
Résultat opérationnel après résultats financiers nets des activités poursuivies					284.952
Charges d'impôt sur le résultat					-70.789
Résultat net de la période					214.163

Note 4.1. Produits des activités ordinaires

Ventilation des produits des activités ordinaires en fonction de leur nature :

Produits des activités ordinaires		En milliers d'euros		
	Notes	31-12-2020	31-12-2019	Ecart
Fluxys Belgium	4.1.1	549.952	522.337	27.615
Fluxys Europe et corporate	4.1.2	560.712	589.548	-28.836
Total		1.110.664	1.111.885	-1.221

Les produits des activités ordinaires s'élèvent en 2020 à 1.110.664 k€ contre 1.111.885 k€ en 2019. Leur répartition par pays se présente comme suit :

Produits des activités ordinaires par pays en normes IFRS au 31-12-2020					En milliers d'euros		
	Belgique	Allemagne	Angleterre	Pays-Bas	Suisse	France	TOTAL
Régulé	549.952	108.798	0	0	0	0	658.750
Non-régulé	0	0	13.631	0	168.613	0	182.244
Exempté & interconnexions	0	0	48.645	18.191	0	201.857	268.693
Autres	645	0	0	332	0	0	977
Total	550.597	108.798	62.276	18.523	168.613	201.857	1.110.664

Produits des activités ordinaires par pays en normes IFRS au 31-12-2019					En milliers d'euros		
	Belgique	Allemagne	Angleterre	Pays-Bas	Suisse	France	TOTAL
Régulé	522.337	105.189	0	0	0	0	627.526
Non-régulé	0	0	13.716	0	181.747	0	195.463
Exempté & interconnexions	0	0	83.329	15.909	0	189.356	288.594
Autres	-47	0	0	349	0	0	302
Total	522.290	105.189	97.045	16.258	181.747	189.356	1.111.885

4.1.1. Le segment 'Fluxys Belgium' comprend les services de transport, de stockage et de terminalling en Belgique soumis à la Loi Gaz.

Les produits de ces services doivent assurer un rendement autorisé sur les capitaux investis, couvrir les charges opérationnelles y relatives, tout en intégrant des incitants de productivité, opérationnels et environnementaux à accomplir par le gestionnaire de réseau, ainsi que les amortissements admis.

Les produits de ce segment comprennent en outre des travaux et services prestés pour tiers ainsi que la mise à disposition d'installations.

La majeure partie de l'augmentation des ventes et prestations régulées a trait aux activités de terminalling, ce qui est notamment expliqué par la mise en service à fin 2019 du cinquième réservoir au Terminal GNL de Zeebrugge, qui a été suivie par le démarrage des services de transbordement d'un navire à l'autre. Le chiffre d'affaires de ces activités est en ligne avec la proposition tarifaire de juillet 2020.

Le solde de l'augmentation est expliqué par les activités de transport et de stockage.

4.1.2. Le segment 'Fluxys Europe' comprend principalement les revenus générés par les installations de transport en Suisse, en Allemagne, entre Bacton au Royaume-Uni et Zeebrugge en Belgique (Interconnector (UK)) et entre Balgzand aux Pays-Bas et Bacton au Royaume-Uni (BBL), par les installations de terminalling à Dunkerque en France et par les services de suivi de flux gaziers pour compte de tiers.

L'augmentation des revenus opérationnels en Belgique est compensée par la diminution du chiffre d'affaires dans le segment 'Fluxys Europe', et plus précisément par la diminution en Interconnector (UK) (-34.769 k€) et en Suisse (-13.134 k€), le groupe ayant réalisé des résultats exceptionnels l'année passée dans ses deux filiales.

Ventes de gaz relatives aux opérations de balancing et besoins opérationnels

Tant les chiffres des ventes que ceux des achats de gaz aux fins des opérations de balancing sont en forte diminution en 2020 par rapport à l'année 2019, partiellement parce que ces activités fluctuent significativement par leur nature, et aussi parce que ces activités ont été reprises par Balansys depuis le 1^{er} juin

2020. Balansys est une coentreprise et elle est consolidée par la méthode de mise en équivalence. Par conséquent, les achats et ventes de gaz qui ont été effectués depuis le 1^{er} juin 2020 dans le cadre des opérations de balancing ne sont plus reprises dans les rubriques précitées. Il est à préciser que les services de balancing ne peuvent pas générer des bénéfices ; ils sont neutres au niveau du résultat.

Note 4.2. Autres produits opérationnels

Autres produits opérationnels	En milliers d'euros		
	31-12-2020	31-12-2019	Ecart
Autres produits opérationnels	9.109	25.671	-16.562

Les autres produits opérationnels sont principalement composés de récupérations diverses auprès des compagnies d'assurances et auprès d'autres débiteurs ainsi que des revenus de certificats d'énergie et de mises à disposition de biens et de personnes.

Note 4.3. Charges opérationnelles

Charges opérationnelles hors amortissements, dépréciations de valeur et provisions	Notes	En milliers d'euros	
		31-12-2020	31-12-2019
Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées	4.3.1	-4.073	-7.990
Biens et services divers	4.3.2	-221.694	-212.147
Frais de personnel	4.3.3	-150.520	-143.499
Autres charges opérationnelles	4.3.4	-25.412	-26.221
Total des charges opérationnelles		-401.699	-389.857

4.3.1. Matières consommables, marchandises et fournitures utilisées

Cette rubrique enregistre principalement le coût du matériel de transport sorti de stock pour les projets d'entretien et de réparation et le coût des travaux pour tiers.

4.3.2. Biens et services divers

Les biens et services divers sont composés de :

En milliers d'euros	31-12-2020	31-12-2019
Achats de matériel d'exploitation	-15.752	-26.589
Loyers et charges locatives (1)	-14.264	-15.623
Charges d'entretien et de réparation	-50.650	-42.909
Fournitures faites au groupe	-10.733	-9.510
Rétributions de tiers	-63.003	-49.382
Redevances et contributions	-41.290	-43.704
Assurances non relatives au personnel	-15.148	-12.065
Autres services et biens divers	-10.854	-12.365
Total	-221.694	-212.147

(1) Ces montants concernent des services qui ne répondent pas à la définition d'un contrat de leasing selon IFRS 16.

Les biens et services ont augmenté en 2020. Cette augmentation est principalement due à des coûts IT, d'assurance et de maintenance plus élevés, ainsi que des charges de consultance et d'études dans le cadre des projets de croissance et de la transition énergétique. Ceci est compensée en partie par une baisse des achats de matériels d'exploitation.

4.3.3. Frais de personnel

Les frais de personnel sont en augmentation de 7.021 k€. Cette évolution s'explique notamment par l'augmentation du nombre moyen de travailleurs, des indexations et des contributions supplémentaires au fonds de pension.

L'effectif moyen du groupe s'élève à 1.276 personnes en 2020 contre 1.245 en 2019. Exprimés en moyenne ETP (équivalents temps plein), ces chiffres deviennent respectivement 1.228,7 en 2020 contre 1.207,6 en 2019.



Emploi				
	Exercice		Exercice précédent	
	Total en unités	Total en ETP	Total en unités	Total en ETP
Nombre moyen de travailleurs	1.276	1.228,7	1.245	1.207,6
Fluxys	69	62,2	54	55,3
Cadres	56	49,9	43	45,1
Statutaires	13	12,3	11	10,2
Fluxys Belgium	852	820,8	855	824,2
Cadres	281	273,0	268	261,3
Statutaires	571	547,8	587	562,9
Fluxys LNG	46	44,9	41	40,3
Cadres	4	3,8	4	4,0
Statutaires	42	41,1	37	36,3
Flux Re	1	0,5	1	0,5
Fluxys Europe	3	2,0	0	0,0
FluxSwiss	7	7,0	7	7,3
Fluxys TENP	13	13,1	12	11,6
Fluxys Deutschland	6	5,2	5	4,2
GMSL	100	99,4	97	96,1
Fluxys BBL	1	0,1	1	0,1
Transitgas	53	49,1	53	49,7
Tenp KG	2	1,6	2	1,6
Interconnector (UK)	50	50,0	45	44,9
Gaz-Opale	59	58,5	56	56,3
Dunkerque LNG	14	14,3	16	15,5

Emploi				
	Exercice		Exercice précédent	
	Total en unités	Total en ETP	Total en unités	Total en ETP
Nombre de travailleurs à la fin de l'exercice	1.301	1.250,5	1.249	1.213,5
Fluxys	62	54,2	57	57,2
Cadres	50	42,6	45	46,1
Statutaires	12	11,6	12	11,1
Fluxys Belgium	861	832,4	852	822,3
Cadres	292	284,5	269	262,6
Statutaires	569	547,9	583	559,7
Fluxys LNG	48	47,0	45	44,2
Cadres	4	3,8	4	3,8
Statutaires	44	43,2	41	40,4
Flux Re	1	0,5	1	0,5
Fluxys Europe	13	8,0	0	0,0
FluxSwiss	7	7,0	7	7,0
Fluxys TENP	14	14,0	13	13,0
Fluxys Deutschland	6	5,1	5	4,8
GMSL	104	103,4	96	95,5
Fluxys BBL	1	0,1	1	0,1
Transitgas	52	48,4	52	49,4
Tenp KG	2	1,6	2	1,6
Interconnector (UK)	54	54,0	48	47,9
Gaz-Opale	60	59,0	58	58,0
Dunkerque LNG	16	15,8	12	12,0

4.3.4. Autres charges opérationnelles

Les autres charges opérationnelles comprennent les précomptes immobiliers, les taxes locales ainsi que les moins-values sur cessions ou désaffectations d'immobilisations corporelles.

4.3.5. Amortissements, dépréciations de valeur et provisions

Amortissements, dépréciations de valeur et provisions		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2020	31-12-2019
Amortissements	4.3.5.1	-402.659	-401.163
Immobilisations incorporelles		-94.764	-101.810
Immobilisations corporelles		-293.376	-285.557
Actifs au titre du droit d'utilisation		-14.519	-13.796
Dépréciations de valeur		396	-568
Sur stocks		460	-548
Sur créances commerciales		-64	-20
Provisions pour risques et charges	4.3.5.2	-16.382	7.625
Total des amortissements, dépréciations de valeur et provisions		-418.645	-394.106

4.3.5.1. Amortissements

Les immobilisations incorporelles issues des regroupements d'entreprises ont fait l'objet d'un amortissement conformément aux méthodes comptables, à savoir principalement sur 40 ans pour l'immobilisation 'gestionnaire unique de réseau de transport et d'installation de stockage de gaz naturel en Belgique', sur 20 ans pour l'immobilisation 'gestionnaire unique d'installation de GNL' et entre 20 et 45 ans pour les portefeuilles de clients acquis.

La baisse des amortissements sur les immobilisations incorporelles est liée à l'amortissement décroissant du portefeuille de clients en Suisse et au complet amortissement de certains logiciels à fin 2019.

L'augmentation des amortissements sur les immobilisations corporelles est liée à la mise en service du 5ème réservoir dans le terminal GNL à Zeebrugge.

Cette augmentation est partiellement compensée par une diminution des amortissements en 'Interconnector (UK)'.

L'actualisation des dividendes futurs estimés, basée sur le 'Dividend Discount Model', supporte la valeur comptable des immobilisations corporelles qui s'élève à fin 2020 à 324,9 M€ pour 'Interconnector (UK)' et à 1.390,3 M€ pour Dunkerque.

La valeur d'utilité de ces installations est très sensible aux hypothèses retenues, la majeure partie des ventes de capacités se réalisant sur base de contrats à court terme. Les hypothèses ont été fixées par le groupe sur base de sa meilleure estimation de la demande future de marché, des investissements de maintien nécessaires ainsi que de l'évolution estimée des charges opérationnelles. Le groupe revoit ces hypothèses chaque année.

4.3.5.2. Provisions pour risques et charges

Les dotations aux provisions pour risques et charges s'élèvent à 16.382 k€ en 2020, principalement pour des pensions (voir note 5.15) et litiges (voir note 5.14).

Note 4.4. Produits financiers

Produits financiers		En milliers d'euros	
	Notes	31-12-2020	31-12-2019
Dividendes de sociétés non consolidées		0	0
Produits financiers sur contrats de leasing		182	0
Intérêts sur placements et équivalents de trésorerie	4.4.1	5.856	7.206
Autres intérêts		406	1.115
Désactualisation des provisions		0	0
Autres produits financiers	4.4.2	6.384	7.710
Total		12.828	16.031

4.4.1. Les intérêts sur placements et équivalents de trésorerie sont principalement issus de placements comptabilisés au coût amorti conformément à IFRS 9.

4.4.2. Les autres produits financiers enregistrent principalement les différences de change réalisées dans le cadre de nos opérations en GBP et CHF, montant compensé en partie par la variation de valeur des instruments financiers (voir Note 4.5.4). Le gain sur la vente de LNG Link Investment est également repris dans cette section.

Note 4.5. Charges financières et variation de la juste valeur des instruments financiers

Charges financières	En milliers d'euros		
	Notes	31-12-2020	31-12-2019
Charges d'intérêts sur dettes	4.5.1	-62.100	-59.906
Désactualisation des provisions	4.5.2	-2.805	-2.510
Charges d'intérêt sur dettes de leasing		-7.880	-8.372
Autres charges financières	4.5.3	-6.837	-5.171
Total		-79.622	-75.959

4.5.1 Les charges d'intérêts sur dettes comprennent essentiellement les intérêts sur les emprunts conclus auprès de la BEI (Banque Européenne d'Investissement), sur les emprunts obligataires, sur les emprunts bancaires, sur les emprunts en devises des filiales, sur les passifs réglementaires ainsi que sur les financements à court et moyen terme mis en place pour couvrir les besoins financiers du groupe. Ces charges ont augmenté en 2020, suite à la fin de la capitalisation des intérêts sur les actifs en construction de terminal GNL et à une augmentation des intérêts réglementaires.

4.5.2 Les effets d'actualisation des provisions (notamment pour pensions et pour démantèlement de certaines installations) résultent dans la comptabilisation d'une charge financière (voir Notes 5.14 et 5.15).

4.5.3 Les autres charges financières comprennent les différences de change réalisées, les pertes sur cessions de 2% des parts de Senfluga et de la participation en Mahon Shipping et d'autres frais bancaires divers.

4.5.4. Variation de la juste valeur des instruments financiers

Variation de la juste valeur des instruments financiers	En milliers d'euros		
	Note	31-12-2020	31-12-2019
Variation de la juste valeur des instruments financiers		2.315	-5.288
Total		2.315	-5.288

Cette rubrique enregistre le résultat lié à l'utilisation des instruments financiers. L'évolution des instruments financiers est détaillée en Note 6.

Note 4.6. Résultat des sociétés mises en équivalence

Le résultat des sociétés mises en équivalence s'élève à 21.124 k€ en 2020 contre 3.767 k€ en 2019.

L'activité opérationnelle de TAP a débuté en 2020, ce qui a engendré une contribution nette pour l'année de 14,3 M€, contre -7,2 M€ en 2019 où TAP ne générerait pas encore de revenus.

Rappelons que les résultats des sociétés mises en équivalence cédées durant l'année (notamment E-Loops, LNG Link Investment et Mahon shipping) sont repris dans ce résultat jusqu'au moment de la vente.

Note 4.7. Charges d'impôt sur le résultat

La ventilation des charges d'impôt s'établit comme suit :

Charges d'impôt sur le résultat		En milliers d'euros		
	Note	31-12-2020	31-12-2019	Ecart
Impôts exigibles	4.7.1	-69.737	-92.253	22.516
Impôts différés	4.7.2	13.342	21.464	-8.122
Total	4.7.3	-56.395	-70.789	14.394

La charge d'impôt sur le résultat à 56.395 k€ en 2020 contre 70.789 k€ en 2019.

Les charges d'impôt sur le résultat ont diminué de 14.394 k€ par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique essentiellement par les éléments suivants :

- la réduction du taux d'impôts des sociétés en Belgique de 29,58% en 2019 à 25% en 2020;
- la réduction du résultat avant impôts (sans tenir compte des sociétés mises en équivalence);
- l'effet de la déductibilité fiscale pour revenus d'innovation relatif aux années 2019 et 2020 en Belgique.

Cette évolution positive en 2020 a été compensée très partiellement par un élément ponctuel en 2019 relatif à la réduction du taux nominal d'impôts au Luxembourg, qui a mené à une adaptation des impôts différés à hauteur de k€ 1.595.

Les charges d'impôts sur le résultat se décomposent comme suit :

4.7.1. Impôts exigibles		En milliers d'euros		
		31-12-2020	31-12-2019	Ecart
Impôts sur le résultat de l'exercice		-72.490	-92.093	19.603
Impôts et précomptes dus ou versés		-73.440	-103.376	29.936
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif		9.261	5.614	3.647
Suppléments d'impôts estimés portés au passif		-8.311	5.669	-13.980
Ajustements aux impôts exigibles d'exercices antérieurs		2.753	-160	2.913
Total		-69.737	-92.253	22.516

4.7.2. Impôts différés		En milliers d'euros		
		31-12-2020	31-12-2019	Ecart
Afférents à la naissance ou au renversement des différences temporelles		13.342	21.464	-8.122
Ecart issu de l'évaluation des immobilisations		24.096	29.068	-4.972
Ecart issu des provisions		-10.368	3.014	-13.382
Autres écarts		-386	-10.618	10.232
Afférents aux variations des taux d'impôt ou à l'assujettissement à des impôts nouveaux		0	0	0
Afférents aux changements de méthodes comptables et aux erreurs fondamentales		0	0	0
Afférents aux changements de statut fiscal d'une entreprise ou de ses actionnaires		0	0	0
Total		13.342	21.464	-8.122

Les impôts différés sont principalement influencés par l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des immobilisations incorporelles et corporelles.

Cette diminution aussi s'explique principalement par la réduction du taux en Belgique en combinaison avec une diminution de la base des impôts différés et par l'effet ponctuel de k€ 1.595 en 2019 au Luxembourg. La diminution de la base des impôts différés est liée à des dépréciations plus faibles sur les écarts issus de l'évaluation des immobilisations.

4.7.3. Rapprochement entre le taux d'impôt applicable et le taux d'impôt effectif moyen

En milliers d'euros

	31-12-2020	31-12-2019	Ecart
Charges d'impôt sur base du taux d'impôt applicable – Exercice	-58.820	-83.175	24.355
Résultat opérationnel après résultats financiers nets des activités poursuivies	256.404	284.953	-28.549
Résultat des sociétés mises en équivalence (-)	-21.124	-3.767	-17.357
Résultat avant impôts	235.280	281.186	-45.906
Taux d'impôt applicable	25,00%	29,58%	
Impacts justifiant le passage vers le taux d'impôt effectif moyen	-328	12.477	-12.805
Taux différents d'autres juridictions	-33	7.743	-7.776
Impact des changements de taux	0	1.595	-1.595
Revenus non taxables	1.950	19.142	-17.192
Frais non déductibles	-1.539	-16.003	14.464
Autres	-706	0	-706
Charges d'impôt sur base du taux d'impôt effectif moyen – Exercice	-59.148	-70.698	11.550
Résultat avant impôts	235.280	281.186	-45.906
Taux d'impôt effectif moyen	25,14%	25,14%	0,00%
Ajustements aux impôts exigibles d'exercices antérieurs	2.753	-91	2.844
Total des impôts	-56.395	-70.789	14.394

Note 4.8. Résultat net de la période

Résultat net de la période

En milliers d'euros

	31-12-2020	31-12-2019	Ecart
Part des intérêts minoritaires	53.876	62.201	-8.325
Part du groupe	146.133	151.962	-5.829
Total du résultat net de la période	200.009	214.163	-14.154

Le résultat net du groupe Fluxys s'élève à 200.009 k€ en 2020 contre 214.163 k€ en 2019, soit une diminution de 14.154 k€.



Note 5. Bilan sectoriel

Bilan sectoriel au 31-12-2020		En milliers d'euros		
	Fluxys Belgium	Fluxys Europe	Non alloués	Total
Immobilisations corporelles	2.011.209	3.332.482	0	5.343.691
Immobilisations incorporelles	183.227	1.159.856	0	1.343.083
Goodwill	1.924	126.689	0	128.613
Actifs au titre du droit d'utilisation	36.467	95.198	0	131.665
Participations mises en équivalence	45	264.289	0	264.334
Autres actifs financiers	109.506	7.778	0	117.284
Stocks	26.378	12.739	0	39.117
Créances de location-financement	0	9.656	0	9.656
Créances commerciales nettes	67.224	53.120	0	120.344
Autres actifs			482.616	482.616
				7.980.403
Passifs portants intérêts	1.511.067	1.870.679		3.381.746
Autres passifs financiers	2.054	9.330		11.384
Autres passifs			1.075.256	1.075.256
				4.468.386
Capitaux propres			3.512.017	3.512.017
				7.980.403

Bilan sectoriel au 31-12-2019		En milliers d'euros		
	Fluxys Belgium	Fluxys Europe	Non alloués	Total
Immobilisations corporelles	2.129.400	3.404.937	0	5.534.337
Immobilisations incorporelles	197.210	1.225.020	0	1.422.230
Goodwill	1.924	126.689	0	128.613
Actifs au titre du droit d'utilisation	39.970	102.641	0	142.611
Participations mises en équivalence	14	255.343	0	255.357
Autres actifs financiers	90.200	8.935	0	99.135
Stocks	26.488	11.824	0	38.312
Créances de location-financement	0	0	0	0
Créances commerciales nettes	85.613	78.911	0	164.524
Autres actifs			536.836	536.836
				8.321.955
Passifs portants intérêts	1.599.265	1.957.674	0	3.556.939
Autres passifs financiers	2.669	5.488	0	8.157
Autres passifs			1.114.685	1.114.685
				4.679.781
Capitaux propres			3.642.174	3.642.174
				8.321.955

Note 5.1. Immobilisations corporelles

Mouvements des immobilisations corporelles				
	Terrains	Constructions	Réseaux de transport de gaz	Stockage de gaz
Valeurs comptables brutes				
Au 31-12-2018 révisé	54.377	394.307	6.210.030	381.665
Investissements	1.060	11.467	161.739	4.350
Cessions et désaffectations	-319	-211	-1.741	0
Transferts internes	0	77	81.809	156
Variations de périmètre et actifs détenus en vue de la vente	447	0	0	0
Ecart de conversion	0	0	103.288	0
Transfert rubrique	0	0	-156.493	0
Au 31-12-2019	55.565	405.640	6.398.632	386.171
Investissements	627	4.924	68.292	499
Cessions et désaffectations	-87	-65	-11.143	0
Transferts internes	0	-61	16.926	0
Variations de périmètre et actifs détenus en vue de la vente	0	0	0	0
Ecart de conversion	-353	0	-48.571	0
Transfert de rubrique	0	0	-9.656	0
Au 31-12-2020	55.752	410.438	6.414.480	386.670

En milliers d'euros				
Terminaux GNL	Autres installations et machines	Mobilier, outillage et matériel roulant	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total
2.281.924	46.010	169.077	457.829	9.995.219
65.777	3	7.027	29.579	281.002
0	-31	-5.465	0	-7.767
369.379	0	-104.943	-346.478	0
0	0	0	0	447
0	230	220	290	104.028
0	0	0	0	-156.493
2.717.080	46.212	65.916	141.220	10.216.436
11.932	10	6.968	43.390	136.642
-59	0	-2.949	0	-14.303
5.515	0	0	-22.380	0
0	0	0	0	0
	-31	-108	-343	-49.406
0	0	0	-4.289	-13.945
2.734.468	46.191	69.827	157.598	10.275.424



Mouvements des immobilisations corporelles

	Terrains	Constructions	Réseaux de transport de gaz	Stockage de gaz
Amortissements et pertes de valeur				
Au 31-12-2018 révisé	0	-101.137	-3.199.656	-230.536
Amortissements actés	0	-4.362	-188.230	-10.396
Cessions et désaffectations	0	16	3.680	0
Transferts internes	0	-101.352	0	0
Variations de périmètre et actifs détenus en vue de la vente	0	0	0	0
Ecart de conversion	0	0	-56.428	0
Transfert de rubrique	0	0	109.512	0
Au 31-12-2019	0	-206.835	-3.331.122	-240.932
Amortissements actés	0	-42.918	-181.075	-10.458
Cessions et désaffectations	0	47	8.155	0
Transferts internes	0	3	0	0
Variations de périmètre et actifs détenus en vue de la vente	0	0	0	0
Ecart de conversion	0	0	32.722	0
Transfert de rubrique	0	0	0	0
Au 31-12-2020	0	-249.703	-3.471.320	-251.390
Valeurs comptables nettes au 31-12-2020	55.752	160.735	2.943.160	135.280
Valeurs comptables nettes au 31-12-2019	55.565	198.805	3.067.510	145.239

En milliers d'euros

Terminaux GNL	Autres installations et machines	Mobilier, outillage et matériel roulant	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total
-835.114	-43.712	-47.098	0	-4.457.253
-78.591	-54	-3.924	0	-285.557
0	0	4.045	0	7.741
101.352	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	-114	0	-56.542
0	0	0	0	109.512
-812.353	-43.766	-47.091	0	-4.682.099
-53.820	-62	-5.043	0	-293.376
18	0	2.692	0	10.912
-3	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	22	86	0	32.830
0	0	0	0	0
-866.158	-43.806	-49.356	0	-4.931.733
1.868.310	2.385	20.471	157.598	5.343.691
1.904.727	2.446	18.825	141.220	5.534.337



Mouvements des immobilisations corporelles

	Terrains	Constructions	Réseaux de transport de gaz	Stockage de gaz
Valeurs comptables nettes au 31-12-2020 dont :	55.752	160.735	2.943.160	135.280
Immobilisations corporelles suivant modèle du coût	55.752	160.735	2.943.160	135.280
Immobilisations corporelles suivant modèle de réévaluation	0	0	0	0
Informations complémentaires				
Valeurs comptables nettes des immobilisations temporairement inutilisées	110	0	0	0

Les immobilisations corporelles sont essentiellement composées des installations de transport, de stockage à Loenhout et des terminaux GNL de Zeebrugge et Dunkerque.

En 2020, le groupe Fluxys a procédé à des investissements à concurrence de 136,6 M€. Les principaux investissements réalisés concernent les installations de transport 'EUGAL' et TENP en Allemagne (69,5 M€) et 42,3 M€ sur différents projets en Belgique.

En milliers d'euros

Terminaux GNL	Autres installations et machines	Mobilier, outillage et matériel roulant	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total
1.868.310	2.385	20.471	157.598	5.343.691
1.868.310	2.385	20.471	157.598	5.343.691
0	0	0	0	0
0	0	0	0	110

Les coûts d'emprunts activés sur les investissements en cours de construction s'élèvent à 0,5 M€ en 2020 contre 5,1 M€ en 2019. Le taux d'intérêts utilisé est basé sur le coût des emprunts concernés. La diminution des coûts activés s'explique notamment par la mise en service des actifs de terminalling GNL à fin 2019.

Les amortissements actés durant la période s'élèvent à 293,4 M€ et reflètent le rythme selon lequel le groupe s'attend à consommer les avantages économiques liés à ces immobilisations corporelles.

Les immobilisations utilisées dans le cadre du marché régulé sont amorties sur les durées d'utilité reprises au point 8 des méthodes comptables (Note 2), sans tenir compte d'une valeur résiduelle, eu égard à la spécificité du secteur d'activité.

Les autres immobilisations sont amorties sur leurs durées prévues d'utilisation par le groupe, en fonction des contrats conclus ou potentiels et d'hypothèses raisonnables de marché et ce, sur base du principe de rattachement des produits et des charges.

Aucune valeur résiduelle n'est retenue pour ces installations, eu égard à la spécificité du secteur d'activité.

A la date de clôture, le groupe n'a identifié aucun indice ou événement pouvant conduire à considérer qu'un immobilisé corporel pourrait avoir subi une perte de valeur (voir Note 4.3.5).

Note 5.2. Immobilisations incorporelles

Evolution de la valeur comptable des immobilisations incorporelles				En milliers d'euros
	Logiciels d'application	Immobilisations 'gestionnaire unique de réseau'	Immobilisations 'portefeuille de clients' et autres immobilisations incorporelles (*)	Total
Valeurs comptables brutes				
Au 31-12-2018 révisé	30.756	244.600	1.744.048	2.019.404
Investissements	3.763	0	4.397	8.160
Cessions et désaffectations	-8.088	0	-354	-8.442
Ecart de conversion	0	0	18.324	18.324
Variations de périmètre	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Au 31-12-2019	26.431	244.600	1.766.415	2.037.446
Investissements	8.296	0	6.402	14.698
Cessions et désaffectations	-2.209	0	0	-2.209
Ecart de conversion	-167	0	2.369	2.202
Variations de périmètre	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Au 31-12-2020	32.351	244.600	1.775.186	2.052.137

(*) Les autres immobilisations incorporelles ne sont pas matérielles.

Evolution de la valeur comptable des immobilisations incorporelles				En milliers d'euros
	Logiciels d'application	Immobilisations 'gestionnaire unique de réseau'	Immobilisations 'portefeuille de clients' et autres immobilisations incorporelles (*)	Total
Amortissements et pertes de valeur				
Au 31-12-2018 révisé	-16.957	-72.045	-423.688	-512.690
Dotations aux amortissements et dépréciations de valeur	-4.681	-8.766	-88.363	-101.810
Cessions et désaffectations	8.075	0	0	8.075
Ecart de conversion	0	0	-8.791	-8.791
Variations de périmètre	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Au 31-12-2019	-13.563	-80.811	-520.842	-615.216
Dotations aux amortissements et dépréciations de valeur	-3.946	-8.766	-82.052	-94.764
Cessions et désaffectations	1.936	0	0	1.936
Ecart de conversion	0	0	-1.010	-1.010
Variations de périmètre	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Au 31-12-2020	-15.573	-89.577	-603.904	-709.054

(*) Les autres immobilisations incorporelles ne sont pas matérielles.

Evolution de la valeur comptable des immobilisations incorporelles

En milliers d'euros

	Logiciels d'application	Immobilisations 'gestionnaire unique de réseau'	Immobilisations 'portefeuille de clients' et autres immobilisations incorporelles (*)	Total
Valeurs comptables nettes au 31-12-2020	16.778	155.023	1.171.282	1.343.083
Valeurs comptables nettes au 31-12-2019	12.868	163.789	1.245.573	1.422.230

(*) Les autres immobilisations incorporelles ne sont pas matérielles.

Les immobilisations incorporelles comprennent la valeur nette comptable des logiciels d'application et des droits d'émission, la valeur pour le groupe Fluxys de la nomination de Fluxys Belgium et de Fluxys LNG en tant que gestionnaires uniques de réseau ainsi que la valeur de portefeuilles de clients acquis.

Les logiciels d'application repris en immobilisations incorporelles sont ceux qui sont développés ou acquis par le groupe et qui présentent un caractère d'investissement. Ces logiciels sont amortis linéairement. Les principaux investissements réalisés durant l'exercice correspondent aux développements de logiciels dans le cadre de la gestion des flux gaziers, des actifs et des outils administratifs y relatifs.

Les regroupements d'entreprises en Fluxys ont été réalisés par l'application de la méthode de l'acquisition. Dans le cadre de la mise à la juste valeur des actifs acquis et passifs repris, le groupe a comptabilisé des actifs incorporels correspondant à la valeur, pour le groupe, de la nomination de Fluxys Belgium en tant que gestionnaire unique du réseau de transport de gaz naturel et d'installation de stockage et de celle de Fluxys LNG en tant que gestionnaire unique d'installation de GNL. Fluxys a par ailleurs comptabilisé la valeur des portefeuilles de clients relatifs aux sociétés FluxSwiss, Fluxys TENP, Interconnector (UK), GMSL, Dunkerque LNG et aux activités de Hub. Les principales durées d'amortissement retenues pour ces immobilisations sont décrites dans les méthodes comptables (voir Note 2.7). A noter que l'immobilisation incorporelle 'HUB en Belgique' sera complètement amortie en 2023, l'immobilisation FluxSwiss

en 2034 et l'immobilisation Dunkerque en majeure partie en 2037 et en 2061 pour le solde.

En 2020 il n'y a pas eu de nouvelles variations de périmètre ayant un impact sur les immobilisations incorporelles.

A la date de clôture, le groupe n'a identifié aucun indice ou événement pouvant conduire à considérer qu'un immobilisé incorporel pourrait avoir subi une perte de valeur.

Note 5.3. Goodwill

Goodwill	En milliers d'euros	
	31-12-2020	31-12-2019
Fluxys Belgium SA	1.924	1.924
Dunkerque	126.689	126.689
Total	128.613	128.613

Un goodwill de 1.924 k€ relatif à Fluxys Belgium SA est issu de l'opération de regroupement d'entreprises réalisée en septembre 2010, date à laquelle Publigaz a apporté sa participation en Fluxys Belgium SA à Fluxys. Le montant correspond à l'excédent du coût du regroupement d'entreprises par rapport à la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables en date du 10 septembre 2010. Il est affecté à l'unité génératrice de trésorerie 'activités régulées en Belgique' pour le test de dépréciation de valeur.

L'exercice définitif d'allocation de prix réalisé suite à la prise de contrôle de Dunkerque LNG par Fluxys en 2018 résulte en un goodwill de 126.689 k€. Ce goodwill est l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables de Dunkerque LNG en date du 31 octobre 2018, établie en vertu des normes IFRS.

Cet excédent correspond d'une part, à la valeur de prise de contrôle de Dunkerque LNG, et d'autre part, à la valeur des synergies futures grâce à l'expertise du groupe en services de terminalling. Par ailleurs, la prise de contrôle de Dunkerque LNG vient renforcer le développement des activités GNL que Fluxys poursuit et contribue à l'importance de Fluxys sur le marché GNL du nord-ouest de l'Europe. Le goodwill n'est pas déductible fiscalement.

Ce goodwill est affecté à l'unité génératrice de trésorerie de Dunkerque LNG (segment Fluxys Europe) pour le test de dépréciation de valeur.

Le test de dépréciation de valeur vérifie si la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur comptable. La valeur recouvrable est déterminée sur base de sa valeur d'utilité. Ces calculs se fondent sur des projections de flux de trésorerie, dérivées des données financières

correspondant au plan pluriannuel approuvé par la direction. Ces projections sont ensuite actualisées à un coût moyen pondéré du capital qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent.

Au 31 décembre 2020, les hypothèses fondamentales du plan pluriannuel à l'horizon 2061 n'ont pas changé de manière significative par rapport au plan de l'année précédente. Étant donné la nature du secteur et de l'activité, les hypothèses relatives aux flux de trésorerie restent similaires :

- Les contrats long-terme en place pour la plus grande partie de la capacité du terminal méthanier;
- Des ventes supplémentaires des capacités disponibles sur base des prévisions du marché et des tarifs conformes aux conventions en place ;
- L'application de la régulation une fois les contrats long-terme arrivés à échéance.

L'intégralité du chiffre d'affaires et des charges considérés sont générés en euro.

Étant donné que les flux de trésorerie après imposition sont incorporés dans le calcul de la valeur d'utilité de l'unité génératrice de trésorerie, un taux d'actualisation après impôts est employé afin de maintenir la cohérence. Ce taux d'actualisation prend en compte les paramètres du marché au 31/12/2020. Il se traduit par un coût moyen pondéré du capital avant impôts qui se situe entre 5% et 6%.

Le test de de dépréciation de valeur n'a pas identifié de réduction de valeur du goodwill au 31/12/2020.

Note 5.4. Actifs au titre du droit d'utilisation

Evolution de la valeur comptable des actifs au titre du droit d'utilisation					En milliers d'euros
	Terrains et constructions	Installations techniques	Véhicules	Total	
au 31-12-2019	91.022	46.600	4.989	142.611	
Droits additionnels	3.868	1.053	376	5.297	
Amortissements et pertes de valeur	-5.007	-7.269	-1.948	-14.224	
Cessions	0	0	0	0	
Autres variations	-246	-2.156	383	-2.019	
au 31-12-2020	89.637	38.228	3.800	131.665	

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont principalement liés aux droits de concessions pour les terrains dans les ports de Zeebrugge et Dunkerque (Terminaux GNL), ainsi que les installations d'Interconnector dans le port de Zeebrugge.

Ces contrats ne contiennent pas de clauses d'option de résiliation ou de prolongation significatives. Les loyers ne sont pas variables, à l'exception de quelques contrats avec indexation annuelle, mais dont l'impact n'est pas matériel.

Note 5.5. Participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence

A fin 2020, le groupe Fluxys dispose des participations suivantes qui sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence :

- TENP GMBH (50 %),
- TAP (19 %),
- Balansys (50 %),
- Rostock LNG (51%),
- Senfluga Energy Infrastructure Holdings (réduite à 18% en 2020 contre 20% en 2019), et sa participation de 66% en Desfa,
- Power to Methanol Antwerp (14,4%), depuis 2020.

Mouvements des participations mises en équivalence	En milliers d'euros	
	31-12-2020	31-12-2019
Participations mises en équivalence à l'ouverture	255.357	243.648
Investissements	0	0
Quote-part dans le résultat net global	4.213	-15.425
<i>Résultat des sociétés mises en équivalence</i>	<i>21.124</i>	<i>3.767</i>
<i>Autres éléments du résultat global qui pourront être reclassés ultérieurement dans le compte de résultat</i>	<i>-16.911</i>	<i>-19.192</i>
Dividendes versés	-3.650	0
Variations de périmètre	-5.447	0
Ecart de conversion	25	68
Augmentations de capital	13.836	34.395
Réductions de capital	0	-7.329
Participations mises en équivalence à la clôture	264.334	255.357

Le résultat des participations mises en équivalence, qui s'élève à 21,1 M€, est commenté dans la note 4.6.

Les autres éléments du résultat global qui pourront être reclassés ultérieurement dans le compte de résultat s'élèvent à -16,9 M€ et sont principalement liés à la valorisation des swaps de taux d'intérêts sur le financement de TAP.

Les augmentations de capital, qui s'élèvent à 13,8 M€ correspondent aux apports de capital en TAP. Les variations de périmètre proviennent principalement de Senfluga (-4,6M€ correspondant à 2% des parts).

Les dividendes versés proviennent également de Senfluga.

Note 5.6. Autres actifs financiers

Autres actifs financiers	En milliers d'euros		
	Notes	31-12-2020	31-12-2019
Actions évaluées au coût	5.6.1	1.637	2.720
Titres de placement au coût amorti	5.6.2/6	45.363	23.444
Autres placements financiers au coût amorti	5.6.2/6	61.993	63.990
Instruments financiers à la juste valeur par le compte de résultat	6	3.454	4.827
Instruments financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	5.6.3/6	2.947	2.960
Autres actifs financiers au coût		324	367
Total		115.718	98.308

5.6.1. Les actions de ces sociétés, qui exercent des activités qui intéressent le groupe Fluxys, sont détenues dans l'intention de les maintenir à long terme sans toutefois pouvoir y exercer un contrôle ou une influence notable. La diminution est expliquée par une réduction de valeur sur Boostheat à la valeur boursière (reconnue dans les autres éléments du résultat global en ligne avec les principes comptables (voir note 2.10.b)).

5.6.2. Ces rubriques enregistrent les placements de trésorerie ayant une échéance supérieure à un an. Ils sont principalement issus de Flux Re dont la trésorerie est destinée à couvrir le risque encouru par la société dans le cadre de ses activités de réassurance. L'échéance de ces placements se situe entre 2021 et 2030.

5.6.3. Au 31-12-2020, les instruments financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global concernent principalement les instruments dérivés conclus en vue de couvrir le risque encouru par le groupe au niveau de la devise CHF et au niveau des taux d'intérêts (voir Note 6).

Note 5.7. Autres créances et autres actifs non courants

Autres créances et autres actifs non courants	En milliers d'euros		
	Notes	31-12-2020	31-12-2019
Actifs réglementaires	5.7.1	4.754	10.217
Prêts non courants	5.7.2	77.470	87.379
Appels de fonds et autres		0	0
Total		82.224	97.596

5.7.1. L'actif réglementaire concerne EUGAL en Allemagne, et sera récupéré dans les tarifs futurs.

5.7.2 Interconnector (UK) a souscrit des obligations de F.L. Zeebrugge, dont l'échéance ultime se situe en novembre 2025. Ces obligations en euros portent intérêts à taux fixe.

Echéancier des prêts et autres créances non courants au 31-12-2020	En milliers d'euros		
	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs réglementaires	4.754	0	4.754
Prêts non courants	77.470	0	77.470
Appels de fonds et autres	0	0	0
Total	82.224	0	82.224

Echéancier des prêts et autres créances non courants au 31-12-2019	En milliers d'euros		
	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs réglementaires	10.217	0	10.217
Prêts non courants	71.377	16.002	87.379
Appels de fonds et autres	0	0	0
Total	81.594	16.002	97.596

Autres actifs non courants

En milliers d'euros

	Notes	31-12-2020	31-12-2019
Excédents d'actifs de couverture 'IAS 19 avantages du personnel'	5.15	3.918	8.264
Charges d'assurance à reporter		0	849
Total		3.918	9.113

Note 5.8. Stocks
Valeur comptable des stocks

En milliers d'euros

	31-12-2020	31-12-2019
Stocks de fournitures	29.813	26.777
Valeur comptable brute	36.669	33.546
Dépréciations de valeur	-6.856	-6.769
Stocks de marchandises (gaz)	8.727	9.928
Valeur comptable brute	8.728	10.476
Dépréciations de valeur	-1	-548
Commandes en cours d'exécution	577	1.607
Valeur comptable brute	577	1.607
Dépréciations de valeur	0	0
Total	39.117	38.312

Impact des mouvements de stocks sur le résultat

En milliers d'euros

	31-12-2020	31-12-2019
Constitutions ou utilisations de stocks	345	-1.209
Dépréciations de valeur	460	-548
Total	805	-1.757

Note 5.9. Clients et autres débiteurs
Clients et autres débiteurs

En milliers d'euros

	Notes	31-12-2020	31-12-2019
Créances commerciales brutes		121.960	166.096
Dépréciations de valeur		-1.616	-1.572
Créances commerciales nettes	5.9.1	120.344	164.524
Autres débiteurs		31.957	33.931
Total		152.301	198.455

5.9.1. Compte tenu des délais de paiement accordés aux clients, d'une politique de suivi rigoureux de ses créances commerciales et d'une évaluation systématique de la capacité financière de ses contreparties, le groupe Fluxys limite son exposition aux risques de crédit tant au niveau de la défaillance que de la concentration (voir Note 6).

La diminution des créances s'explique principalement par la diminution de la facturation (utilisation plus élevée de la dette réglementaire et moins de ventes à courte terme qu'en 2019) et par le paiement anticipé de certains clients en 2020.

Les pertes de crédit attendues et comptabilisées sur les clients et autres débiteurs sont très peu matérielles pour le groupe Fluxys.

Les créances commerciales se décomposent comme suit par ancienneté de solde :

Créances commerciales nettes par ancienneté de solde

En milliers d'euros

	31-12-2020	31-12-2019
Créances non échues	119.794	163.401
Créances échues < 3 mois	502	655
Créances échues 3 - 6 mois	3	8
Créances échues > 6 mois	0	0
Créances litigieuses ou douteuses	45	460
Total	120.344	164.524

Les créances litigieuses ou douteuses concernent essentiellement les créances ouvertes sur des utilisateurs du réseau. Celles estimées irrécouvrables ont fait l'objet de dépréciations de valeur à concurrence de 100 %.

Note 5.10. Placements, trésorerie et équivalents de trésorerie

Les placements correspondent aux placements sous forme d'obligations, de papier commercial et de dépôts bancaires à plus de trois mois et maximum un an.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie correspondent principalement aux placements sous forme de papier commercial dont l'échéance au moment de l'acquisition est de 3 mois maximum, aux dépôts à terme auprès d'établissements de crédit, aux comptes courants bancaires et aux avoirs en caisse.

Placements, trésorerie et équivalents de trésorerie	En milliers d'euros	
	31-12-2020	31-12-2019
Placements à court terme	96.307	182.964
Trésorerie et équivalents de trésorerie	220.585	163.777
Équivalents de trésorerie	0	1.046
Comptes à court terme	9.487	21.032
Soldes bancaires	211.068	141.668
Argent en caisse	30	31
Total	316.892	346.741

Les pertes de crédit attendues et comptabilisées sur les placements, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont très peu matérielles pour le groupe Fluxys.

Note 5.11. Autres actifs courants

Autres actifs courants	En milliers d'euros		
	Notes	31-12-2020	31-12-2019
Produits acquis		3.089	2.754
Charges à reporter		30.937	30.012
Autres actifs courants	5.11.1	435	918
Total		34.461	33.684

Les autres actifs courants sont principalement constitués par des charges payées d'avance pour 30.937 k€ (assurances, loyers, ...) et par divers produits acquis à encaisser.

5.11.1. Les autres actifs courants comprennent par ailleurs la quote-part à court terme des excédents d'actifs de couverture par rapport à la dette actuarielle relative aux engagements du groupe en matière de retraites (voir Notes 5.7 et 5.15).

Note 5.12. Capitaux propres

Publigaz a constitué la société anonyme Fluxys le 12 juillet 2010 dans laquelle elle a apporté sa participation dans Fluxys Belgium SA le 10 septembre 2010.

Le 30 mars 2011, la Caisse de dépôt et placement du Québec a pris une participation dans le capital de Fluxys SA, à concurrence de 10 %, par le biais d'une augmentation de capital de 150,0 M€.

Le 28 novembre 2011, Fluxys a procédé à une seconde augmentation de capital de 300,0 M€.

D'autres augmentations de capital ont permis à la Société Fédérale de Participations et d'Investissement (SFPI) d'entrer dans le capital de Fluxys tout comme le personnel et le management du groupe. En 2020, il y a eu une augmentation de capital de 2,7 M€ par le personnel et le management.

Ces augmentations de capital cadrent dans l'objectif fixé par le groupe de maintenir un ratio de solvabilité d'au moins un tiers de capitaux propres.

Au 31 décembre 2020, la structure actionnariale de Fluxys est la suivante :

- 77,45 % : Publigaz
- 19,88 % : Caisse de dépôt et placement du Québec
- 2,13 % : SFPI
- 0,54 % : Personnel et management

Les intérêts minoritaires s'élèvent à 1.387.558 k€, représentant principalement les 10,00 % que les minoritaires détiennent dans Fluxys Belgium SA et ses filiales (75,5 M€) ; les 49,35 % dans FluxSwiss (284,5 M€) ; les 23,68 % dans Interconnector (UK) (79,9 M€) ainsi que les 69,61% dans Dunkerque LNG (947,6 M€).

Annexe relative aux actions de la société mère

	Actions ordinaires	Actions préférentielles	Total
I. Mouvements du nombre d'actions			
1. Nombre d'actions, solde d'ouverture	86.951.613	0	86.951.613
2. Nombre d'actions émises	111.256	0	111.256
3. Nombre d'actions ordinaires annulées ou réduites (-)	0	0	0
4. Nombre d'actions préférentielles remboursées, converties ou réduites (-)	0	0	0
5. Autre augmentation (diminution)	0	0	0
6. Nombre d'actions, solde de clôture	87.062.869	0	87.062.869
II. Autres informations			
1. Valeur nominale des actions	Sans mention de valeur nominale		
2. Nombre d'actions en possession de l'entreprise elle-même	0	0	0
3. Acomptes sur dividendes payés pendant l'exercice	0	0	0

Note 5.13. Passifs portant intérêts

	Passifs portant intérêts non courants		
	Notes	En milliers d'euros	
		31-12-2020	31-12-2019
Contrats de location	5.13.1	166.403	182.784
Emprunts obligataires	5.13.2	944.252	943.709
Autres emprunts	5.13.3	1.405.085	1.638.087
Autres financements	5.13.4	65.557	82.789
Autres dettes	5.13.5	337.929	410.249
Partenariats	5.13.6	58.180	60.583
Total		2.977.406	3.318.201
Dont dettes garanties par les pouvoirs publics ou des sûretés réelles		0	0

	Passifs portant intérêts courants		
	Notes	En milliers d'euros	
		31-12-2020	31-12-2019
Contrats de location	5.13.1	18.959	17.804
Emprunts obligataires	5.13.2	3.753	3.448
Autres emprunts	5.13.3	246.596	104.231
Autres financements	5.13.4	25.775	12.554
Autres dettes	5.13.5	109.257	100.701
Total		404.340	238.738
Dont dettes garanties par les pouvoirs publics ou des sûretés réelles		0	0

5.13.1. La société Interconnector (UK) a conclu un contrat de leasing financier en euros à taux fixe qui vient à échéance en 2025. Ce contrat concerne des installations de compression à Zeebrugge. Le remboursement d'une partie du capital de ce contrat en 2020, comme prévu dans le plan de remboursement, explique la baisse des passifs de contrats de location.

Les obligations locatives ont été reconnues conformément à IFRS 16. Elles sont limitées aux obligations qui sont exécutoires contractuellement, même si le groupe s'attend à la prolongation future de certains de ces contrats, car les contrats actuels ne comprennent pas de clause de prolongation.

5.13.2. Fluxys Belgium a émis en novembre 2014 et en octobre 2017 des emprunts obligataires pour un montant total de 700.000 k€. Ces obligations offrent des coupons annuels bruts entre 1,75 % et 3,25 %. Elles viendront à échéance entre 2027 et 2034.

Fluxys a conclu des émissions obligataires de type placement privé européen au cours des mois de décembre 2015 et de janvier 2016, pour un montant total de 250 M€. Un montant de 150 M€ a été émis sur une durée de 30 ans et le solde a été émis sur une durée de 20 ans. Ces obligations offrent des coupons annuels bruts entre 2,75 % et 3,08 %.

Ces transactions ont notamment permis à Fluxys de diversifier les durées de ses financements à des conditions avantageuses.

5.13.3. Les autres emprunts au 31-12-2020 incluent les éléments suivants :

- Un emprunt levé par Dunkerque LNG, pour un montant de 800 M€ remboursable en date du 31-12-2022. L'emprunt initialement à taux variable a été couvert au moyen d'un swap payeur de taux fixe pour la totalité du montant et de la période.
- Des emprunts sur 25 ans (dont le solde s'élève à 266,0 M€ à fin décembre 2020, après un remboursement partiel de 20 M€ effectué en 2020) à taux fixe contractés en 2008 et 2009 auprès de la Banque Européenne d'Investissement pour le financement des investissements de développement du réseau de transport de gaz.
- Des emprunts bilatéraux de Fluxys SA auprès de banques contractés en 2016 et 2018 pour un montant de 200,0 M€ et dont les échéances sont en 2021 et 2023, ainsi que 100M€ contractés en 2018 et arrivant à échéance en 2022.
- Des emprunts en CHF levés par FluxSwiss et Transitgas dont le solde s'élève à 144,5 M€ équivalent au 31-12-2020. Des instruments CAP ont été acquis par le groupe pour limiter le risque encouru sur les taux d'intérêt variables de certains de ces emprunts (voir note 6).

- Des emprunts levés par TENP KG dont le solde s'élève à 51,4 M€ au 31-12-2020.
- Des emprunts à taux fixe octroyés par les actionnaires Publigaz et SFPI pour un montant de 45,0 M€ dont les échéances se situent entre 2022 et 2032.
- Des emprunts à moyen et court terme et des proratas d'intérêts pour le solde.

5.13.4. Les autres financements correspondent aux allocations spécifiques des obligations réglementaires qui sont à disposition du groupe pour financer des investissements, notamment dans la seconde jetée à Zeebrugge, d'une part, et le coût lié à la conversion d'une partie du réseau de transport de gaz en Belgique, d'autre part. Ces montants portent intérêts à un taux à 10 ans pour une partie et à un taux moyen Euribor 1 an pour le solde.

5.13.5. Les autres passifs réglementaires repris en 'Autres dettes' enregistrent les écarts positifs entre les tarifs régulés facturés et les tarifs régulés acquis. La quote-part reprise en passifs non courants correspond aux passifs réglementaires à utiliser dans plus d'un an tandis que le passif courant reprend la quote-part à utiliser dans l'année. Ces montants portent intérêt.

5.13.6. Ces montants correspondent aux capitaux apportés dans les activités conjointes Transitgas et TENP KG par les coparticipants. Ils sont issus du fait que les pourcentages d'intégration de ces activités conjointes ne sont pas basés sur les participations détenues dans ces sociétés mais sont basés sur les droits liés aux actifs et les obligations au titre des passifs encourues par le groupe, conformément aux capacités réservées dans les installations (voir note 3.2).



	Solde au 31.12.2019	Flux de trésorerie	Autres variations	
			Nouveaux contrats de location	Reclassement non-courant/courant
Passif non-courants portant intérêts	3.318.201	29.524	5.296	-378.288
Contrats de location	182.784	0	5.296	-21.155
Emprunts obligataires	943.709	0	0	0
Autres emprunts	1.638.087	0	0	-235.654
Autres financements	82.789	0	0	-17.232
Autres dettes	410.249	31.927	0	-104.247
Partenariats	60.583	-2.403	0	0
Passifs courants portant intérêts	238.738	-211.439	0	378.288
Contrats de location	17.804	-19.949	0	21.155
Emprunts obligataires	3.448	0	0	0
Autres emprunts	104.231	-91.788	0	235.654
Autres financements	12.554	-4.011	0	17.232
Autres dettes	100.701	-95.691	0	104.247
Total	3.556.939	-181.915	5.296	0

Autres variations (suite)			Solde au 31.12.2020
Variation des intérêts à payer	Amortissements de frais d'émission	Ecart de conversion	
0	3.195	-522	2.977.406
0	0	-522	166.403
0	543	0	944.252
0	2.652	0	1.405.085
0	0	0	65.557
0	0	0	337.929
0	0	0	58.180
-1.196	0	-51	404.340
0	0	-51	18.959
305	0	0	3.753
-1.501	0	0	246.596
0	0	0	25.775
0	0	0	109.257
-1.196	3.195	-573	3.381.746

Les flux de trésorerie des passifs portant intérêts sont repris aux points IV.1.6, 2.3 et 2.5 du tableau consolidé des flux de trésorerie.

La variation des intérêts à payer et les amortissements des frais d'émission (1.999 k€ au total) correspond à l'écart entre :

- les intérêts payés, y compris contrats de location (voir point IV.3.1 du tableau consolidé des flux de trésorerie : 67.981 k€) et
- le total des charges d'intérêts sur dettes et sur contrats de location (voir Note 4.5 : 69.980 k€).

**Echéancier des passifs portant intérêts au 31-12-2020, non-actualisés**

En milliers d'euros

	A un an maximum	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de location	26.482	115.680	108.990	251.152
Emprunts obligataires	28.136	97.598	1.140.968	1.266.702
Autres emprunts	270.328	1.241.779	281.490	1.793.597
Autres financements	26.324	56.348	13.946	96.618
Autres dettes	109.257	331.487	6.442	447.186
Partenariats	0	58.180	0	58.180
Total	460.527	1.901.072	1.551.833	3.913.435

Echéancier des passifs portant intérêts au 31-12-2019, non actualisés

En milliers d'euros

	A un an maximum	Plus 1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de location	25.149	115.248	129.514	269.911
Emprunts obligataires	27.898	97.598	1.164.808	1.290.304
Autres emprunts	134.895	1.459.041	309.949	1.903.885
Autres financements	13.135	47.701	40.375	101.211
Autres dettes	100.701	410.249	0	510.950
Partenariats	0	60.583	0	60.583
Total	301.778	2.190.420	1.644.646	4.136.844

Note 5.14. Provisions

5.14.1. Provisions pour avantages du personnel

Provisions pour avantages du personnel

En milliers d'euros

Provisions au 31-12-2019	76.484
Dotations	14.611
Utilisations	-7.001
Excédents	0
Charges liées à l'actualisation	3.159
Ecart actuariels comptabilisés en résultat (primes d'ancienneté)	-1.652
Rendement attendu	-1.026
Ecart actuariels comptabilisés directement en capitaux propres	7.488
Reclassement à l'actif	-4.829
Effet de change	13
Provisions au 31-12-2020, dont :	87.247
Provisions non courantes	81.614
Provisions courantes	5.633

Les provisions liées aux avantages du personnel (voir Note 5.15) sont en augmentation (+10.763 k€). Cette hausse s'explique principalement par la combinaison d'une baisse supplémentaire des taux d'actualisation et des rendements très limités sur les actifs de couverture.

5.14.2. Autres provisions

	Provisions pour :			En milliers d'euros
	Contentieux et sinistres	Environnement et reconstitution de sites	Total des autres provisions	
Provisions au 31-12-2019	2.520	50.254		52.774
Dotations	8.771	0		8.771
Utilisations	0	0		0
Excédents	0	0		0
Charges liées à l'actualisation	0	2.325		2.325
Effet de change	0	75		75
Autres variations	0	5.417		5.417
Provisions au 31-12-2020, dont :	11.291	58.071		69.362
Provisions non courantes	10.416	58.071		68.487
Provisions courantes	875	0		875

Les provisions relatives aux contentieux et sinistres ont augmenté en 2020, notamment suite à la comptabilisation d'une provision relative à un désaccord avec des clients et d'une provision pour couvrir le montant estimé qui reste à payer dans le cadre d'un litige avec des tiers (voir aussi notes 4.3.5 et 7.1).

Les provisions environnementales et de reconstitution de site ont également augmenté suite au changement d'hypothèse de taux d'inflation concernant la provision pour démantèlement liée aux installations du terminal méthanier de Dunkerque LNG.

5.14.3. Mouvements dans le compte de résultat et échéanciers des provisions

Les mouvements des provisions dans le compte de résultat se ventilent comme suit :

Impact	En milliers d'euros		
	Dotations	Utilisations et reprises	Total
Résultat opérationnel	23.383	-7.001	16.382
Résultat financier	5.483	-2.678	2.805
Total	28.866	-9.679	19.187

	Echéancier des provisions au 31-12-2020				En milliers d'euros
	A un an au maximum	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total	
Contentieux et sinistres	875	7.878	2.538		11.291
Environnement et reconstitution de sites	0	18.154	39.917		58.071
Sous-total	875	26.032	42.455		69.362
Avantages du personnel	5.633	25.879	55.735		87.247
Total	6.508	51.911	98.190		156.609

	Echéancier des provisions au 31-12-2019				En milliers d'euros
	A un an au maximum	Plus d'1 an à maximum 5 ans	Plus de 5 ans	Total	
Contentieux et sinistres	0	5	2.515		2.520
Environnement et reconstitution de sites	0	18.534	31.720		50.254
Sous-total	0	18.539	34.235		52.774
Avantages du personnel	4.876	19.504	52.104		76.484
Total	4.876	38.043	86.339		129.258

Provisions pour contentieux et sinistres

En 2020, une provision a été constituée pour couvrir le montant estimé qui reste à payer dans le cadre d'un litige avec des tiers (voir aussi note 7.1).

Les autres provisions couvrent des décaissements probables dans le cadre de litiges qui concernent notamment la construction du Terminal GNL à Zeebrugge (1983) et pour un litige de Dunkerque LNG.

L'estimation des provisions est basée, soit sur le montant des réclamations introduites, soit sur base du montant estimé du risque encouru.

Provisions pour environnement et reconstitution de sites

Ces provisions couvrent essentiellement des dépenses de démantèlement, de protection, d'assainissement et de remise en état de sites en cours de fermeture.

En Belgique, ces provisions s'inscrivent dans le cadre législatif environnemental régional et dans le cadre de la Loi Gaz. La mise en œuvre de ces travaux nécessite des plans d'action et de multiples études en collaboration avec les différents niveaux de pouvoirs et les institutions créées à cet effet.

Les autres variations de ces provisions concernent le changement d'hypothèse à propos du taux d'inflation utilisé pour la provision pour démantèlement liée aux installations du terminal méthanier de Dunkerque LNG (en contrepartie d'un actif de démantèlement en ligne avec IFRIC 1).

Note 5.15. Provisions pour avantages du personnel

Description des principaux régimes de retraite et des autres avantages

En Belgique, des conventions collectives régissent les droits du personnel des sociétés du secteur de l'Electricité et du Gaz.

Régimes de retraite à prestations définies

Ces conventions, applicables en Belgique au personnel 'barémisé' engagé avant le 1^{er} juin 2002 et au personnel 'cadres' engagé avant le 1^{er} mai 1999, permettent aux affiliés de bénéficier d'un capital calculé selon une formule qui tient compte du salaire annuel en fin de carrière et de l'ancienneté acquise lors du départ à la retraite. Il s'agit de régimes à prestations définies.

Les obligations résultant de ces plans de pension sont financées auprès de plusieurs fonds de pension établis pour le secteur de l'Electricité et du Gaz et auprès de compagnies d'assurances.

Les plans de pensions sont alimentés par des cotisations des salariés et des employeurs. Les cotisations des employeurs sont déterminées annuellement sur la base d'une expertise actuarielle. Elle a pour but de vérifier que les obligations légales en matière de financement minimum soient remplies et que le financement à long terme des prestations soit assuré.

Description des principaux risques actuariels

Le groupe est exposé, dans le cadre de ses plans de pension à prestations définies, aux risques liés aux hypothèses actuarielles prises en matière d'investissements, de taux d'intérêts, d'espérance de vie et d'évolution salariale.

La valeur actuelle des obligations au titre de prestations définies est déterminée en utilisant un taux d'actualisation basé sur des obligations de haute qualité.

Chaque année, le taux d'actualisation utilisé pour calculer les obligations en matière de financement des engagements de retraite et les exigences de financement minimal est comparé au rendement attendu des actifs de couverture. Ce dernier est obtenu à partir du taux sans risque observé sur les marchés financiers à la date de clôture, des primes de risque pour chaque catégorie d'actifs dans le portefeuille et de leur volatilité correspondante. Si le rendement attendu est inférieur au taux d'actualisation, ce dernier est réduit.

Les hypothèses relatives aux augmentations salariales, à l'inflation, aux mouvements du personnel et à l'âge moyen attendu de la retraite sont définies sur base de statistiques historiques de la société. Les tables de mortalité utilisées sont celles publiées par l'IABE (Institut des Actuaire en Belgique).

A fin 2020, les régimes de retraite à prestations définies présentent des excédents d'actifs de couverture d'un montant de k€ 4.353 par rapport à la dette actuarielle relative aux engagements estimés du groupe. Ce montant a dès lors été transféré à l'actif du bilan au niveau des rubriques 'Autres actifs non courants' (note 5.7) et 'Autres actifs courants' (note 5.11.1).

La politique de financement a été amendée en 2018 afin de veiller à ce que les excédents soient récupérés sur la durée des plans de pension.

Régimes de retraite à cotisations définies avec garantie d'un rendement minimum

En Belgique, le personnel barémisé engagé à partir du 1er juin 2002, le personnel cadres engagé à partir du 1er mai 1999 ainsi que les membres de la direction bénéficient de régimes à cotisations définies.

Les plans de pension sont alimentés par des cotisations des salariés et des employeurs, ces dernières correspondant à un multiple des cotisations des salariés. Les obligations résultant de ces plans de pension sont financées auprès de plusieurs fonds de pension établis pour le secteur de l'Electricité et du Gaz et auprès de compagnies d'assurances.

Les actifs des fonds de pension sont alloués entre les différentes catégories de risques suivantes :

- *Low risk* : obligations de la zone euro et/ou obligations de haute qualité.
- *Medium risk* : diversification des risques entre obligations, obligations convertibles, immobilier et instruments de fonds propres.
- *High risk* : instruments de fonds propres, immobilier, ...
- *Dynamic Asset Allocation* : adaptation rapide de la structure du portefeuille lors d'événements spécifiques afin de limiter les pertes dans les périodes de stress.

La législation belge requiert que l'employeur garantisse un taux de rendement minimum pour les régimes à cotisations définies, taux qui varie en fonction des taux observés sur le marché.

Spécifications relatives aux rendements minimums garantis par l'employeur :

- Pour les contributions payées depuis le 01-01-2016, le rendement minimum est variable et fonction des taux des OLO, avec un minimum de 1,75 % et un maximum de 3,75 %. Compte tenu des taux actuel, ce rendement minimum garanti a été fixé à 1,75 %.
- Pour les contributions payées jusqu'au 31-12-2015, le rendement minimum de 3,25 % pour les cotisations des employeurs et de 3,75 % pour les cotisations des employés est applicable jusqu'à cette date. Depuis le 01-01-2016, le rendement minimum est calculé tel que mentionné dans le paragraphe précédent.

La méthode comptable utilisée par le groupe pour valoriser ces 'régimes à cotisations définies, avec garantie d'un rendement minimum', est identique à la méthode utilisée pour les 'régimes à prestations définies' (voir Note 2.13).

Description des principaux risques

Les régimes de retraite à cotisations définies exposent l'employeur au risque de rendement minimum des actifs de fonds de pension qui n'offrent pas un rendement garanti suffisant.

Autres avantages du personnel à long terme

Le groupe Fluxys accorde également d'autres avantages de retraites, des régimes de prépension, d'autres avantages postérieurs à l'emploi tels que le remboursement de frais médicaux et des réductions tarifaires, ainsi que d'autres avantages à long terme (primes d'ancienneté). Ces avantages ne font pas tous l'objet de préfinancements.



Situation de financement des avantages du personnel

En milliers d'euros	Pensions *		Autres **	
	2020	2019	2020	2019
Valeur actuelle des obligations	-262.116	-245.305	-51.708	-47.335
Juste valeur des actifs des plans	230.930	225.338	0	0
Situation de financement des plans	-31.186	-19.967	-51.708	-47.335
Effet du plafonnement des actifs	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Situation nette	-31.186	-19.967	-51.708	-47.335
Dont actifs	4.353	9.182	0	0
Dont passifs	-35.539	-29.149	-51.708	-47.335

* Les pensions englobent également les obligations de préretraite et départ anticipé non préfinancées. Elles comprennent également, depuis 2018, les primes versées en couverture de régimes de retraite dont le profil tient compte de l'ancienneté.

** La rubrique 'Autres' comprend les primes d'ancienneté versées en cours de carrière ainsi que d'autres avantages postérieurs à l'emploi (remboursements de frais médicaux et réductions tarifaires (rabais sur prix d'énergie)).

Mouvements de la valeur actuelle des obligations

En milliers d'euros	Pensions		Autres	
	2020	2019	2020	2019
Au début de la période	-245.305	-217.988	-47.335	-43.605
Coût des services rendus	-12.162	-9.080	-1.731	-1.097
Coût de préretraite	58	-889	0	0
Charge (-) / produit (+) financier	-2.764	-2.939	-395	-669
Cotisations des participants	-1.421	-1.520	0	0
Changement dans les hypothèses démographiques	-758	2.302	-233	478
Changement dans les hypothèses financières	-8.400	-17.689	-3.478	-5.372
Changements liés à l'expérience	4.098	-4.151	-1.064	1.225
Coût des services passés	-1.899	0	0	0
Prestations payées	7.102	7.257	2.070	1.705
Variation périmètre	-458	0	458	0
Reclassements	0	0	0	0
Autres	-207	-608	0	0
A la fin de la période	-262.116	-245.305	-51.708	-47.335

Le coût des services passés ont trait au changement de plan suite à un accord qui a été conclu au second semestre 2020 entre délégations des employeurs et des employés en Belgique dans le cadre de l'exercice au niveau sectoriel et qui vise à aligner quelques plans de pensions et la convention collective avec la nouvelle législation sur les pensions complémentaires.



Mouvements de la juste valeur des actifs des plans

En milliers d'euros	Pensions		Autres	
	2020	2019	2020	2019
Au début de la période	225.338	206.393	0	0
Revenus d'intérêts	1.026	2.738	0	0
Rendement des actifs des plans (à l'exclusion des revenus d'intérêts nets)	2.873	19.578	0	0
Cotisations versées par l'employeur	5.680	3.936	2.444	1.705
Cotisations versées par les participants	1.421	1.520	0	0
Prestations servies	-7.102	-7.257	-2.070	-1.705
Changement dans les hypothèses financières	1.126	-2.067	0	0
Autres	568	497	-374	0
A la fin de la période	230.930	225.338	0	0
Rendement réel des actifs des plans	3.899	22.316	0	0

Malgré l'effondrement des bourses au printemps 2020 à la suite de la pandémie, un rendement légèrement positif sur les actifs des plans de pensions a pu être réalisé sur une base annuelle.

Coûts comptabilisés en résultat

En milliers d'euros	Pensions		Autres	
	2020	2019	2020	2019
Coûts				
Coût des services rendus	-12.162	-9.080	-1.731	-1.097
Coût de retraite anticipée	58	-889	0	0
Coût des services passés	-1.899	0	0	0
Gains/(pertes) actuariels sur les autres avantages à long terme	1.688	-889	-36	33
Intérêt net sur le passif / (actif) net				
Frais d'intérêts sur les obligations	-2.764	-2.939	-395	-669
Revenu d'intérêts sur les actifs des plans	1.026	2.738	0	0
Coûts comptabilisés en résultat	-14.053	-11.059	-2.162	-1.733

Pertes (gains) actuariels reconnus dans les autres éléments du résultat global

En milliers d'euros	Pensions		Autres	
	2020	2019	2020	2019
Changement dans les hypothèses démographiques	-758	2.302	-233	478
Changement dans les hypothèses financières	-8.962	-18.618	-3.442	-5.405
Changements liés à l'expérience	4.098	-4.151	-1.064	1.225
Impact sur le financement minimum exigé/effet du plafonnement des actifs	0	0	0	0
Rendement des actifs des plans (à l'exclusion des revenus d'intérêts nets)	2.873	19.578	0	0
Pertes (gains) actuariels reconnus dans les autres éléments du résultat global	-2.749	-889	-4.739	-3.702



Répartition de l'obligation selon le type de participants aux plans

En milliers d'euros	2020	2019
Participants actifs	-259.221	-242.530
Participants non-actifs avec avantages différés	-22.471	-17.854
Retraités et bénéficiaires	-32.132	-32.256
Total	-313.824	-292.640

Répartition de l'obligation selon le type de prestations

En milliers d'euros	2020	2019
Prestations de retraite et de décès	-262.116	-245.305
Autres avantages postérieurs à l'emploi (frais médicaux et réductions tarifaires)	-40.595	-35.739
Primes d'ancienneté	-11.113	-11.596
Total	-313.824	-292.640

Principales hypothèses actuarielles utilisées

	2020	2019
Taux d'actualisation entre 10 et 12 ans	0,09%	0,41%
Taux d'actualisation entre 13 et 19 ans	0,50%	0,93%
Taux d'actualisation au-delà de 19 ans	0,54%	0,98%
Augmentation attendue du salaire moyen	2,05%	2,05%
Inflation attendue	1,75%	1,75%
Augmentation attendue des dépenses de santé	2,75%	2,75%
Augmentation attendue des avantages tarifaires	1,75%	1,75%
Age moyen attendu de la retraite	63(BAR) / 65(CAD)	63(BAR) / 65(CAD)
Table de mortalité	IABE prospective	IABE prospective
Espérance de vie exprimée en années :		
Pour une personne âgée de 65 ans à la date de clôture:		
- Homme	20	20
- Femme	24	24
Pour une personne âgée de 65 ans dans 20 ans:		
- Homme	22	22
- Femme	26	26

Le taux d'actualisation utilisé dépend de la durée moyenne estimée des plans.

La juste valeur des actifs de couverture est répartie suivant les catégories principales suivantes :

	2020	2019
Participations cotées en bourse	80,05%	79,70%
Actions - zone Euro	14,75%	15,45%
Actions - hors zone Euro	20,51%	21,10%
Obligations d'état - zone Euro	2,58%	1,82%
Autres obligations - zone Euro	28,27%	27,19%
Autres obligations - hors zone Euro	13,95%	14,14%
Participations non-cotées en bourse	19,95%	20,30%
Contrats d'assurance	0,00%	0,00%
Biens immobiliers	2,56%	2,50%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,40%	3,79%
Autres	13,99%	14,01%
Total (en %)	100,00%	100,00%
Total (en milliers d'euros)	230.930	225.338

Analyses de sensibilité :

Impact sur l'obligation	En milliers d'euros
	Augmentation (-) / Diminution (+)
Augmentation du taux d'actualisation (0,25%)	8.484
Augmentation moyenne des salaires - Hors inflation (0,1%)	-2.460
Augmentation du taux d'inflation (0,25 %)	-5.392
Augmentation des prestations de soins de santé (0,1%)	-422
Augmentation des avantages tarifaires (0,5 %)	-1.476
Augmentation de l'espérance de vie des retraités (1 an)	-1.001

Durée moyenne pondérée des obligations

	2020	2019
Durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies	10	10
Durée moyenne pondérée des autres obligations postérieures à l'emploi	19	18

Estimation des contributions à verser pour les avantages du personnel relatifs aux pensions extralégales

En milliers d'euros	
Contribution attendue pour l'exercice suivant (pour tous les pensions et autres avantages repris ci-dessus)	4.734

Les cotisations à verser sont fonction de l'évolution de la masse salariale de la population concernée.

Note 5.16. Actifs et passifs d'impôt différé

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés par entité fiscale. Suite à cette compensation, il y a très peu d'actifs d'impôt différé au bilan.

Les actifs d'impôt différé, après compensation, proviennent de pertes fiscales récupérables :

Actifs d'impôt différé comptabilisés au bilan	En milliers d'euros	
	31-12-2020	31-12-2019
Pertes fiscales récupérables	63	0
Autres montants récupérables	0	0
Total	63	0

Les passifs d'impôt différé peuvent être ventilés comme suit, selon leur origine :

Passifs d'impôt différé comptabilisés au bilan	En milliers d'euros	
	31-12-2020	31-12-2019
Evaluation des immobilisations	662.553	686.649
Produits à recevoir	270	618
Juste valeur des instruments financiers	-1.122	-706
Provisions pour avantages du personnel ou non acceptées	89.771	80.022
Autres différences normatives	4.987	7.438
Total	756.459	774.021

La première source importante d'impôts différés est l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des immobilisations corporelles et incorporelles. Cet écart provient essentiellement de la comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles à leur juste valeur dans le cadre des opérations de regroupements d'entreprises (IFRS 3). Ensuite, cet écart se réduit au fur et à mesure que ces immobilisations sont amorties.

Les provisions actées conformément à l'IAS 19 (Avantages du personnel) et les provisions comptabilisées en normes locales mais non acceptées en IFRS constituent l'autre source importante d'impôts différés.

Enfin, la valorisation à la juste valeur d'instruments financiers génère également la comptabilisation d'impôts différés. Ces instruments sont composés principalement par des instruments de couverture du risque de taux d'intérêt et des opérations à terme en devises. Nous renvoyons le lecteur à la Note 6 sur les instruments financiers pour plus d'informations à ce sujet.

Mouvements de la période	En milliers d'euros	
	Notes	Impôts différés
Total des impôts différés au 31-12-2019		774.021
<i>Dont actifs d'impôt différé</i>		0
<i>Dont passifs d'impôt différé</i>		774.021
Evolution des impôts différés pendant la période :		
Charges d'impôt différé - Compte de résultat	4.7.2	-13.342
Charges d'impôt différé - Autres éléments du résultat global		-2.617
Ecarts de conversion		-1.666
Autres		0
Variations de périmètre		0
Total des impôts différés au 31-12-2020		756.396
<i>Dont actifs d'impôt différé</i>		63
<i>Dont passifs d'impôt différé</i>		756.459

Note 5.17. Fournisseurs et autres créditeurs courants

Fournisseurs et autres créditeurs courants	En milliers d'euros	
	31-12-2020	31-12-2019
Fournisseurs	52.403	81.007
Dettes sociales et salariales	46.108	46.184
Autres créditeurs	20.472	30.914
Total	118.983	158.105



Note 6. Instruments financiers

Principes de la gestion des risques financiers

Dans le cadre de la gestion de ses activités, le groupe Fluxys est exposé aux risques de crédit et de contrepartie, de liquidité et d'intérêt, de change et de marché affectant ses actifs et passifs.

La politique du groupe Fluxys en matière de gestion des risques financiers repose sur des principes de prudence et exclut tout recherche d'un profit spéculatif. Elle veille à couvrir au mieux les expositions du groupe aux risques financiers. Toute stratégie de couverture est mise en œuvre dans un processus concurrentiel avec un nombre adéquat de contreparties en fonction du type de transaction et du montant nominal à couvrir.

L'organisation administrative, le contrôle de gestion et les rapports financiers assurent en permanence le suivi et la gestion des risques.

Politique de gestion de trésorerie

La trésorerie du groupe Fluxys est gérée dans le cadre d'une politique financière générale qui a fait l'objet d'une approbation par le Conseil d'administration.

L'objectif de cette politique est d'optimiser les positions de trésorerie au sein du groupe. Ces opérations se font sur base d'une rémunération conforme aux conditions de marché.

En cas de besoin, le groupe peut emprunter à court, moyen ou long terme pour répondre à ses besoins de trésorerie.

Les excédents de trésorerie sont affectés en priorité aux besoins opérationnels et aux projets de développement des sociétés du groupe Fluxys. Les placements font l'objet d'un suivi permanent et d'une analyse de risques au cas par cas.

Le solde des excédents de trésorerie est placé, soit auprès d'institutions financières de premier plan, soit sous forme d'instruments financiers émis par des sociétés bénéficiant de notations de haut niveau, soit enfin dans des instruments financiers d'émetteurs dont l'actionariat est majoritairement public ou qui bénéficient de la garantie d'un Etat européen. Ces placements externes font l'objet d'une mise en concurrence tant au niveau des offres que des produits

ainsi que d'une diversification suffisante afin d'éviter la concentration des risques de contrepartie.

Au 31-12-2020, les placements courants et non courants, la trésorerie et les équivalents s'élèvent à 424.248 k€ contre 434.175 k€ au 31-12-2019.

Risque de crédit et de contrepartie

Le groupe évalue systématiquement la capacité financière de ses contreparties et applique une politique de suivi rigoureux de ses créances. Dans le cadre de sa politique de gestion des risques liés aux contreparties, le groupe soumet préalablement ses clients ou fournisseurs potentiels à une analyse financière détaillée (liquidité, solvabilité, rentabilité, réputation et risques). Il utilise des sources d'informations internes et externes telles que des analyses officielles par des sociétés spécialisées (Moody's, Standard & Poor's et Fitch). Ces dernières évaluent les entreprises en fonction du risque et leur accordent une notation standardisée (*rating*). Le groupe fait également appel à des bases de données contenant des informations générales, financières et de marché pour compléter son information sur le client ou le fournisseur potentiel.

En outre, le groupe peut utiliser la faculté, dont il dispose pour la plupart de ses activités, de demander à ses contreparties, sur base contractuelle, une garantie, soit sous forme bancaire, soit sous forme d'un dépôt en numéraire. Par ces moyens, le groupe limite son exposition aux risques de crédit tant au niveau de la défaillance que de la concentration.

Au niveau de la concentration, il est à noter que trois clients contribuent à concurrence de respectivement 17,4%, 15,4% et 9,4% aux produits des activités ordinaires. Leurs contributions se situent principalement dans les activités transport et terminalling.

Risque de change

La devise fonctionnelle du groupe est l'euro.

En raison de ses activités internationales, le groupe Fluxys est exposé aux risques de change. Dans le cadre de notre politique, toutes les positions en devises considérées comme certaines doivent être couvertes au moyen d'un instrument approprié. Les expositions de change liées aux investissements nets à l'étranger peuvent être couvertes soit en empruntant directement en monnaie étrangère et en établissant un calendrier de remboursement fondé sur les entrées attendues en monnaie étrangère, soit en achetant le montant du prix d'acquisition en devise étrangère et en le vendant simultanément à terme dont le calendrier est basé sur les flux d'entrées estimés provenant du plan d'acquisition. En établissant sa stratégie de couverture, le groupe veille à utiliser des instruments liquides de type 'plain vanilla' auprès de contreparties solides.

Le groupe est exposé aux risques de change CHF/EUR en raison, principalement, de sa participation en FluxSwiss (capitaux investis, quote-part groupe de 292,9 M€). Cet investissement net dans une activité en Suisse a fait l'objet d'une couverture au moyen de contrats de change à terme. Ces instruments financiers sont qualifiés d'instruments de couverture. La variation de valeur de ces derniers impacte directement les capitaux propres.

Les prêts intragroupes à nos filiales en Suisse et au Royaume-Uni sont couverts, soit via des *cross currency interest rate swaps*, soit via des contrats de change à terme. Ces instruments correspondent à une couverture naturelle du risque encouru par le groupe au niveau du change CHF/EUR et GBP/EUR. La variation de valeur de ces derniers instruments est comptabilisée en résultat de la période.

Le groupe était historiquement exposé aux risques de change USD/EUR liés à ses participations en LNG Link Investment AS et Mahon Shipping. Ces entités ont été cédées durant l'exercice 2020 et les couvertures ont été terminées.

Fin décembre 2020, le groupe a souscrit un nouvel instrument financier afin de couvrir l'acquisition au Brésil de TBG (voir note 10). Comme la conclusion du transfert est attendue pour avril 2021, il s'agit à ce stade d'une couverture conditionnelle. Elle est traitée comme couverture naturelle ('natural hedge').

Le groupe était exposé aux risques de change SEK/EUR en raison de sa participation en Swedegas et ce, jusqu'à la vente de la participation en novembre 2018. Les effets des contrats de change à terme ont été neutralisés par de nouveaux contrats en sens opposé clôturant ainsi définitivement l'exposition du groupe aux risques SEK/EUR. Ces contrats figurent au bilan à leur valeur de marché. Il est attendu que les variations de valeur de ces derniers se compensent.

La juste valeur de ces instruments est détaillée en Notes 6.3 et 6.4 ci-après. L'échéance de ces instruments se situe entre 2021 à 2025.

En 2020, le groupe Fluxys n'a pas constaté d'inefficacité de ses couvertures.

Analyse de sensibilité :

Hors instruments de couverture, une variation de 10 % du cours du CHF aurait un impact de 25,7 M€ sur les capitaux propres tandis qu'une variation de 10 % du cours de la GBP aurait un impact de 25,3 M€ sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la maison-mère en 2020. Cet impact est déterminé sur base de l'actif net des sociétés concernées à la date de la clôture.

Risque de taux d'intérêt

En règle générale, étant donné que les actifs du groupe sont détenus à long terme, les emprunts sont contractés, pour autant que le marché le permette, sur une durée proche de la durée de vie économique estimée des actifs concernés.

Ces emprunts peuvent être conclus à taux fixe ou à taux variable.

Le groupe Fluxys gère son risque de taux d'intérêt en se basant sur une évaluation approfondie de ses actifs et passifs. Les dettes à taux d'intérêt variable ne sont maintenues que lorsqu'elles sont couvertes par des actifs soumis à un risque comparable.

Les autres dettes à taux variable sont couvertes au moyen d'instruments financiers appropriés qui peuvent soit convertir les taux d'intérêt variables en taux fixes, soit prévoir un plafonnement des taux d'intérêt variables. En établissant sa stratégie de couverture, le groupe veille à utiliser des instruments liquides de type 'plain vanilla' auprès de contreparties solides.



L'endettement du groupe s'élève à 3.381.746 k€ au 31-12-2020 contre 3.556.939 k€ au 31-12-2019. Il est composé principalement d'emprunts dont la maturité se situe entre 2021 et 2045 (voir Note 5.13).

Une partie des emprunts souscrits par FluxSwiss et Transitgas (pour un montant de 115,8 M€), une partie des emprunts de TENP KG (pour un montant de 12,5 M€) et l'emprunt de 800 M€ de Dunkerque LNG sont financés à taux variables à court terme.

Afin de gérer l'exposition à ce risque, les sociétés ont mis en place pour la totalité du montant à taux variable des contrats caps et/ou swaps de taux d'intérêts destinés à échanger ce taux variable contre un taux fixe. Ces instruments financiers sont qualifiés d'instruments de couverture. La variation de valeur de ces derniers impacte directement les capitaux propres, pour autant qu'elle concerne la partie efficace de la couverture.

La juste valeur de ces instruments est détaillée en Notes 6.3 et 6.4 ci-après. L'échéance de ces instruments se situe entre 2021 à 2024.

En 2020, le groupe Fluxys n'a pas constaté d'inefficacité de ses couvertures.

En 2017, FluxSwiss et Transitgas ont procédé à une renégociation de leurs emprunts. Ces sociétés ont, par la même occasion, dénoué les instruments de couverture des cash-flows, ces « interest rate swaps » n'étant plus entièrement efficaces dans un environnement de taux d'intérêts négatifs. Le coût du dénouement des « interest rate swaps » est recyclé progressivement en résultat financier. Le solde à recycler en résultat s'élève à 2.205 k€ à fin décembre 2020.

En outre, les passifs portant intérêts comprennent des passifs à utiliser conformément au cadre réglementaire. Ces derniers portent intérêts. Le groupe n'encourt pas de risques de taux d'intérêt à ce niveau.

Analyse de sensibilité :

Hors instruments de couverture, une variation de 100 points de base des taux d'intérêts sur les financements à taux variable aurait un impact sur le résultat financier de 2021 de :

- 0,8 M€ pour FluxSwiss, contre 1,2 M€ l'année précédente,
- 0,2 M€ pour Transitgas, contre 0,5 M€ l'année précédente,
- 0,1 M€ pour TENP KG, chiffre identique à l'année précédente, et
- 8,0 M€ pour Dunkerque LNG, chiffre également identique à l'année précédente.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité constitue un objectif majeur au sein du groupe Fluxys. Le montant et l'horizon des placements couvrent dans la mesure du possible l'échéancier des besoins de trésorerie en tenant compte des aléas de l'exploitation.

Le groupe Fluxys a conclu des financements qui prévoient des clauses contractuelles (*financial covenants*) satisfaites par le groupe au 31-12-2020. Ces clauses contractuelles prévoient des ratios à respecter de type 'EBITDA par rapport aux charges financières nettes', 'EBITDA par rapport à l'endettement financier net' et 'EBITDA par rapport aux emprunts obligataires et autres emprunts' (voir Note 7.7).

La maturité des passifs portant intérêts est fournie en Note 5.13.

Facilités de trésorerie

Le groupe dispose de facilités de trésorerie pour un montant de 507,5 M€ au 31-12-2020, comme au 31-12-2019.

6.1 Synthèse des instruments financiers au 31-12-2020		En milliers d'euros		
	Catégories	Valeurs comptables	Justes valeurs	Niveaux
I. Actifs non courants				
Autres actifs financiers au coût amorti	A	109.317	110.339	1&2
Autres actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	B*	3.454	3.454	2
Autres actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	C*	2.947	2.947	2
Créances de location-financement	A	9.234	9.234	2
Autres créances	A	82.224	93.729	2
II. Actifs courants				
Autres actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	B*	1.398	1.398	2
Autres actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	C*	168	168	2
Créances de location-financement	A	422	422	2
Clients et autres débiteurs	A	152.301	152.301	2
Placements de trésorerie	A	96.307	96.307	1 & 2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	A	220.585	220.585	1 & 2
Total des instruments financiers à l'actif		678.357	690.884	
I. Passifs non courants				
Passifs portant intérêts	A	2.977.406	3.042.666	2
Autres passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	B*	6.879	6.879	2
Autres passifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	C*	4.381	4.381	2
II. Passifs courants				
Passifs portant intérêts	A	404.340	404.340	2
Autres passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	B*	0	0	2
Autres passifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	C*	124	124	2
Fournisseurs et autres créditeurs	A	118.983	118.983	2
Total des instruments financiers au passif		3.512.113	3.577.373	

* Le détail de ces instruments financiers est fourni dans le Tableau 6.3.

Les catégories correspondent aux instruments financiers suivants:

- A. Actifs financiers ou passifs financiers au coût amorti.
- B. Actifs ou passifs à la juste valeur par le compte de résultat.
- C. Actifs ou passifs à la juste valeur par les autres éléments du résultat global.

6.2 Synthèse des instruments financiers au 31-12-2019		En milliers d'euros		
	Catégories	Valeurs comptables	Justes valeurs	Niveaux
I. Actifs non courants				
Autres actifs financiers au coût amorti	A	90.521	91.184	1&2
Autres actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	B*	4.827	4.827	2
Autres actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	C*	2.960	2.960	2
Créances de location-financement	A	0	0	2
Autres créances	A	97.596	109.632	2
II. Actifs courants				
Autres actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	B*	784	784	2
Autres actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	C*	43	43	2
Créances de location-financement	A	0	0	2
Clients et autres débiteurs	A	198.455	198.455	2
Placements de trésorerie	A	182.964	182.964	1 & 2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	A	163.777	163.777	1 & 2
Total des instruments financiers à l'actif		741.927	754.626	
I. Passifs non courants				
Passifs portant intérêts	A	3.318.201	3.387.716	2
Autres passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	B*	7.227	7.227	2
Autres passifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	C*	1.516	1.516	2
II. Passifs courants				
Passifs portant intérêts	A	238.738	238.738	2
Autres passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	B*	1.307	1.307	2
Autres passifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global	C*	234	234	2
Fournisseurs et autres créditeurs	A	158.105	158.105	2
Total des instruments financiers au passif		3.725.328	3.794.843	

** Le détail de ces instruments financiers est fourni dans le Tableau 6.4.



6.3 Synthèse des instruments dérivés au 31-12-2020

En milliers d'euros

Qualification	Montants notionnels couverts (en K)	Juste valeur des instruments dérivés		Notes	
		Actifs (k€)	Passifs (k€)		
I. Actifs et passifs non-courants					
A. Net investment hedge			6.401	11.260	5.6 & 6
CHF	Instrument de couverture	CHF 73.017	2.432	0	5.6 & 6
1 à 5 ans		CHF 63.340	1.785	0	
Plus de 5 ans		CHF 9.677	647	0	
B. Cash Flow Hedge			515	4.381	5.6 & 6
IRS	Instrument de couverture	€ 8.031	0	336	6
1 à 5 ans		€ 8.031	0	336	
Plus de 5 ans			0	0	
IRS	Instrument de couverture	€ 800.000	0	3.184	6
1 à 5 ans		€ 800.000	0	3.184	
Plus de 5 ans			0	0	
CAP	Instrument de couverture	CHF 120.894	515	861	5.6 & 6
1 à 5 ans		CHF 120.894	515	861	
Plus de 5 ans			0	0	
C. Natural Hedge			1.177	4.602	5.6 & 6
CCIRS	Non qualifié comme instrument de couverture	CHF 46.835	0	4.601	6
1 à 5 ans		CHF 46.835	0	4.601	
Plus de 5 ans			0	0	
SEK	Non qualifié comme instrument de couverture	SEK 64.246	768	0	5.6 & 6
1 à 5 ans		SEK 64.246	768	0	
1 à 5 ans			0	0	

SEK	Non qualifié comme instrument de couverture	-SEK 64.246	409	0	5.6 & 6
Plus de 5 ans		-SEK 64.246	409	0	
Plus de 5 ans			0	0	
D. Autres instruments financiers			2.277	2.277	5.6 & 6
1 à 5 ans			2.277	2.277	
Plus de 5 ans			0	0	
II. Actifs et passifs courants			1.566	124	5.6 & 6
A. Net Investment Hedge			0	124	5.6 & 6
CHF	Instrument de couverture	CHF 16.085	0	124	5.6 & 6
B. Cash Flow Hedge			0	0	6
C. Natural Hedge			1.566	0	5.6 & 6
GBP	Non qualifié comme instrument de couverture	GBP 17.517	701	0	5.6 & 6
SEK	Non qualifié comme instrument de couverture	-SEK 20.303	616	0	5.6 & 6
SEK	Non qualifié comme instrument de couverture	SEK 20.303	81	0	5.6 & 6
USD	Non qualifié comme instrument de couverture	USD 148.750	168	0	6

6.4 Synthèse des instruments dérivés au 31-12-2019						En milliers d'euros			
Qualification	Montants notionnels couverts (en K)	Juste valeur des instruments dérivés		Notes					
		Actifs (k€)	Passifs (k€)						
I. Actifs et passifs non-courants						9.914	8.743	5.6 & 6	
A. Net investment hedge						2.016	0	5.6 & 6	
CHF	Instrument de couverture	CHF 89.102	2.016	0	5.6 & 6				
1 à 5 ans		CHF 63.926	799	0					
Plus de 5 ans		CHF 25.176	1.217	0					
B. Cash Flow Hedge						3.070	1.516	5.6 & 6	
IRS	Instrument de couverture	€ 8.031	0	268	6				
1 à 5 ans			0	0					
Plus de 5 ans		€ 8.031	0	268					
IRS	Instrument de couverture	€ 800.000	2.127	0	6				
1 à 5 ans			0	0					
Plus de 5 ans		€ 800.000	2.127	0					
CAP	Instrument de couverture	CHF 207.486	943	1.248	5.6 & 6				
1 à 5 ans			0	0					
Plus de 5 ans		CHF 207.486	943	1.248					
C. Natural Hedge						1.869	4.268	5.6 & 6	
CCIRS	Non qualifié comme instrument de couverture	CHF 46.835	0	4.268	6				
1 à 5 ans			0	0					
Plus de 5 ans		CHF 46.835	0	4.268					
SEK	Non qualifié comme instrument de couverture		1.551	0	5.6 & 6				
1 à 5 ans		SEK 20.279	342	0					
1 à 5 ans		-SEK 20.279	1.209	0					

SEK	Non qualifié comme instrument de couverture		318	0	5.6 & 6
Plus de 5 ans		-SEK 64.222	-26	0	
Plus de 5 ans		SEK 64.222	344	0	
D. Autres instruments financiers					
Non qualifié comme instrument de couverture					
1 à 5 ans			2.959	2.959	5.6 & 6
Plus de 5 ans			0	0	
II. Actifs et passifs courants					
A. Net Investment Hedge					
USD	Instrument de couverture	USD 2.946	43	0	6
CHF	Instrument de couverture	CHF 13.328	0	234	5.6 & 6
B. Cash Flow Hedge					
C. Natural Hedge					
GBP	Non qualifié comme instrument de couverture	GBP 22.104	0	1.307	5.6 & 6
SEK	Non qualifié comme instrument de couverture	-SEK 19.532	605	0	5.6 & 6
SEK	Non qualifié comme instrument de couverture	SEK 19.532	179	0	5.6 & 6

L'ensemble des instruments financiers du groupe relèvent des niveaux 1 et 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Leur évaluation à la juste valeur est établie sur une base récurrente.

Le niveau 1 dans la hiérarchie des justes valeurs comprend les placements de trésorerie et les équivalents de trésorerie dont la juste valeur est basée sur des prix cotés. Ils sont principalement composés d'obligations.

Le niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs comprend les autres actifs et passifs financiers dont la juste valeur est basée sur des autres données qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement ou indirectement.

Les techniques d'évaluation de la juste valeur des instruments financiers de niveau 2 sont les suivantes :

- Les rubriques 'passifs portant intérêts' incluent les emprunts obligataires à taux fixe dont la juste valeur est déterminée à l'aide de taux observables sur des marchés actifs, généralement fournis par des institutions financières.
- Les rubriques 'autres actifs financiers' et 'autres passifs financiers' incluent les instruments dérivés dont la juste valeur est déterminée à l'aide de taux observables sur des marchés actifs, généralement fournis par des institutions financières.
- La juste valeur des autres actifs et passifs financiers de niveau 2 est sensiblement la même que leur valeur comptable :
 - soit parce qu'ils ont une échéance à court terme (tels que les créances et dettes commerciales),
 - soit parce qu'ils portent intérêts au taux du marché à la date de clôture des états financiers.

Note 7. Actifs et passifs éventuels - droits et engagements du groupe

7.1. Les litiges

Ghislenghien :

Comme annoncé dès 2011, Fluxys Belgium a entrepris, en accord avec les assureurs et les autres parties responsables, de procéder à l'indemnisation définitive des victimes privées de l'accident survenu à Ghislenghien en 2004. Bien que la majeure partie des victimes ont été indemnisées en 2012, certains dossiers ne sont pas encore clôturés. En 2020, le groupe Fluxys a constitué une provision pour le montant estimé des paiements restants.

Demande d'indemnité relative à l'investissement 'Open Rack Vaporizer'

Une demande d'indemnité pour compensation de travaux complémentaires a été introduite par un fournisseur dans le cadre de l'investissement 'Open Rack Vaporizer' réalisé par Fluxys LNG. Cette dernière conteste cette demande et un expert a été désigné afin d'évaluer le dossier. Aucune évaluation fiable ne peut être réalisée à ce stade du dossier. Aucune provision n'a dès lors été comptabilisée au 31-12-2020.

Autres recours

D'autres recours dans le cadre de l'exploitation de nos installations sont en cours mais leur impact potentiel n'est pas matériel.

7.2. Biens et valeurs détenus pour compte de tiers, en leur nom, mais aux risques et profits des entreprises comprises dans la consolidation

Dans le cadre de ses activités, le groupe détient du gaz appartenant à ses clients dans les canalisations, au niveau du site de stockage à Loenhout ainsi que dans les réservoirs des terminaux GNL à Zeebrugge et Dunkerque.

7.3. Garanties reçues

Les cautionnements bancaires en faveur du groupe comprennent, d'une part, des garanties reçues des entrepreneurs à titre de garantie de bonne fin des travaux qu'ils exécutent et, d'autre part, des garanties bancaires reçues des clients. Les pertes de crédit attendues sur les garanties reçues sont très peu matérielles pour le groupe Fluxys.

7.4. Garanties constituées par des tiers pour compte de l'entreprise

Les garanties locatives ont été constituées en faveur des propriétaires des biens loués par le groupe et s'élèvent à 10 K€ au 31-12-2020.

D'autres garanties ont été constituées en Belgique pour un montant de 183 K€ au 31-12-2020.

7.5. Engagements dans le cadre des contrats de leasing Transitgas, TENP et Interconnector (UK)

Dans le cadre des conventions de leasing Transitgas et TENP, FluxSwiss et Fluxys TENP se sont engagées à payer les redevances dues pour la mise à disposition de respectivement 90 % et 64,25 % des capacités de ces installations. L'échéance de ces conventions est respectivement 2026 et 2031, avec faculté de prolongation.

Interconnector (UK) s'est engagée dans le cadre d'une convention de leasing conclue avec FL Zeebrugge à payer les redevances dues pour la mise à disposition des installations. Cette convention nécessite le maintien d'un niveau de trésorerie minimum en Interconnector (UK), clause respectée au 31-12-2020. L'échéance de cette convention se situe en 2025.

7.6. Engagements dans le cadre des contrats de services de terminalling

Les contrats de souscription de capacité conclus avec les utilisateurs du Terminal GNL à Zeebrugge (Capacity Subscription Agreements ou CSA) prévoient la mise à disposition de 611 fenêtres d'accostage (slots) de 2021 à 2027.

Lors de la fenêtre contraignante de l'Open Season pour des capacités de regazéification supplémentaires au Terminal GNL de Zeebrugge, toute la capacité proposée de 6 millions de tonnes par an (ou près de 10,5 GWh/h) a été souscrite. Sur cette base, Fluxys LNG a pris en février 2021 la décision finale d'investissement pour la construction des infrastructures supplémentaires nécessaires au Terminal GNL de Zeebrugge. Les capacités de regazéification supplémentaires seront fournies en deux étapes :

- à partir de début 2024, un total de 4,7 millions de tonnes par an sera déjà fourni,
- à partir de début 2026, toute la capacité supplémentaire de 6 millions de tonnes sera fournie.

En 2019, en plus des contrats susmentionnés, un nouveau contrat à long terme a été conclu avec Qatar Petroleum, filiale de Qatar Terminal Limited (QTL), pour les slots de déchargement restants jusque 2044, après l'arrivée à échéance des slots à long terme actuels (partiellement en 2023, la plupart en 2027).

En outre, Yamal Trade (une filiale à 100 % de Yamal LNG) et Fluxys LNG ont signé un contrat d'une durée de 20 ans pour le transbordement de maximum 8 millions de tonnes de GNL par an au port de Zeebrugge en Belgique. Ce contrat a démarré lors de la mise en service du cinquième réservoir au Terminal GNL de Zeebrugge à fin 2019.



7.7. Engagements dans le cadre de financements et engagements envers la Banque Européenne d'Investissement (BEI)

Le groupe Fluxys Belgium a conclu des financements auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), qui prévoient des clauses contractuelles (financial covenants) satisfaites par le groupe au 31-12-2020. Ces emprunts, tout comme les emprunts obligataires, comportent également une clause Pari Passu.

Dunkerque LNG a contracté un emprunt bancaire à taux variable (couvert par un swap de taux d'intérêts vers taux fixe) de 800 M€ remboursable fin 2022. Ce financement prévoit une clause contractuelle (*financial covenant*) de type 'EBITDA par rapport à l'endettement financier net', clause satisfaite par le groupe au 31-12-2020.

Un financement externe a été octroyé à TAP à partir de décembre 2018. Les actionnaires fournissent une garantie complète pendant la période de construction et une garantie limitée une fois les travaux achevés en cas de non-paiement par les shippers et en cas de force majeure. La quote-part de Fluxys dans la garantie représente 19% du montant tiré. Les pertes de crédit attendues sur les garanties données sont très peu matérielles pour le groupe Fluxys.

Enfin, certaines garanties ont été fournies dans le cadre de financements. Elles se concrétisent principalement sous forme de garanties sur les revenus générés par l'activité concernée, sur les créances commerciales et sur des actions détenues.

7.8. Engagements dans le cadre de projets en cours de construction

Le groupe Fluxys finance par ailleurs les investissements prévus dans le projet EUGAL. Notre participation totale est estimée à 425 M€, dont presque 390 M€ a déjà été investie au 31-12-2020.

7.9. Autres engagements donnés et reçus

D'autres engagements ont été donnés ou reçus par le groupe Fluxys mais leur impact potentiel n'est pas matériel.

Note 8. Parties liées

Le groupe Fluxys est contrôlé par la société Publigaz.

En 2020, le groupe Fluxys a réalisé des transactions avec les activités conjointes Tenp KG et Transitgas et avec des entreprises mises en équivalence, à savoir TAP et Balansys.

Les transactions avec les actionnaires de la société mère concernent Publigaz et SFPI, il s'agit notamment de financement.

Les autres parties liées reprennent les transactions avec les actionnaires en FluxSwiss (financement) ainsi que les relations avec les administrateurs et les membres de la management team, cette dernière étant chargée entre autres de la gestion de l'entreprise et des décisions concernant les investissements.



Parties liées		En milliers d'euros			
31-12-2020					
	Actionnaires de la société mère	Partenariats	Entreprises associées et coentreprises	Autres parties liées	Total
I. Actif avec les parties liées	227	0	4.000	0	4.227
1. Autres actifs financiers	0	0	0	0	0
1.1 Titres, autres que des actions	0	0	0	0	0
1.2 Autres créances	0	0	4.000	0	4.000
2. Autres actifs non courants	0	0	0	0	0
2.1. Contrats de location-financement	0	0	0	0	0
2.2. Autres débiteurs non courants	0	0	0	0	0
3. Clients et autres débiteurs	101	0	0	0	101
3.1. Clients	0	0	0	0	0
3.2. Contrats de location-financement	0	0	0	0	0
3.3. Autres débiteurs	101	0	0		101
4. Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	0	0	0	0
5. Autres actifs courants	126	0	0	0	126
II. Passifs avec les parties liées	45.000	58.180	10	28.618	131.808
1. Passifs portant intérêt (courants et non courants)	45.000	58.180	0	28.618	131.798
1.1. Emprunts bancaires	0	0	0	0	0
1.2. Contrats de location	0	0	0	0	0
1.3. Découverts bancaires	0	0	0	0	0
1.4. Autres emprunts	45.000	58.180	0	28.618	131.798
2. Fournisseurs et autres créditeurs	0	0	10	0	10
2.1. Fournisseurs	0	0	10	0	10
2.2. Autres créditeurs	0	0	0	0	0
3. Autres passifs courants	0	0	0	0	0

Parties liées		En milliers d'euros			
31-12-2019					
	Actionnaires de la société mère	Partenariats	Entreprises associées et coentreprises	Autres parties liées	Total
I. Actif avec les parties liées	55	0	420	0	475
1. Autres actifs financiers	0	0	0	0	0
1.1 Titres, autres que des actions	0	0	0	0	0
1.2 Autres créances	0	0	0	0	0
2. Autres actifs non courants	0	0	0	0	0
2.1. Contrats de location-financement	0	0	0	0	0
2.2. Autres débiteurs non courants	0	0	0	0	0
3. Clients et autres débiteurs	55	0	420	0	475
3.1. Clients	0	0	420	0	420
3.2. Contrats de location-financement	0	0	0	0	0
3.3. Autres débiteurs	55	0	0		55
4. Trésorerie et équivalents de trésorerie	0	0	0	0	0
5. Autres actifs courants	0	0	0	0	0
II. Passifs avec les parties liées	45.000	60.583	0	34.810	140.393
1. Passifs portant intérêt (courants et non courants)	45.000	60.583	0	34.810	140.393
1.1. Emprunts bancaires	0	0	0	0	0
1.2. Contrats de location	0	0	0	0	0
1.3. Découverts bancaires	0	0	0	0	0
1.4. Autres emprunts	45.000	60.583	0	34.810	140.393
2. Fournisseurs et autres créditeurs	0	0	0	0	0
2.1. Fournisseurs	0	0	0	0	0
2.2. Autres créditeurs	0	0	0	0	0
3. Autres passifs courants	0	0	0	0	0



Parties liées

En milliers d'euros

31-12-2020

	Actionnaires de la société mère	Partenariats	Entreprises associées	Autres parties liées	Total
III. Transactions entre parties liées					
1. Ventes d'immobilisations	0	0	0	0	0
2. Achats d'immobilisations (-)	0	0	0	0	0
3. Prestations de services et livraisons de biens effectuées	0	0	2.274	0	2.274
4. Prestations de services reçues (-)	0	0	-454	0	-454
5. Résultat financier	-771	-2.168	0	-1.975	-4.914
6. Rémunérations aux membres du management et aux administrateurs				3.270	3.270
dont avantages à court terme				2.719	2.719
dont avantages postérieurs à l'emploi				551	551

Parties liées

En milliers d'euros

31-12-2019

	Actionnaires de la société mère	Partenariats	Entreprises associées	Autres parties liées	Total
III. Transactions entre parties liées					
1. Ventes d'immobilisations	0	0	0	0	0
2. Achats d'immobilisations (-)	0	0	0	0	0
3. Prestations de services et livraisons de biens effectuées	0	0	657	0	657
4. Prestations de services reçues (-)	0	0	0	0	0
5. Résultat financier	-800	-1.408	0	-1.895	-4.103
6. Rémunérations aux membres du management et aux administrateurs				2.933	2.933
dont avantages à court terme				2.474	2.474
dont avantages postérieurs à l'emploi				459	459



Note 9. Rémunération aux administrateurs et aux principaux dirigeants

Conformément à l'article 14 des statuts, le Conseil d'administration de Fluxys SA est composé de maximum 12 membres, personnes physiques ou morales, actionnaires ou non, nommés pour six ans au plus par l'Assemblée générale des actionnaires.

Le groupe Fluxys n'a octroyé aucun prêt aux administrateurs; les administrateurs n'ont en outre effectué aucune transaction inhabituelle avec le groupe.

Nous renvoyons le lecteur à la Note 8 pour plus d'informations à ce sujet.

Note 10. Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture n'a un effet matériel sur les états financiers 2020 du groupe.

Les événements significatifs postérieurs à la clôture (mais sans effet matériel sur les états financiers 2020 du groupe) sont :

- La décision d'investissement finale que Fluxys LNG a prise pour étendre l'infrastructure au Terminal GNL de Zeebrugge. Fluxys LNG veut ainsi atteindre les capacités de regazéification supplémentaires nécessaires de 6 millions de tonnes par an, et ce sur une base progressive (étape 1 : 4,7 millions de tonnes par an à partir de début 2024 ; étape 2 : toute la capacité supplémentaire de 6 millions de tonnes par an à partir de début 2026).
- Début janvier 2021, Fluxys et l'investisseur institutionnel EIG Global Energy Partners (EIG) ont conclu un accord sur le transfert de la participation minoritaire d'EIG dans le gestionnaire de réseau de transport de gaz brésilien TBG. La conclusion du transfert est attendue pour avril 2021. L'investissement pour Fluxys est d'un ordre de grandeur de 100-150 M€.
- Début mars, Fluxys et les actionnaires de Hanseatic Energy Hub, développeur du projet de terminal GNL à Stade près d'Hambourg, ont convenu que Fluxys rejoigne le projet en tant que partenaire industriel. La conclusion de l'accord est attendue après la finalisation de la procédure d'autorisation de fusion par défaut avec les autorités compétentes. La décision finale d'investissement dans le cadre de ce projet est attendue pour mi-2022.



Comptes annuels statutaires de Fluxys SA en normes belges

Etant donné que Fluxys SA est essentiellement une entreprise holding, détenant des participations reprises à leur valeur comptable, les comptes annuels non consolidés ne donnent qu'une vue restreinte de la situation financière de la société. Par conséquent, le conseil d'administration a estimé opportun, en application de l'article 3:17 du Code des sociétés et associations, de ne publier qu'une version abrégée des comptes annuels non consolidés au 31 décembre 2020.

Le commissaire a émis un rapport sans réserve sur les comptes annuels statutaires de Fluxys SA.

Ces documents ont été déposés auprès de la Banque Nationale de Belgique.

Ils sont disponibles gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante :

Fluxys SA

Département Communication

Avenue des Arts 31, 1040 Bruxelles.

1. Bilan

Actif	En milliers d'euros	
	31-12-2020	31-12-2019
Frais d'établissement	777	942
Actifs immobilisés	2.135.536	1.694.488
Immobilisations incorporelles	0	0
Immobilisations corporelles	965	905
Immobilisations financières	2.134.571	1.693.583
Actifs circulants	1.272.879	1.778.296
Créances à plus d'un an	1.070.424	1.513.698
Stocks et commandes en cours d'exécution	0	0
Créances à un an au plus	52.339	109.562
Placements de trésorerie	55.401	120.395
Valeurs disponibles	83.386	23.019
Comptes de régularisation	11.329	11.622
Total	3.409.192	3.473.726



2. Compte de résultats

Passif	En milliers d'euros	
	31-12-2020	31-12-2019
Capitaux propres	1.863.874	1.872.889
Capital	1.706.535	1.704.310
Primes d'émission	81.933	81.508
Plus-values de réévaluation	0	0
Réserves	74.587	68.214
Bénéfice reporté	787	18.809
Subsides en capital	32	48
Provisions et impôts différés	11	25
Provisions pour risques et charges	0	8
Impôts différés	11	17
Dettes	1.545.307	1.600.812
Dettes à plus d'un an	473.694	608.606
Dettes à un an au plus	1.063.046	983.802
Comptes de régularisation	8.567	8.404
Total	3.409.192	3.473.726

Compte de résultats	En milliers d'euros	
	31-12-2020	31-12-2019
Ventes et prestations	12.339	9.457
Coût des ventes et des prestations	27.385	20.254
Résultat d'exploitation	-15.046	-10.797
Produits financiers	156.614	174.738
Charges financières	14.203	25.152
Résultat financier	142.411	149.586
Bénéfice de l'exercice avant impôts	127.365	138.789
Prélèvements sur les impôts différés	6	16
Impôts sur le résultat	-89	2.937
Bénéfice de l'exercice	127.460	135.868
Transfert aux réserves immunisées	0	0
Bénéfice de l'exercice à affecter	127.460	135.868

Le résultat net de Fluxys s'élève à 127.460 k€, contre 135.868 k€ l'année précédente. Le résultat de l'exercice est essentiellement constitué par les dividendes versés par Fluxys Belgium et Fluxys Europe.



3. Affectation et prélèvements

Affectation et prélèvements	En milliers d'euros	
	31-12-2020	31-12-2019
Bénéfice à affecter	146.269	164.622
Bénéfice de l'exercice à affecter	127.460	135.868
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	18.809	28.754
Prélèvements sur les capitaux propres	0	0
Sur les réserves	0	0
Affectations aux capitaux propres	6.373	6.794
A la réserve légale	6.373	6.794
Aux autres réserves	0	0
Résultat à reporter	787	18.809
Bénéfice à reporter	787	18.809
Bénéfice à distribuer	139.109	139.019
Rémunération du capital	139.109	139.019

4. Etat du capital au terme de l'exercice

Etat du capital au terme de l'exercice	En milliers d'euros			
	31-12-2020			
Capital souscrit				
Au terme de l'exercice précédent	1.739.032			
Au terme de l'exercice	1.741.257			
Représentation du capital				
Actions nominatives	87.062.869			
Actions dématérialisées	0			
Actions au porteur	0			
Structure de l'actionariat				
	Actionnaires	Type	Nombre d'actions	%
	Publigaz	Actions sans mention de valeur nominale	67.427.583	77,44 %
	Caisse de dépôt et placement du Québec	Actions sans mention de valeur nominale	17.305.412	19,88 %
	Société Fédérale de Participations et d'Investissement	Actions sans mention de valeur nominale	1.851.852	2,13 %
	Membres du personnel et du management	Actions sans mention de valeur nominale	478.022	0,55 %



5. Impôts sur le résultat

Impôts sur le résultat	En milliers d'euros
31-12-2020	
Détail de la rubrique 670/3	
Impôts sur le résultat de l'exercice	1.412
Impôts et précomptes dus ou versés	1.412
Excédents d'impôts estimés	0
Suppléments d'impôts estimés	0
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	0
Suppléments d'impôts dus ou versés	0
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	0
Disparité entre bénéfice avant impôts et bénéfice taxable estimé	
Bénéfice avant impôts	127.365
Éléments fiscaux :	-131.852
Revenus définitivement taxés	-132.208
Dépenses non admises	350
Intérêts notionnels	0
Prélèvements sur les impôts différés	6
Total	-4.487

6. Bilan Social

6.1. Etat des personnes occupées

A. Travailleurs inscrits au registre du personnel

1a. Au cours de l'exercice			
	Total	Hommes	Femmes
Nombre moyen de travailleurs			
Temps plein	57,1	40,2	16,9
Temps partiel	11,9	7,7	4,2
Total en équivalents temps plein (ETP)	62,1	43,0	19,1
Nombre effectif d'heures prestées			
Temps plein	91.412	63.483	27.929
Temps partiel	8.660	5.122	3.538
Total	100.072	68.605	31.467
Frais de personnel			
Temps plein	8.863.643 €	6.687.230 €	2.176.413 €
Temps partiel	1.822.393 €	1.281.347 €	541.046 €
Total	10.686.036 €	7.968.577 €	2.717.459 €
Montant des avantages accordés en sus du salaire	54.566 €	40.690 €	13.876 €
1b. Au cours de l'exercice précédent			
	Total	Hommes	Femmes
Nombre moyen de travailleurs en équivalents temps plein	56,6	40,1	16,5
Nombre effectif d'heures prestées	88.564	62.973	25.591
Frais de personnel	9.935.752 €	7.632.645 €	2.303.107 €
Montant des avantages accordés en sus du salaire	45.434 €	34.903 €	10.531 €



2. A la date de clôture de l'exercice

	Temps plein	Temps partiel	Total ETP *
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	49	13	54,2
b. Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	48	13	53,2
Contrat à durée déterminée	1	0	1,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	0	0	0,0
Contrat de remplacement	0	0	0,0
c. Par sexe et niveau d'études			
Hommes	33	9	36,2
De niveau primaire	0	0	0,0
De niveau secondaire	1	0	1,0
De niveau supérieur non universitaire	3	1	3,4
De niveau universitaire	29	8	31,8
Femmes	16	4	18,0
De niveau primaire	0	0	0,0
De niveau secondaire	0	0	0,0
De niveau supérieur non universitaire	3	3	4,7
De niveau universitaire	13	1	13,3
d. Par catégorie professionnelle			
Personnel de direction	39	11	42,6
Employés	10	2	11,6
Ouvriers	0	0	0,0
Autres	0	0	0,0

* équivalents temps plein

B. Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Au cours de l'exercice	Personnel intérimaire	Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	0,4	0,0
Nombre effectif d'heures prestées	707	0,0
Frais pour l'entreprise	32.006 €	0,0 €

6.2. Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

	Temps plein	Temps partiel	Total ETP *
Entrées			
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	13	1	13,3
b. Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	13	1	13,3
Contrat à durée déterminée	0	0	0,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	0	0	0,0
Contrat de remplacement	0	0	0,0
Sorties			
a. Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	16	2	16,6
b. Par type de contrat de travail			
Contrat à durée indéterminée	16	2	16,6
Contrat à durée déterminée	0	0	0,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	0	0	0,0
Contrat de remplacement	0	0	0,0
c. Par motif de fin de contrat			
Pension	0	1	0,5
Prépension	0	0	0,0
Licenciement	0	0	0,0
Autre motif	16	1	16,1
Dont : le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de l'entreprise comme indépendants	0	0	0,0

* équivalents temps plein

6.3. Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Hommes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés	30	15
Nombre d'heures de formation suivies	370	273
Coût net pour l'entreprise	74.205 €	61.392 €
Dont coût brut directement lié aux formations	74.205 €	61.392 €
Dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	0 €	0 €
Dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	0 €	0 €
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés	33	13
Nombre d'heures de formation suivies	697	76
Coût net pour l'entreprise	69.531 €	8.335 €
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur		
Nombre de travailleurs concernés	0	0
Nombre d'heures de formation suivies	0	0
Coût net pour l'entreprise	0 €	0 €



Rapport du commissaire et déclaration des personnes responsables

Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Fluxys SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire de la société Fluxys SA (« la Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »). Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan consolidé au 31 décembre 2020, le compte de résultat consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations de capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ainsi que les annexes formant ensemble les « Comptes Consolidés », et inclut également notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés commissaire par l'assemblée générale du 14 mai 2019, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat vient à l'échéance à la date de l'assemblée générale qui délibérera sur les Comptes Consolidés au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Consolidés durant 2 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des Comptes Consolidés

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Consolidés de Fluxys SA, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de résultat consolidé, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations de capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et les annexes, dont le total l'état de la situation financière consolidé s'élève à € 7.980,4 millions et dont l'état du résultat global consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice de € 200,0 millions.

A notre avis, les Comptes Consolidés du Groupe donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble consolidé au 31 décembre 2020, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Informations Financières telles qu'adoptées par l'Union Européenne (« IFRS ») et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing – « ISAs »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Consolidés » du présent rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Consolidés en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe de gestion dans le cadre de l'établissement des Comptes Consolidés

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des Comptes Consolidés donnant une image fidèle conformément aux IFRS et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ainsi du contrôle interne que l'organe de gestion estime nécessaire à l'établissement de Comptes Consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Consolidés, l'organe de gestion est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les normes ISAs permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des Comptes Consolidés en Belgique. L'étendue du contrôle légal des Comptes Consolidés ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société et du Groupe ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société et du Groupe. Nos responsabilités relatives à

l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes ISAs, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes:

- l'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- la prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société et du Groupe ;
- l'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations fournies par l'organe de gestion les concernant;
- conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société ou du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les Comptes Consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des



événements ou des situations futures pourraient conduire la Société ou le Groupe à cesser son exploitation;

- évaluer la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Comptes Consolidés, et apprécier si ces Comptes Consolidés reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Assumant l'entière responsabilité de notre opinion, nous sommes également responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des filiales du Groupe. À ce titre, nous avons déterminé la nature et l'étendue des procédures d'audit à appliquer pour ces filiales du Groupe.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les Comptes Consolidés, et des autres informations contenues dans le rapport annuel.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat de commissaire et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée) aux normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés, les autres informations contenues dans le rapport annuel, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

A notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport de gestion, le rapport de gestion concorde avec les Comptes Consolidés et ce rapport de gestion a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et associations.

Dans le cadre de notre audit des Comptes Consolidés, nous sommes également responsables d'examiner, sur la base des renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel, à savoir:

- Principaux chiffres financiers
- Le chapitre 'Cadre légale et réglementaire'

comportent une anomalie significative, à savoir une information substantiellement fautive ou autrement trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.



Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des Comptes Consolidés et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Les honoraires pour les missions supplémentaires qui sont compatibles avec le contrôle légal des Comptes Consolidés visés à l'article 3:65 du Code des sociétés et associations ont été correctement déclarés et ventilés dans les annexes aux Comptes Consolidés.

Diegem, le 12 avril 2021

EY Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
Représentée par

Marnix Van Dooren *
Partner

Wim Van Gasse *
Partner

* Agissant au nom d'une SRL

Déclaration des personnes responsables

Déclaration relative à l'exercice clôturé au 31 décembre 2020

Par la présente, nous attestons qu'à notre connaissance :

- les états financiers de Fluxys, établis conformément aux normes comptables en vigueur, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société et des sociétés comprises dans la consolidation ;
- le rapport de gestion contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de la société et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Bruxelles, le 31 mars 2021

Christian Leclercq
Membre du Comité de direction
et CFO

Pascal De Buck
Administrateur délégué
et CEO

Glossaire

Pertinence des ratios financiers publiés (voir 'Situation financière : informations clés', p. 65)

Le Groupe Fluxys évalue de manière continue sa solidité financière, notamment au moyen des ratios financiers suivants :

- **Solvabilité:** le rapport entre l'endettement financier net et la somme des capitaux propres et de l'endettement financier net permet de mettre en exergue la solidité de la structure financière du groupe Fluxys.
- **Couverture des intérêts:** le rapport entre le FFO, avant dépenses d'intérêts, et les dépenses d'intérêts représente la capacité du groupe de couvrir ses dépenses d'intérêts grâce à ses activités opérationnelles.
- **Endettement financier net / RAB étendue :** ce ratio exprime la quote-part de la RAB étendue financée par de l'endettement externe.
- **FFO / endettement financier net :** ce ratio a pour but de déterminer la capacité du groupe à s'acquitter de ses dettes sur base du cash généré par ses activités opérationnelles.
- **RCF / endettement financier net :** ce ratio a pour but de déterminer la capacité du groupe à s'acquitter de ses dettes sur base du cash généré par ses activités opérationnelles après paiement des dividendes.

Définition des indicateurs

Autres investissements corporels hors RAB

Investissements cumulés moyens en immobilisations corporelles liées aux extensions du terminal GNL de Zeebrugge et aux activités non soumises à régulation.

Charges financières nettes

Dépenses d'intérêts sous déduction des produits financiers sur contrats de leasing, des intérêts sur placements et équivalents de trésorerie ainsi que d'autres intérêts perçus, avec exclusion des intérêts sur actifs réglementaires.

Dépenses d'intérêts

Dépenses d'intérêts sur dettes (y compris sur dettes de leasing) sous déduction des intérêts sur actifs réglementaires.

EBIT

Earnings Before Interests and Taxes ou résultat opérationnel des activités poursuivies auquel sont ajoutés le résultat des sociétés mises en équivalence et les dividendes reçus des sociétés non consolidées. Le groupe utilise l'EBIT comme référence pour suivre sa performance opérationnelle dans le temps.

EBITDA

Earnings Before Interests, taxes, depreciation and amortization ou résultat opérationnel des activités poursuivies avant amortissements, dépréciations de valeur et provisions auquel sont ajoutés le résultat des sociétés mises en équivalence et les dividendes reçus des sociétés non consolidées. Le groupe utilise l'EBITDA comme référence pour suivre sa performance opérationnelle, en excluant les éléments qui n'ont pas d'incidence sur la trésorerie.

Endettement financier net

Passifs portant intérêts (y compris dettes de leasing et garanties octroyées) sous déduction des passifs réglementaires, des prêts non-courants liés aux dettes, de la trésorerie liée aux opérations de refinancement anticipé et de 75% du solde de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements de trésorerie à long

et court termes (les 25% restants sont considérés comme réserve à des fins opérationnelles (fonds de roulement) et ne sont donc pas disponibles à des fins d'investissements). Cet indicateur donne un aperçu du montant des dettes portant intérêts qui resterait si toute la trésorerie disponible serait utilisée pour rembourser des emprunts.

FFO

Funds from Operations ou résultat opérationnel des activités poursuivies, hors mouvements des actifs et passifs réglementaires, avant amortissements, dépréciations de valeur et provisions auquel sont ajoutés les dividendes reçus des sociétés mises en équivalence et les dividendes reçus des sociétés non consolidées et duquel sont déduits les charges financières nettes et les impôts exigibles. C'est un indicateur du cash généré par les activités opérationnelles et donc de la capacité du groupe à repayer ses créanciers, faire des investissements et également à verser des dividendes aux investisseurs.

RAB

Average Regulated Asset Base ou moyenne de l'année de la base d'actifs régulés. La RAB est un concept réglementaire correspondant à la base d'actifs régulés, sur laquelle peut être déterminé le rendement, qui est lui-même soumis au cadre tarifaire réglementé par la CREG (ou régulateurs étrangers).

RAB étendue

Total de la RAB et des autres investissements corporels hors RAB.

RCF

Retained Cash-Flow ou FFO sous déduction des dividendes versés. C'est un indicateur du cash généré par les activités opérationnelles après paiement des dividendes et donc de la capacité nette du groupe à repayer ses créanciers ou faire des investissements.

Compte de résultat consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2020	31.12.2019	Notes
Résultat opérationnel des activités poursuivies	299.759	346.401	4
Amortissements	402.659	401.163	4.3.5
Provisions	16.382	-7.625	4.3.5
Dépréciations de valeur	-396	568	4.3.5
Résultat des sociétés mises en équivalence	21.124	3.767	4.6
Dividendes de sociétés non consolidées	0	0	4.4.2
EBITDA en milliers d'euros	739.528	744.274	

Compte de résultat consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2020	31.12.2019	Notes
Résultat opérationnel des activités poursuivies	299.759	346.401	4
Résultat des sociétés mises en équivalence	21.124	3.767	4.6
Dividendes de sociétés non consolidées	0	0	4.4.2
EBIT en milliers d'euros	320.883	350.168	

Compte de résultat consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2020	31.12.2019	Notes
Produits financiers sur contrats de leasing	182	0	4.4
Intérêts sur placements et équivalents de trésorerie	5.856	7.206	4.4
Autres intérêts	406	1.115	4.4
Charges d'intérêts sur dettes	-62.100	-59.906	4.5
Charges d'intérêts sur dettes de leasing	-7.880	-8.372	4.5
Intérêts sur actifs et passifs réglementaires	2.194	529	
Charges financières nettes en milliers d'euros	-61.342	-59.428	



Compte de résultat consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2020	31.12.2019	Notes
Charges d'intérêts sur dettes	-62.100	-59.906	4.5
Charges d'intérêts sur dettes de leasing	-7.880	-8.372	4.5
Intérêts sur passifs réglementaires	2.257	529	
Dépenses d'intérêts en milliers d'euros	-67.723	-67.132	

Compte de résultat consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2020	31.12.2019	Notes
Résultat opérationnel des activités poursuivies	299.759	346.401	4
Produits des activités ordinaires - Mouvements des actifs et passifs réglementaires	-68.937	-4.377	4
Amortissements	402.659	401.163	4.3.5
Provisions	16.382	-7.625	4.3.5
Dépréciations de valeur	-396	568	4.3.5
Entrées relatives aux sociétés mises en équivalence	3.650	0	5.5
Dividendes de sociétés non consolidées	0	0	4.4.2
Charges financières nettes	-61.342	-59.428	
Impôts exigibles	-69.737	-92.253	4.7
FFO en milliers d'euros	522.038	584.449	

Compte de résultat consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2020	31.12.2019	Notes
FFO	522.038	584.449	
Dividendes versés	-170.677	-172.854	E – Tableau consolidé des flux de trésorerie
RCF	351.361	411.595	

Bilan consolidé Fluxys SA en milliers d'euros	31.12.2020	31.12.2019	Notes
Passifs portant intérêts non-courants	2.977.406	3.318.201	5.13
Passifs portant intérêts courants	404.340	238.738	5.13
Garanties octroyées	702.269	549.312	7.7
Autres financements courants	-25.775	-12.554	5.13
Autres financements non-courants	-65.557	-82.789	5.13
Autres dettes courantes	-109.257	-100.701	5.13
Autres dettes non-courantes	-337.929	-410.249	5.13
Prêts non-courants	-77.470	-87.379	5.7
Placements de trésorerie (75%)	-72.230	-137.223	5.10
Trésorerie et équivalents de trésorerie (75%)	-165.439	-122.833	5.10
Autres actifs financiers (75%)	-80.517	-65.576	5.6.2
Endettement financier net en milliers d'euros	3.149.841	3.086.947	



Bilan consolidé Fluxys SA en millions d'euros	31.12.2020	31.12.2019	Notes
Transport	2.935,0	2.939,7	
<i>Transport - Fluxys Belgium</i>	2.086,9	2.125,3	
<i>Transport - Fluxys TENP</i>	3,0	7,1	
<i>Transport - TENP</i>	282,0	260,5	
<i>Transport - Fluxys Deutschland</i>	563,1	546,8	
Stockage	235,6	239,7	
Terminalling GNL	302,7	314,4	
RAB (en millions d'euros)	3.473,2	3.493,8	
Autres investissements corporels hors RAB	2.924,0	3.029,9	
RAB étendue (en millions d'euros)	6.397,2	6.523,7	

En Belgique, la Regulated Asset Base (RAB) est déterminée sur base de la valeur comptable moyenne des actifs immobilisés de la période, à laquelle sont ajoutés essentiellement les amortissements comptables cumulés sur les plus-values de réévaluation. Le calcul est conforme à la méthodologie tarifaire publiée par la CREG.

Questions relatives à des données financières ou comptables

Geert Hermans

+32 2 282 75 66 – geert.hermans@fluxys.com

Contact presse

Laurent Remy

+32 2 282 74 50 – laurent.remy@fluxys.com

Photographie

Franck Duez, Patrick Henderyckx, Hanne Ninclaus, David Samyn, Dries Van den Brande, Johan Van Droogenbroeck, Philip Vanoutrive, Titan LNG, DESFA, EUGAL, TAP

Ce rapport financier annuel est également disponible en néerlandais et en anglais. Pour en obtenir un exemplaire, contactez le département Communication : communication@fluxys.com

Fluxys SA

Avenue des Arts 31 – 1040 Bruxelles

+32 2 282 72 11 – www.fluxys.com

TVA BE 0827.783.746 – RPM Bruxelles

D/2021/12.604/2

Éditeur responsable

Erik Vennekens

Avenue des Arts 31 – 1040 Bruxelles





shaping together
a bright energy
future